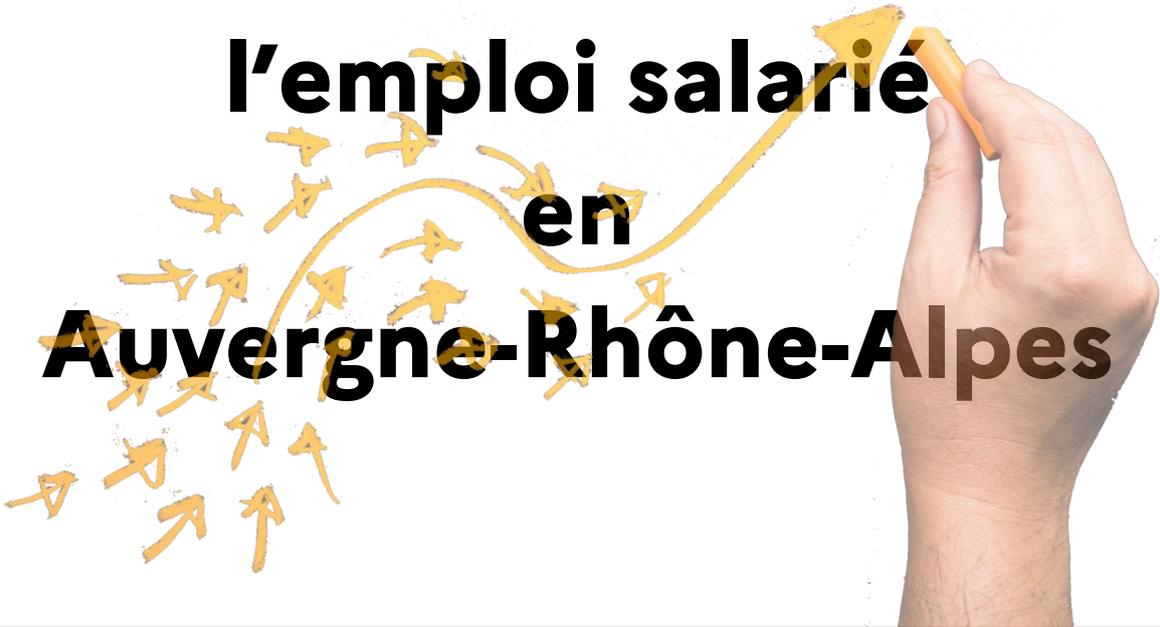
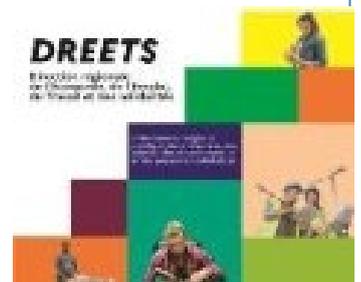


L'évolution de l'emploi salarié en Auvergne-Rhône-Alpes



1989 - 2019

Janvier 2022
DREETS Auvergne-Rhône-Alpes
GRAFF Didier
Appui : VAN PUymbroEck Cyrille



Ce travail vise à analyser l'évolution des effectifs salariés en région Auvergne-Rhône-Alpes par secteur d'activité sur une période de trente ans. Elle se base sur la source des estimations localisées de l'emploi (ESTEL) produites par l'INSEE (cf. encadré 1 méthodologie). L'analyse porte sur les années de références allant de 1989 à 2019. Les données de 2018 et 2019 sont provisoires.

Pour chacun des secteurs d'activité de la nomenclature INSEE (5 et 38 postes) est détaillée l'évolution régionale du nombre d'emplois salariés entre 1989 et 2019, sa répartition selon le sexe, son poids dans l'emploi salarié régional et son poids en France (hors Mayotte) ; enfin, son évolution par département et dans quelle mesure le département considéré constitue ou non une spécificité du secteur en 2019 (cf. encadré 2 pour la mesure de la spécificité départementale d'un secteur d'activité).

ENCADRE 1 : METHODOLOGIE

Les secteurs d'activité sont issus de la nomenclature d'activité française (NAF) de l'INSEE. Deux niveaux d'agrégation sont utilisés dans ce travail selon le niveau de précision souhaitée, une agrégation en 5 grands secteurs d'activité et une agrégation en 38 secteurs d'activité. Dans cette dernière, les activités extra-territoriales ne sont pas exploitées car les données ne sont plus mises à jour depuis 2008. Entre ces deux extrêmes, certains secteurs de l'industrie ou des services sont regroupés à un niveau d'agrégation intermédiaire.

Les estimations d'emploi de l'Insee désignent une synthèse de sources permettant une couverture exhaustive de l'emploi total (salariés du secteur public et du secteur privé, dont les salariés intérimaires et ceux du particulier employeur et non-salariés), exprimé en nombre de personnes physiques (et non en nombre de postes de travail) et une ventilation à des niveaux sectoriels et géographiques assez fins. Les estimations d'emploi comportent des estimations annuelles, portant sur l'emploi total au 31 décembre, et des estimations infra-annuelles (trimestrielles), portant sur un champ plus restreint (emploi salarié des secteurs marchands et emploi salarié privé des secteurs non-marchands en France métropolitaine et en infra). Seules les données annuelles sont exploitées ici.

Les estimations produites avant septembre 2009 se fondaient sur les niveaux d'emploi dans le recensement général de la population de 1999, auxquels étaient appliqués des indices d'évolution de l'emploi issus de sources variées, notamment l'enquête Activités et conditions d'emploi de la main-d'œuvre (Acemo) de la Dares et les données des Urssaf (exploitées via les fichiers Epure) et de l'Unédic. A partir de 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées), qui se fondent sur l'utilisation des sources administratives en niveau. Les données antérieures à 2009 ont été rétopolées.

Pour les salariés, il s'agit des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS « grand format ») contenant, en plus des DADS stricto sensu, les données du fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs).

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon le concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

ESTEL estime un nombre de personnes en emploi. Mais à la différence du recensement de la population, l'emploi d'Estel n'est pas déclaratif car appréhendé à partir des sources administratives afin de compter en emploi toute personne dès lors qu'elle a effectué un travail déclaré d'au moins une heure pendant la dernière semaine de l'année ou qu'elle a un lien formel avec son emploi (pour les salariés, il s'agit grosso modo de repérer les contrats de travail « actifs » fin décembre).

ENCADRE 2 : MESURE DE LA SPECIFICITE DEPARTEMENTALE D'UN SECTEUR D'ACTIVITE

Pour mesurer la spécificité d'un secteur d'activité dans un département donné, nous utilisons un indice de spécificité. Il s'agit de comparer le poids d'un département en nombre d'emplois dans un secteur d'activité au niveau national au poids du département en nombre d'emplois dans l'ensemble des secteurs d'activité au niveau national. Ainsi, un indice de spécificité de 1 signifie que le poids du département dans le secteur d'activité est égal au poids du département dans l'ensemble des secteurs. Si l'indice de spécificité est inférieur à 1, le poids du département dans le secteur est inférieur à son poids dans l'ensemble des secteurs. Il n'y a donc pas de spécificité. Si l'indice est supérieur à 1, le poids du département dans le secteur est supérieur à son poids dans l'ensemble des secteurs. Il y a donc une spécificité départementale du secteur d'activité.

En résumé :

En 2019, il y a 3 millions de salariés dans les secteurs public et privé confondus en Auvergne-Rhône-Alpes, soit 28% de plus qu'en 1989. Parmi les grandes familles de secteurs d'activité, les services représentent 65% de ces emplois, loin devant l'industrie (16%), le commerce (13%), la construction (6%) et l'agriculture (1%)¹. Le poids du secteur industriel a perdu 11 points par rapport à 1989, celui de la construction, 6 points. Dans une dynamique inverse, l'agriculture a gagné 1 point ; le commerce en a gagné 2 et, surtout, les services en ont gagné 21.

En trente ans, plusieurs grands secteurs ont connu une croissance assez nette de leurs effectifs salariés. C'est le cas du secteur agricole (+41%), du commerce (+39%) et surtout des services (+56%). En déclinaison plus fine, les augmentations les plus spectaculaires concernent les activités informatiques et services d'information et les activités des ménages en tant qu'employeurs, dont les effectifs ont respectivement quadruplé et triplé. Dans l'industrie, la production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution voit ses effectifs plus que doubler. Mais ce secteur est une exception dans la mesure où la plupart des secteurs d'activité industriels ont perdu des emplois (-26% dans le secteur industriel). Le recul le plus fort concerne la fabrication de textiles, habillement, industrie du cuir et de la chaussure et le travail du bois, industrie du papier et de l'imprimerie. Ces secteurs ont en effet perdu respectivement les deux-tiers et la moitié de leurs effectifs salariés.

La part des femmes dans l'emploi salarié s'est globalement accrue dans la région entre 1989 et 2019 (49% ; +6 points). Les hausses les plus marquantes sont intervenues dans quatre secteurs où les femmes restent en nombre minoritaire - agriculture (+6 points) ; fabrication d'équipements électriques (+7 points) ; fabrication de denrées alimentaires, de boissons (+6 points) et industrie chimique (+9 points) - et dans deux secteurs où elles étaient déjà dominantes : activités financières et d'assurance (+7 points) et autres activités de services (+10 points). Enfin, elles deviennent majoritaires dans le secteur des activités immobilières (+15 points).

En dépit du déclin de l'emploi industriel, la région se caractérise toujours par le poids de son industrie. En effet, si la région représente 12% de l'emploi salarié en France (hors Mayotte), elle concentre 15% des emplois industriels. Elle représente même un emploi salarié sur cinq dans cinq secteurs industriels : la fabrication de produits électriques ; la fabrication de textiles, habillement, industrie du cuir et de la chaussure ; la fabrication de machines et équipements ; l'industrie pharmaceutique ; la métallurgie et fabrication de produits métalliques. Dans cinq autres secteurs industriels, on note un poids régional notable de l'emploi salarié, variant entre 16% et 19% : la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques ; l'industrie chimique, la fabrication de produits en caoutchouc et plastique et autres produits minéraux non métalliques, les autres industries manufacturières ; la réparation de machines et équipements et la production et distribution de gaz, d'électricité, de vapeur et air conditionné. A l'inverse, un secteur industriel est notablement sous-représenté au niveau régional, la fabrication de matériels de transports. Les emplois salariés régionaux dans ce secteur ne représentent que 7% des emplois salariés au niveau national.

¹ Pour les données régionales, cf. tableau p 82.

Dans la famille des services, le poids régional de l'emploi salarié (11%) est très légèrement inférieur au poids moyen. Le secteur de la recherche et développement scientifique est le seul secteur à atteindre le seuil de 16% des emplois salariés existants en Auvergne-Rhône-Alpes. Quatre secteurs sont en-deçà du seuil de 10% : l'édition, audiovisuel, diffusion ; les télécommunications ; les autres activités scientifiques et techniques et les activités de service administratifs et de soutien.

Pour compléter cette présentation des familles de secteurs d'activité en 5 postes, signalons que le commerce, réparation automobile se situe exactement dans la moyenne régionale (12%). La construction est très légèrement au-dessus (13%). Enfin la part des emplois agricoles (7%) est assez nettement inférieure à la moyenne régionale.

Certains secteurs d'activités ont une spécificité départementale en matière d'emplois salariés. Sont mis en exergue pour chaque département de la région, dans le tableau ci-après, les secteurs dont le nombre d'emplois salariés au niveau départemental rapporté au nombre d'emplois salariés au niveau national (on parle de poids départemental de l'emploi salarié d'un secteur) est au moins le double du poids départemental de l'emploi salarié tous secteurs confondus.

Dans chacun des départements, la grande majorité des secteurs d'activité avec un indice de spécificité supérieur à 2 relève de l'industrie, conformément au poids régional de l'emploi industriel. Le secteur de la métallurgie et de la fabrication de produits métalliques (hors machines et équipements) revient le plus souvent. Il apparaît dans six départements : l'Ain, l'Allier, la Loire, la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme et la Haute-Savoie. En deuxième lieu, la fabrication de textiles, industrie de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure apparaît cinq fois, dans l'Allier, l'Ardèche, la Drôme, la Loire et la Haute-Loire. Ensuite, on retrouve à quatre reprises la fabrication de machines et équipements (Ain, Isère, Haute-Savoie et Loire). D'autres secteurs industriels apparaissent également dans plusieurs départements (cf. page 83 pour un tableau récapitulatif).

Enfin, deux secteurs d'activité spécifiques relèvent des services : la recherche et développement scientifique en Isère et dans le Puy-de-Dôme et l'hébergement et restauration en Savoie.

Table des matières

REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES.....	10
L'AGRICULTURE, SYLVICULTURE, PECHE	11
L'INDUSTRIE	13
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	14
a) Industries extractives	15
b) Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	16
c) Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	17
Industries manufacturières	18
a) Fabrication de denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	19
b) Cokéfaction et raffinage	21
c) Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	23
d) Fabrication de produits d'équipements électriques	25
e) Fabrication de machines et équipements n.c.a	27
f) Fabrication de matériels de transports	29
g) Fabrication de textiles, industries de l'habillement, du cuir et de la chaussure	31
h) Travail du bois, industrie du papier, imprimerie	33
i) Industrie chimique.....	35
j) Industrie pharmaceutique.....	37
k) Fabrication de produits en caoutchouc et en plastiques ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques.....	39
l) Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements.....	41
m) Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements.....	43
LA CONSTRUCTION	45
LE COMMERCE ; REPARATION D'AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	47
LES SERVICES	49
Transports et entreposage	50
Hébergement et restauration	52
Information et communication	54
a) Edition, audiovisuel et diffusion	55
b) Télécommunications	56
Activités informatiques et services d'information	57
Activités financières et d'assurance	58

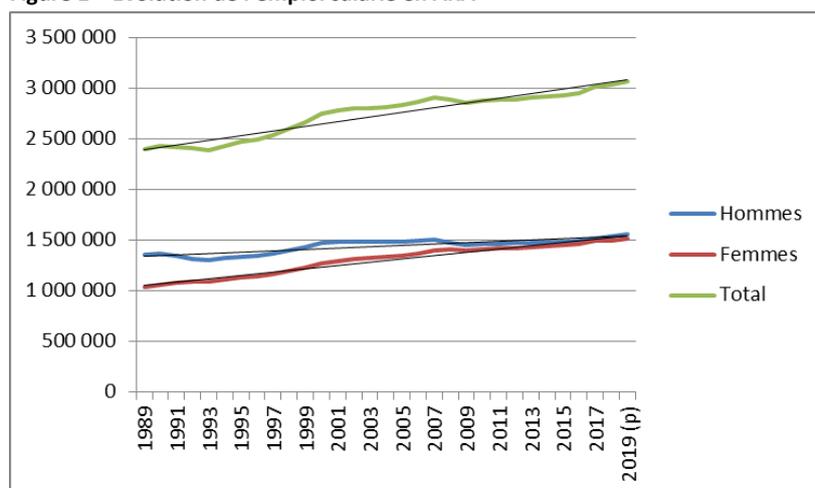
Activités immobilières	60
Activités scientifiques et techniques	62
a) Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	63
b) Recherche-développement scientifique	64
c) Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques.....	65
Activités de services administratifs et de soutien.....	66
Arts, spectacles et activités récréatives	68
Autres activités de service : organisations associatives, réparation d'ordinateurs et biens personnels et domestiques	70
Activités des ménages	72
Administration publique.....	74
Enseignement.....	76
Santé humaine et action sociale	78
a) Activités pour la santé humaine.....	79
b) Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	81
Evolution de l'emploi salarié entre 1989 et 2019 en Auvergne-Rhône-Alpes	83
Secteurs d'activité (NAF 38) dont l'indice de spécificité est ≥ 2 par département..	Erreur ! Signet non défini.

REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES

Entre 1989 et 2019, le nombre d'emplois salariés des secteurs publics et privés confondus s'est accru de 28% en Auvergne-Rhône-Alpes, passant de 2,4 millions à 3 millions, soit 12% de la France (hors Mayotte). Quatre périodes peuvent être distinguées. Une première période de stagnation allant de 1989 à 1994 (+1%), une seconde d'accroissement fort de 1994 à 2007 (+20%) à laquelle succède une nouvelle stagnation de 2007 à 2014 (0%), puis une période d'accroissement de 2014 à 2019 (+5%).

L'accroissement du nombre d'emplois salariés concerne les femmes et les hommes, mais il est plus marqué pour les femmes (+45% contre +15%). On note par ailleurs qu'il n'y a jamais eu de baisse annuelle du nombre d'emplois des femmes sur la période contrairement aux hommes. Sous l'effet de cette évolution, le poids des femmes dans l'emploi salarié en région a augmenté. Il était de 43% en 1989, il est de 49% à fin 2019.

Figure 1 – Evolution de l'emploi salarié en ARA



Champ : Emplois salariés publics et privés

Sources : Recensement de la population et estimations d'emplois localisées – INSEE

Les droites grises sont des droites de tendance.

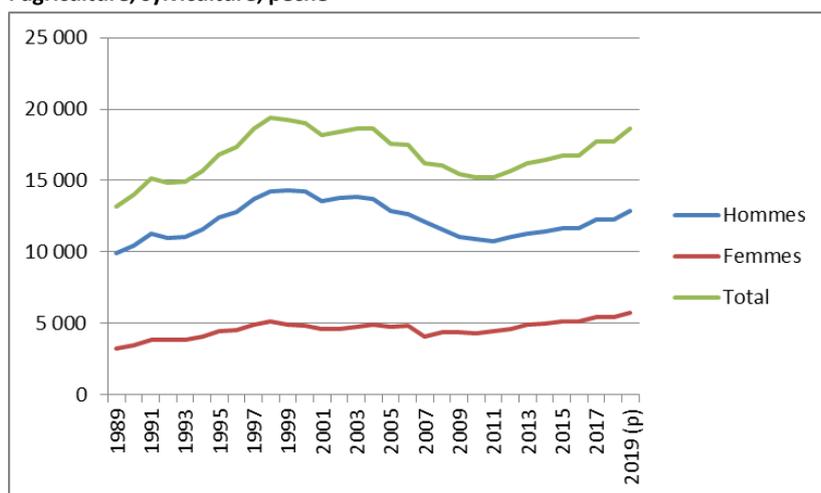
L'AGRICULTURE, SYLVICULTURE, PECHE

Le secteur agricole est très faiblement représenté, puisqu'avec plus de 18 600 emplois salariés, il ne pèse que 0,6% de l'ensemble régional en 2019 contre 1% en 1989. Par ailleurs, la région représente 7% de l'emploi agricole de la France (hors Mayotte) en 2019, en deçà de son poids tous secteurs confondus (environ 12%).

Si le poids du secteur a faibli, il a tout de même connu une augmentation de 39% de ses emplois salariés par rapport à 1989, répartie globalement en trois périodes : une première période d'augmentation entre 1989 et 1999 (+46%), un recul entre 1999 et 2009 (-20%) et un nouvel accroissement de moindre ampleur jusqu'en 2019 (+21%).

La part des hommes dans le secteur était nettement supérieure en 1989 (75%). Du fait d'une évolution de l'emploi plus favorable pour les femmes durant les trente années suivantes (+77% contre +29%), elle s'est légèrement réduite (69%).

Figure 2 – Evolution de l'emploi salarié dans l'agriculture, sylviculture, pêche

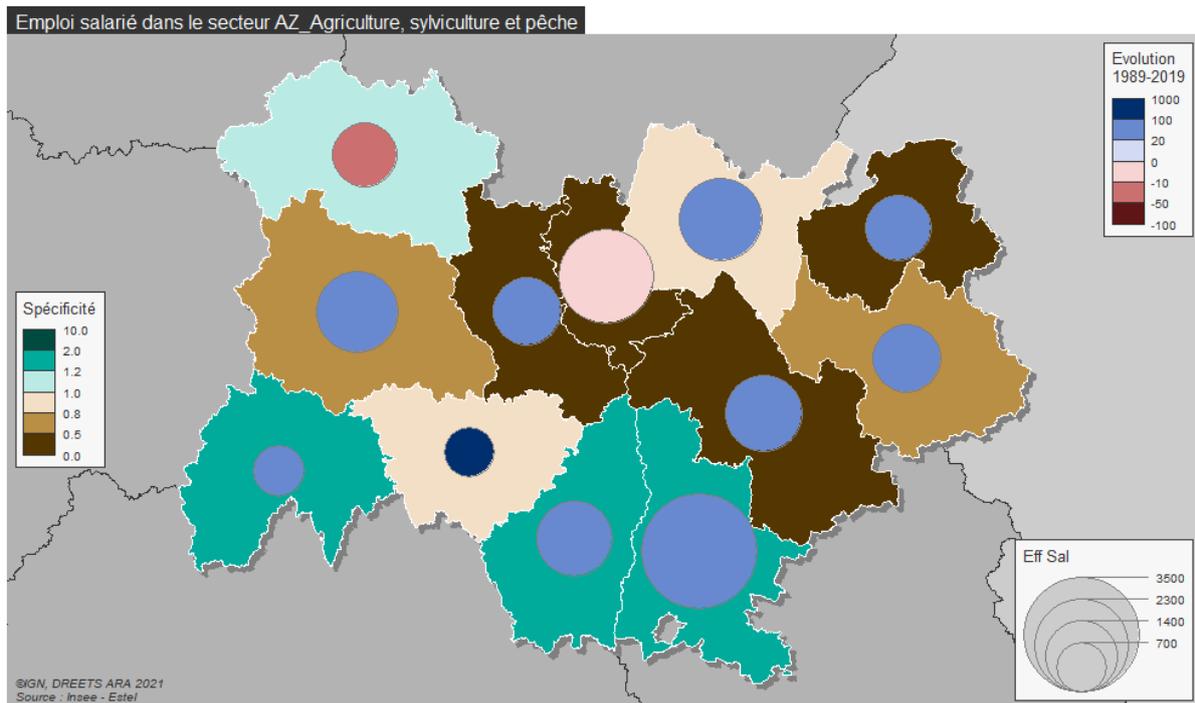


Champ : Emplois salariés publics et privés

Source : Estimations d'emplois localisées– INSEE

Hormis le Rhône et l'Allier, les départements ont connu une augmentation du nombre d'emplois salariés agricoles entre 1989 et 2019.

Le Cantal, l'Ardèche et la Drôme ont une spécificité dans ce secteur. En 2019, le poids de l'emploi salarié de chacun de ces départements dans le total national représente, pour ce secteur, au moins 50% de plus que leur poids tous secteurs confondus. La Drôme se distingue même comme ayant le plus gros volume d'emplois salariés agricoles dans la région. Dans l'Allier cette spécificité existait il y a trente ans. Elle est quasi nulle aujourd'hui. Dans le Rhône, le poids du département dans le secteur a reculé par rapport à l'ensemble des secteurs et reste très inférieur. Enfin, dans les autres départements, il a au contraire augmenté mais reste tout de même inférieur à la moyenne.



Note de lecture : les cercles représentent les effectifs salariés du secteur dans le département ; la taille du cercle augmente avec ce volume d'effectif. La couleur des cercles représente l'évolution en pourcentage de l'emploi salarié entre 1989 et 2019. Le bleu correspond à une augmentation, plus forte quand le dégradé foncé. Le rose correspond à une baisse, plus forte quand le dégradé foncé. La couleur des aplats sur les départements correspond à l'indice de spécificité en 2019. Le vert signifie une surreprésentation du secteur dans le département par rapport au niveau national avec un indice supérieur à 1. Elle est plus forte quand le dégradé foncé. Le marron signifie une sous-représentation du secteur dans le département avec un indice inférieur à 1, plus forte quand le dégradé foncé.

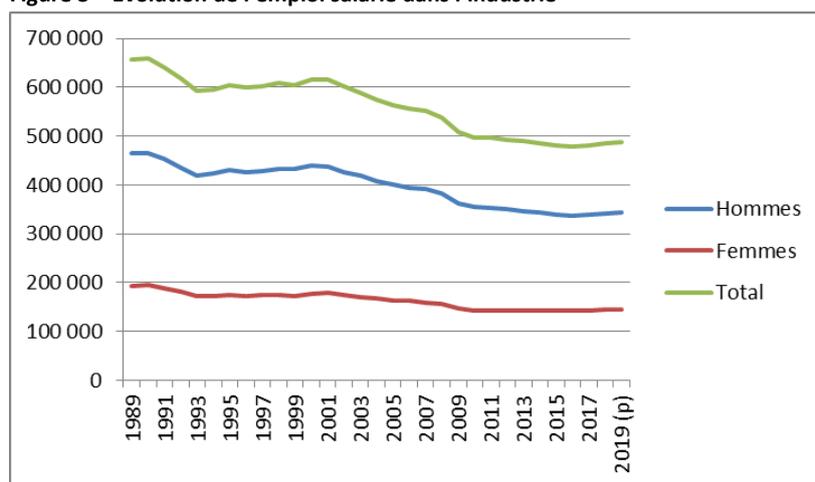
L'INDUSTRIE

Avec 488 000 emplois salariés à fin 2019, l'industrie est en net recul depuis 1989 (-26%). L'érosion de l'emploi salarié industriel par rapport à l'année de référence se déroule jusqu'en 1993 (-10%) puis le nombre d'emplois salariés stagne jusqu'en 2002 (+1%). Le déclin de l'emploi industriel se poursuit ensuite d'année en année jusqu'en 2017, fortement entre 2002 et 2010 (-15%), puis plus faiblement entre 2010 et 2017 (-3%). En 2018, l'industrie connaît pour la première fois depuis 2000, une augmentation annuelle de ses effectifs (+1%). Elle se poursuit en 2019 (+1%). Au final, l'industrie qui représentait 27% des emplois en 1989, n'en représente plus que 16% en 2019. La région représente à cette date 15% des emplois industriels de France (hors Mayotte).

Le recul de l'emploi industriel sur trente ans touche à parts égales femmes et hommes. La part des hommes, nettement plus élevée dans le secteur, ne varie que d'un point sur la période, passant de 70% à 71%.

La situation de l'emploi industriel est toutefois variable d'un sous-secteur à l'autre.

Figure 3 – Evolution de l'emploi salarié dans l'industrie



Champ : Emplois salariés publics et privés

Source : Estimations d'emplois localisées – INSEE

Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution

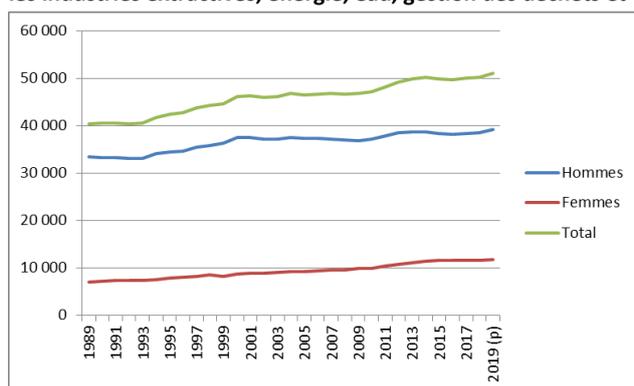
(10% de l'industrie)

Cet ensemble de secteurs compte près de 51 000 emplois salariés à fin 2019, soit 2% des emplois salariés au niveau régional et 9% de l'emploi industriel. Sur les trente dernières années, le nombre d'emplois salariés a augmenté de 21% dans cet ensemble. La région représente 13% des emplois salariés issus de cet ensemble de secteurs en France (hors Mayotte).

Entre 1989 et 1993, le nombre d'emplois salariés a d'abord stagné avant de croître progressivement jusqu'en 2001 (+14%). Il connaît ensuite une nouvelle période de stagnation jusqu'en 2009 (+1%), puis un nouvel accroissement jusqu'en 2014 (+7%). Enfin, il est jusqu'en 2019 dans une nouvelle période de stagnation (+1%).

La hausse de l'emploi salarié est plus nette pour les femmes que pour les hommes sur la période de trente ans (+40% contre +15%). Cela réduit la proportion dominante des hommes dans le secteur, passant de 83% à 78%.

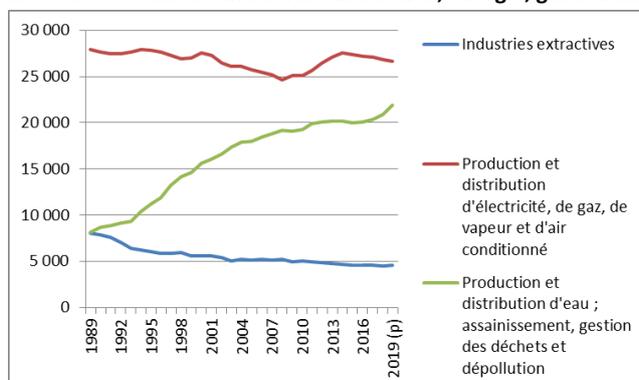
Figure 4 – Evolution de l'emploi salarié dans les industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution



Champ : Emplois salariés publics et privés

Source : Estimations d'emplois localisées – INSEE

Figure 5 – Evolution de l'emploi salarié dans les sous-secteurs des industries extractives, énergie, gestion des déchets et dépollution



Champ : Emplois salariés publics et privés

Source : Estimations d'emplois localisées – INSEE

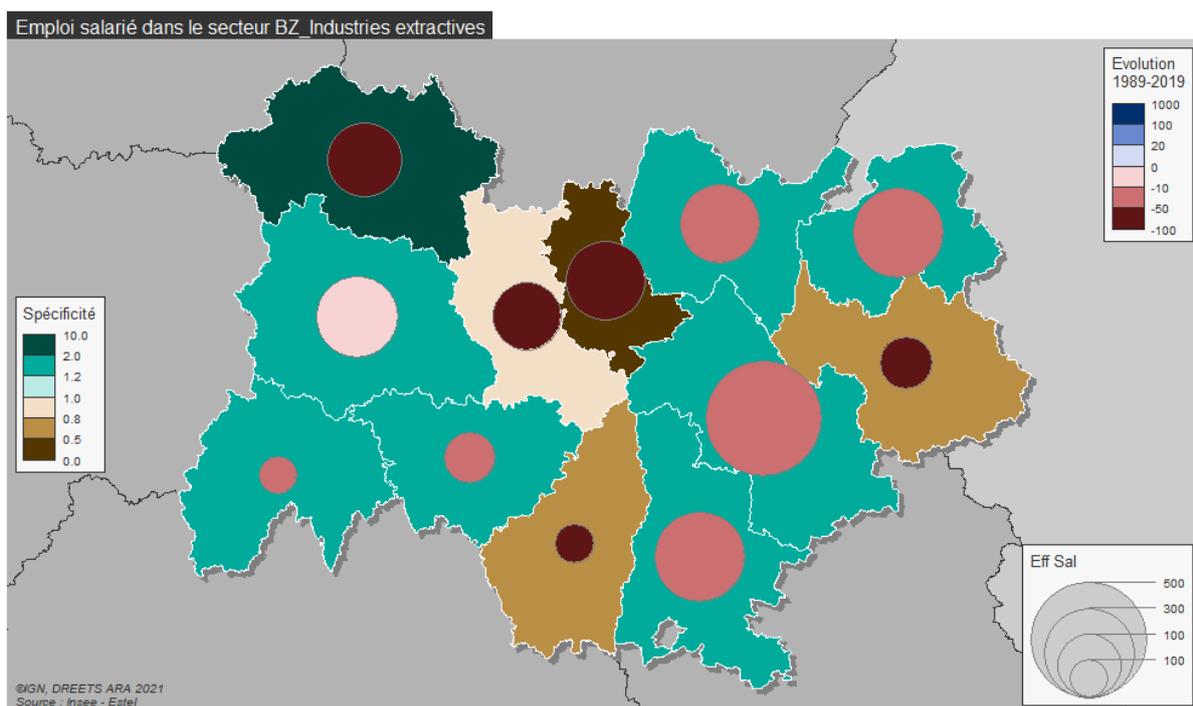
a) Industries extractives

(9% du secteur industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution)

Le secteur est l'un des moins fourni en emplois salariés de l'industrie en région. En 2019, il compte près de 2 500 salariés, soit 0,1% de l'emploi régional. En trente ans, son effectif a baissé de 43%. Le secteur a connu un recul annuel quasi constant sur la période. Entre 1989 et 2003, la baisse est de 37%. Il connaît ensuite quelques légères variations à la hausse ou à la baisse jusqu'en 2011, avant plusieurs années de baisse jusqu'en 2019 (-8%).

La baisse des effectifs dans ce secteur depuis 1989 concerne les femmes et les hommes dans les mêmes proportions. A fin 2019, il compte 46% d'hommes et 54% de femmes.

L'ensemble des départements de la région est concerné par le recul de l'emploi salarié depuis 1989. En dépit de ce recul, le département de l'Allier conserve une spécificité dans ce secteur : le poids de son emploi salarié dans le total national est 2,5 fois supérieur à celui qu'il a pour l'ensemble des secteurs. Dans les départements de l'Ain, de la Haute-Savoie, de l'Isère, de la Drôme, du Puy-de-Dôme, du Cantal et de Haute-Loire, ce recul de l'emploi n'empêche pas un renforcement du poids de ces départements pour ce secteur, dont l'indice de spécificité est supérieur à 1. Enfin, dans le Rhône, la Loire, la Savoie et l'Ardèche, l'indice de spécificité reste inférieur à 1.



Note de lecture : les cercles représentent les effectifs salariés du secteur dans le département ; la taille du cercle augmente avec ce volume d'effectif. La couleur des cercles représente l'évolution en pourcentage de l'emploi salarié entre 1989 et 2019. Le bleu correspond à une augmentation, plus forte quand le dégradé foncé. Le rose correspond à une baisse, plus forte quand le dégradé foncé. La couleur des aplats sur les départements correspond à l'indice de spécificité en 2019. Le vert signifie une surreprésentation du secteur dans le département par rapport au niveau national avec un indice supérieur à 1. Elle est plus forte quand le dégradé foncé. Le marron signifie une sous-représentation du secteur dans le département avec un indice inférieur à 1, plus forte quand le dégradé foncé.

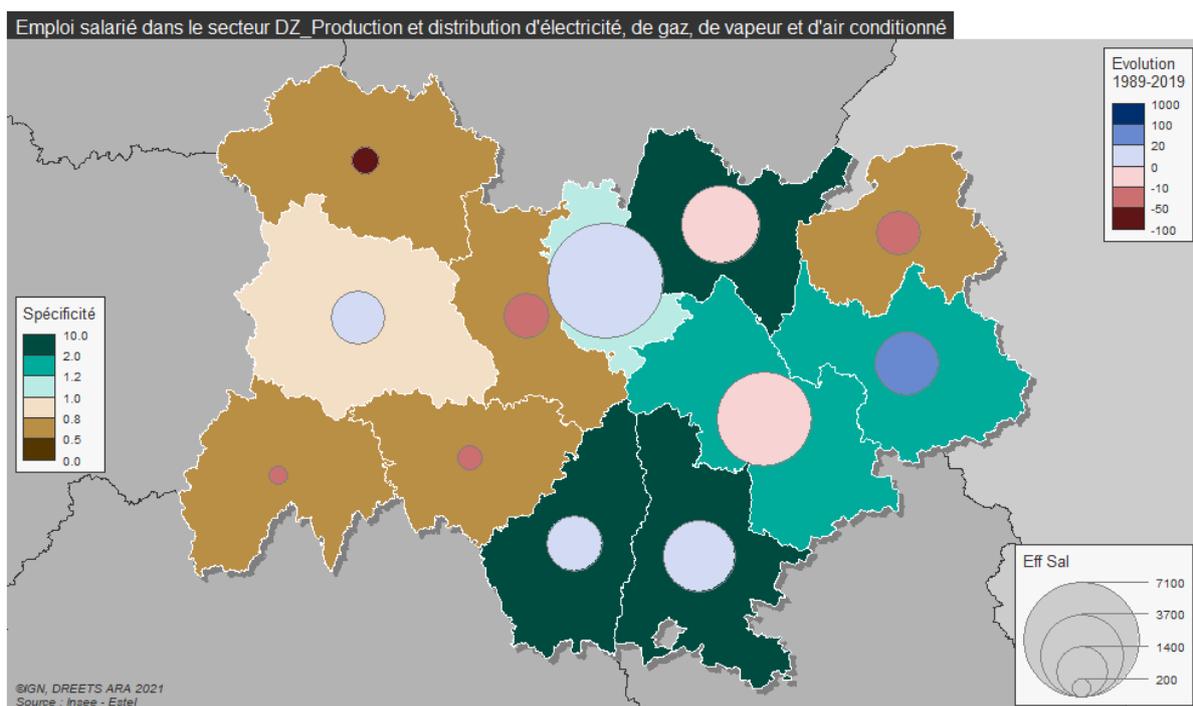
b) Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné

(48% du secteur industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution)

Le secteur compte 26 600 salariés en région à fin 2019, soit 1% de l'emploi régional. Sur les trente dernières années, il a connu une légère baisse de ses effectifs salariés (-5%), sans connaître, durant ces années, de périodes de fortes baisses ou hausses. Il atteint son niveau le plus bas en 2008 (-12% par rapport à 1989), puis l'effectif augmente jusqu'en 2014 (+12%) et recule à nouveau jusqu'en 2019 (-3%).

L'évolution est sensiblement différente selon le sexe. Le nombre d'hommes décroît de 13% sur la période de trente ans tandis que celui des femmes augmente de 36%. La part des hommes dans le secteur demeure cependant largement majoritaire, passant de 83% à 76%.

Le Rhône et l'Isère sont les départements qui comptent le plus de salariés dans le secteur en région (respectivement 7 100 et 4 900 salariés). Toutefois, comme trente ans auparavant, le secteur est plutôt la spécificité de la Drôme, de l'Ardèche et de l'Ain. Pour ce secteur et ces départements, le poids de l'emploi salarié dans le total national est au moins deux fois supérieur à celui qu'ils ont pour l'ensemble des secteurs. A l'opposé, la Loire, la Haute-Savoie, le Cantal, la Haute-Loire et l'Allier ont perdu des effectifs salariés en trente ans et l'indice de spécificité de ce secteur est inférieur à 1.



Note de lecture : les cercles représentent les effectifs salariés du secteur dans le département ; la taille du cercle augmente avec ce volume d'effectif. La couleur des cercles représente l'évolution en pourcentage de l'emploi salarié entre 1989 et 2019. Le bleu correspond à une augmentation, plus forte quand le dégradé foncé. Le rose correspond à une baisse, plus forte quand le dégradé foncé. La couleur des aplats sur les départements correspond à l'indice de spécificité en 2019. Le vert signifie une surreprésentation du secteur dans le département par rapport au niveau national avec un indice supérieur à 1. Elle est plus forte quand le dégradé foncé. Le marron signifie une sous-représentation du secteur dans le département avec un indice inférieur à 1, plus forte quand le dégradé foncé.

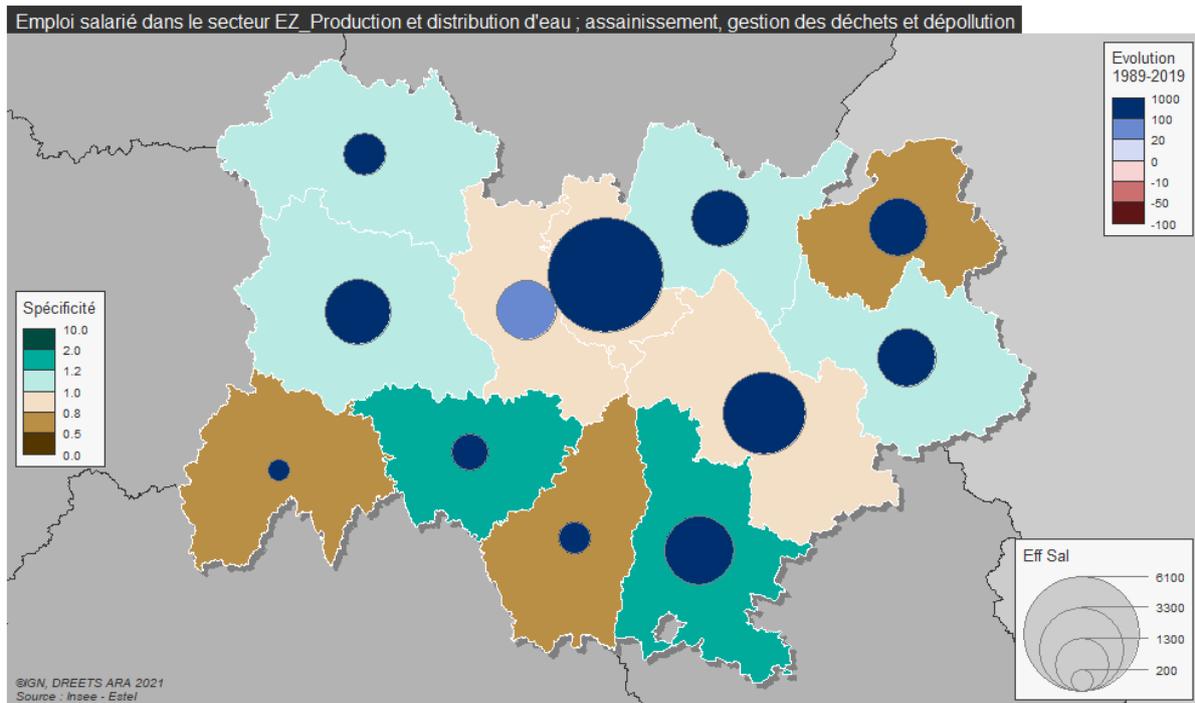
c) Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution

(43% du secteur industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution)

Ce secteur est un des rares de l'industrie dont l'effectif salarié a augmenté en trente ans, multiplié par 2,6, pour atteindre près de 22 000 salariés, soit 1% de l'emploi régional en 2019. Il est même le seul dont la progression annuelle de l'effectif est quasi constante.

La forte augmentation de l'effectif salarié du secteur concerne autant les femmes que les hommes. La part des hommes reste majoritaire (78%).

Tous les départements de la région sont concernés par cette forte hausse des effectifs salariés du secteur en trente ans. Le Rhône et l'Isère ont le plus d'emplois dans le secteur en 2019 (respectivement 6 000 et 3 000 salariés). Toutefois, c'est la Drôme et la Haute-Loire qui présentent des indices de spécificité les plus élevés. Pour ce secteur, le poids de ces départements dans l'emploi salarié au niveau national est respectivement 50% et 30% plus élevé que pour l'ensemble des secteurs en 2019.



Note de lecture : les cercles représentent les effectifs salariés du secteur dans le département ; la taille du cercle augmente avec ce volume d'effectif. La couleur des cercles représente l'évolution en pourcentage de l'emploi salarié entre 1989 et 2019. Le bleu correspond à une augmentation, plus forte quand le dégradé foncé. Le rose correspond à une baisse, plus forte quand le dégradé foncé. La couleur des aplats sur les départements correspond à l'indice de spécificité en 2019. Le vert signifie une surreprésentation du secteur dans le département par rapport au niveau national avec un indice supérieur à 1. Elle est plus forte quand le dégradé foncé. Le marron signifie une sous-représentation du secteur dans le département avec un indice inférieur à 1, plus forte quand le dégradé foncé.

Industries manufacturières

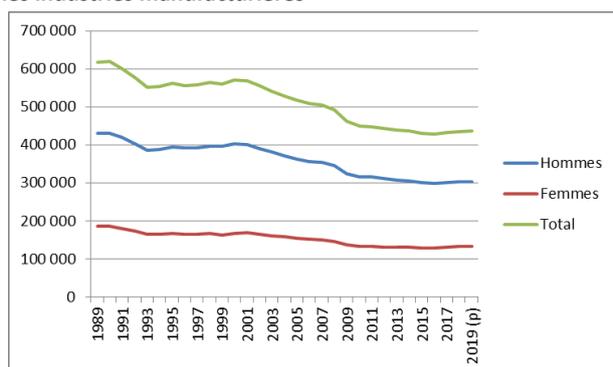
(90% de l'industrie)

A fin 2019, on dénombre 437 500 salariés dans le secteur en région, soit 14% de l'emploi salarié en région et 91% des emplois industriels en région. Depuis 1989, le secteur a perdu 29% de ses emplois salariés. Il entame cette décrue dès 1991. Elle se poursuit jusqu'en 1993 (-11% par rapport à 1990). Le secteur connaît ensuite une période de successions de hausses et de baisses annuelles jusqu'en 2001, se concluant par une légère hausse (+3%). Par la suite, le nombre d'emplois salariés dans le secteur ne cesse de décroître durant 15 ans. Le recul est de 25% sur cette période. Enfin, les trois dernières années sont marquées par une légère hausse (+2%). En 2019, la région représente 16% des emplois du secteur en France (hors Mayotte).

Les femmes et les hommes sont autant concernés par le recul de l'emploi dans ce secteur. Il demeure donc largement à dominante masculine (69%).

Les évolutions sont toutefois très contrastées entre les 13 sous-secteurs que comprennent les industries manufacturières.

Figure 6 – Evolution de l'emploi salarié dans les industries manufacturières



Champ : Emplois salariés publics et privés

Source : Estimations d'emplois localisées – INSEE

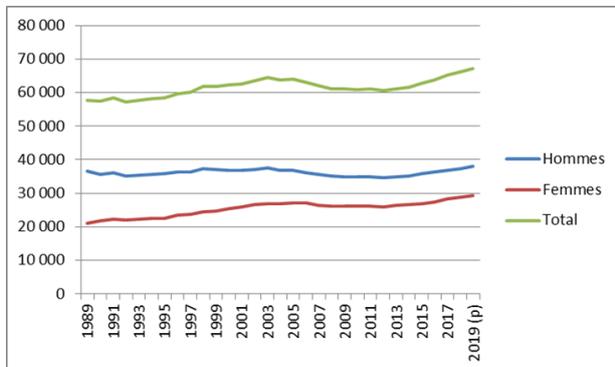
a) Fabrication de denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac

(15% du secteur des industries manufacturières)

Le secteur compte 67 000 salariés en région à fin 2019, soit 2% de l'emploi régional. Il est un des rares secteurs industriels à ne pas connaître une tendance à la baisse de ses effectifs depuis 1989 (+16%). Ses effectifs, stables entre 1989 et 1995 (+1%), entament une hausse plus nette dès 1996 jusqu'en 2003 (+11%) avant de connaître une légère baisse jusqu'en 2013 (-5%). Depuis lors, ils augmentent à nouveau (+10% à fin 2019). A cette date, la région représente 11% des emplois du secteur en France (hors Mayotte).

Sur les trente années, l'emploi des femmes dans le secteur a beaucoup plus progressé que celui des hommes (+39% contre +3%). Ainsi, la part dominante des hommes dans le secteur en 1989 (63%) s'est réduite en 2019 (57%).

Figure 7 – Evolution de l'emploi salarié dans la fabrication de denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac

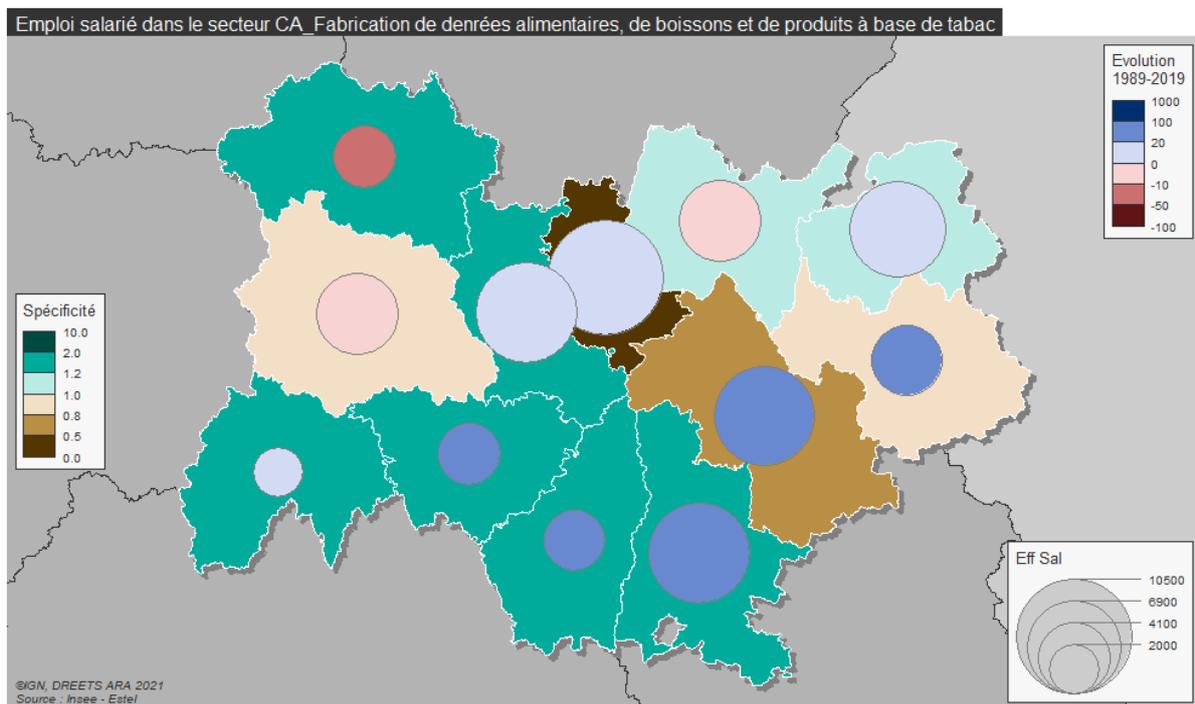


Champ : Emplois salariés publics et privés

Source : Estimations d'emplois localisées – INSEE

La hausse des effectifs salariés en trente ans concerne une majorité de départements. L'évolution la plus forte concerne les départements situés au sud de la région, en particulier la Drôme qui double quasiment ses effectifs dans le secteur. Le Puy-de-Dôme, l'Allier et l'Ain sont les seuls à échapper à ce phénomène.

Plusieurs départements ont renforcé leur spécificité par rapport à ce secteur. C'est le cas en Haute-Loire, dans le Cantal et dans la Drôme, où le poids de l'emploi salarié du secteur dans le total national est désormais près de deux fois supérieur à leur poids pour l'ensemble des secteurs. Il est aussi supérieur en Ardèche, dans la Loire et, malgré la baisse d'emplois, dans l'Allier.



Note de lecture : les cercles représentent les effectifs salariés du secteur dans le département ; la taille du cercle augmente avec ce volume d'effectif. La couleur des cercles représente l'évolution en pourcentage de l'emploi salarié entre 1989 et 2019. Le bleu correspond à une augmentation, plus forte quand le dégradé foncé. Le rose correspond à une baisse, plus forte quand le dégradé foncé. La couleur des aplats sur les départements correspond à l'indice de spécificité en 2019. Le vert signifie une surreprésentation du secteur dans le département par rapport au niveau national avec un indice supérieur à 1. Elle est plus forte quand le dégradé foncé. Le marron signifie une sous-représentation du secteur dans le département avec un indice inférieur à 1, plus forte quand le dégradé foncé.

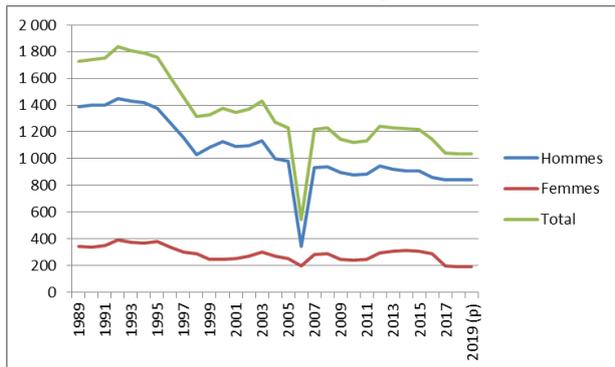
b) Cokéfaction et raffinage

(0,2% du secteur des industries manufacturières)

Avec 1 millier de salariés, le secteur est celui qui compte l'effectif le plus faible en région à fin 2019. Par rapport à 1989, il a perdu 40% du total. Il connaît d'abord une légère hausse entre 1989 et 1992 (+6%), avant de suivre une tendance globale à la baisse jusqu'en 2019 (-44%). A fin 2019, la région représente 11% des emplois du secteur en France (hors Mayotte).

Le nombre de femmes et d'hommes diminuent de façon similaire. La part des hommes, déjà majoritaire en 1989 (80%), conserve cette prééminence (81%).

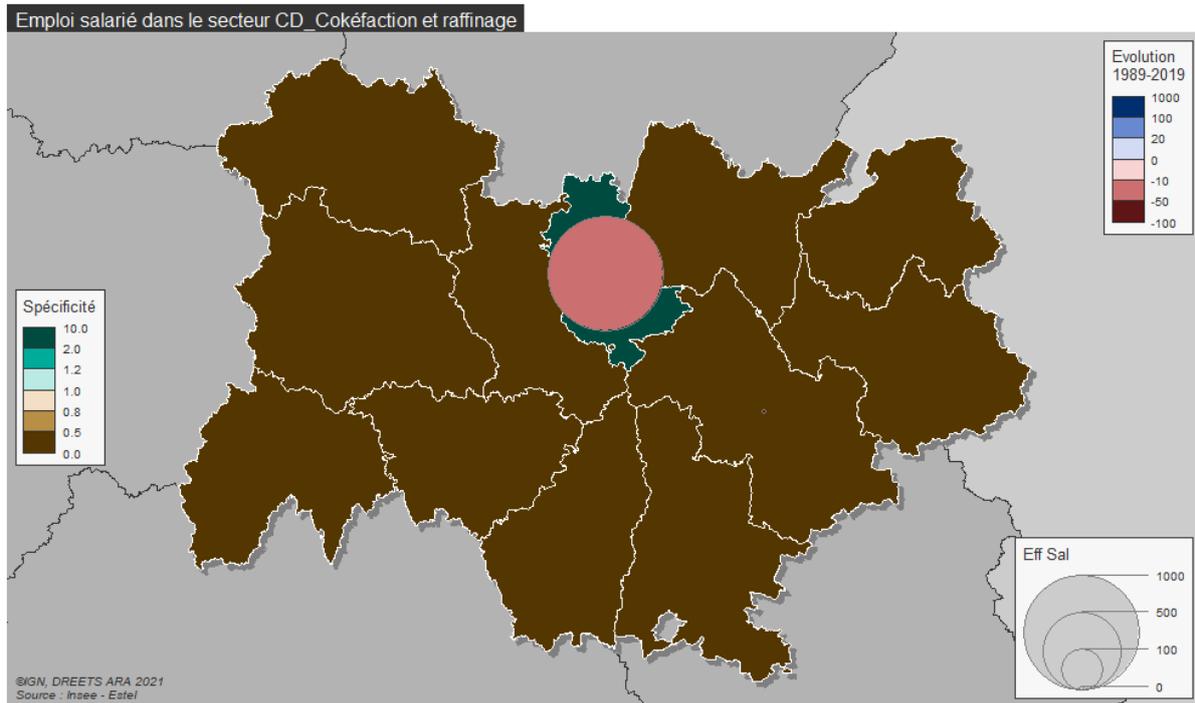
Figure 8 – Evolution de l'emploi salarié dans le secteur de la cokéfaction et raffinage



Champ : Emplois salariés publics et privés

Source : Estimations d'emplois localisées – INSEE

Dans ce secteur, la quasi-totalité des emplois se concentrent dans le Rhône.



Note de lecture : les cercles représentent les effectifs salariés du secteur dans le département ; la taille du cercle augmente avec ce volume d'effectif. La couleur des cercles représente l'évolution en pourcentage de l'emploi salarié entre 1989 et 2019. Le bleu correspond à une augmentation, plus forte quand le dégradé fonce. Le rose correspond à une baisse, plus forte quand le dégradé fonce. La couleur des aplats sur les départements correspond à l'indice de spécificité en 2019. Le vert signifie une surreprésentation du secteur dans le département par rapport au niveau national avec un indice supérieur à 1. Elle est plus forte quand le dégradé fonce. Le marron signifie une sous-représentation du secteur dans le département avec un indice inférieur à 1, plus forte quand le dégradé fonce.

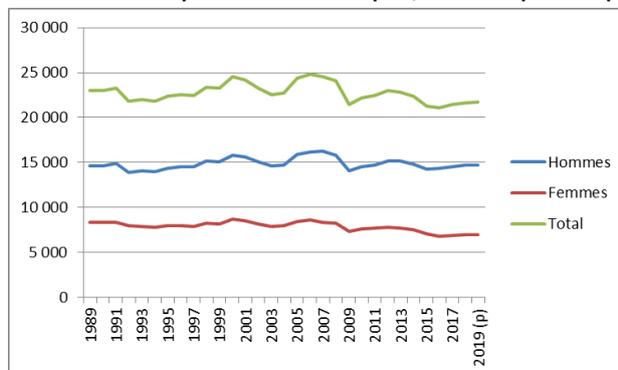
c) Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques

(5% du secteur des industries manufacturières)

Le secteur compte 21 700 salariés à fin 2019, soit 1% de l'emploi régional. Ce nombre est en baisse de 6% par rapport à 1989. Pour autant l'évolution de l'emploi dans ce secteur est irrégulière, avec un effectif oscillant entre 21 000 et 25 000. Il atteint le niveau le plus haut entre 2000-2001 et 2005-2008. Son niveau le plus bas sur la période se situe en 1992-1994, 2009 et depuis 2015. A fin 2019, la région représente 16% des effectifs salariés du secteur en France (hors Mayotte).

L'évolution de l'emploi concerne de manière différenciée les femmes et les hommes. Pour les premières, le nombre d'emplois s'est réduit de 17% en trente ans. Pour les seconds, il a très légèrement progressé (+1%). Le secteur est à dominante masculine. En 1989, ceux-ci représentaient 64% des effectifs, 68% à fin 2019.

**Figure 9 – Evolution de l'emploi salarié dans
La fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques**

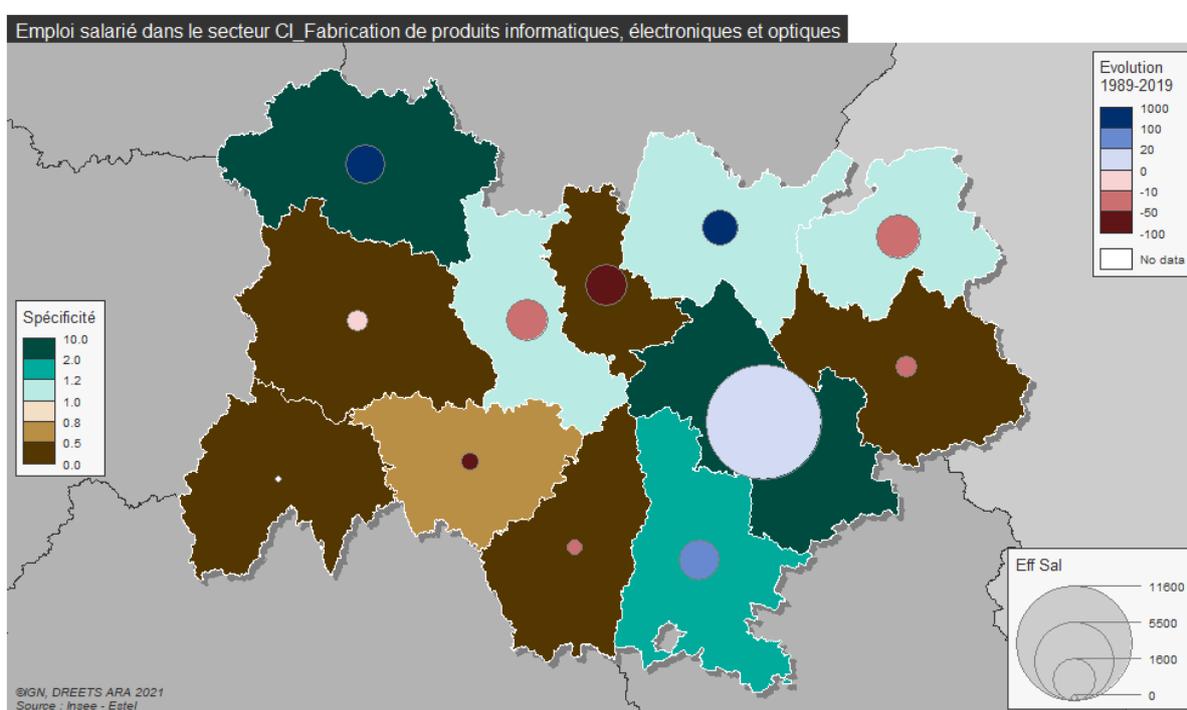


Champ : Emplois salariés publics et privés

Source : Estimations d'emplois localisées – INSEE

La baisse des effectifs salariés de ce secteur se retrouve dans la plupart des départements de la région. Pour autant, dans l'Allier et l'Ain, les effectifs ont plus que doublé. Ils connaissent également une augmentation dans la Drôme et en Isère.

L'Isère présente une spécificité par rapport à ce secteur, forte déjà en 1989 et qui s'est accrue depuis. Le poids de l'emploi salarié du département dans le total national pour ce secteur est plus de quatre fois supérieur à son poids dans l'ensemble des secteurs. L'Allier n'avait pas de spécificité dans ce secteur il y a trente ans. En 2019, du fait de l'accroissement du nombre d'emplois, l'emploi salarié du département dans le total national pèse deux fois plus que dans l'ensemble des secteurs. La Drôme a suivi la même trajectoire de façon moins prononcée. L'emploi salarié pèse 43% de plus dans le total national du secteur que tous secteurs confondus.



Note de lecture : les cercles représentent les effectifs salariés du secteur dans le département ; la taille du cercle augmente avec ce volume d'effectif. La couleur des cercles représente l'évolution en pourcentage de l'emploi salarié entre 1989 et 2019. Le bleu correspond à une augmentation, plus forte quand le dégradé foncé. Le rose correspond à une baisse, plus forte quand le dégradé foncé. La couleur des aplats sur les départements correspond à l'indice de spécificité en 2019. Le vert signifie une surreprésentation du secteur dans le département par rapport au niveau national avec un indice supérieur à 1. Elle est plus forte quand le dégradé foncé. Le marron signifie une sous-représentation du secteur dans le département avec un indice inférieur à 1, plus forte quand le dégradé foncé.

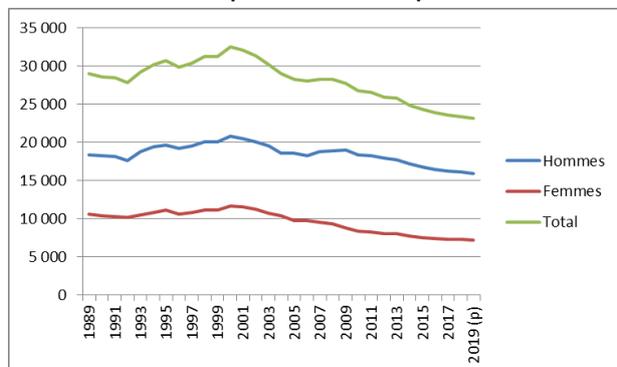
d) Fabrication de produits d'équipements électriques

(5% du secteur des industries manufacturières)

Plus de 23 000 salariés travaillent dans ce secteur à fin 2019, soit 1% des effectifs salariés régionaux. En trente ans, le secteur a perdu 20% de salariés. Deux tendances peuvent se distinguer sur cette période. Une tendance non linéaire à la hausse des effectifs entre 1989 et 2000 (+12%), puis une tendance plus forte de baisse jusqu'en 2019 (-29%). A fin 2019, la région représente 22% des effectifs salariés du secteur en France (hors Mayotte).

L'évolution à la baisse concerne autant les femmes que les hommes. Elle est cependant plus prononcée pour les premières (-32% contre -13%). Au final, la part des hommes dans le secteur qui était de 63% en 1989 est de 69% en 2019.

Figure 10 – Evolution de l'emploi salarié dans la fabrication de produits électroniques

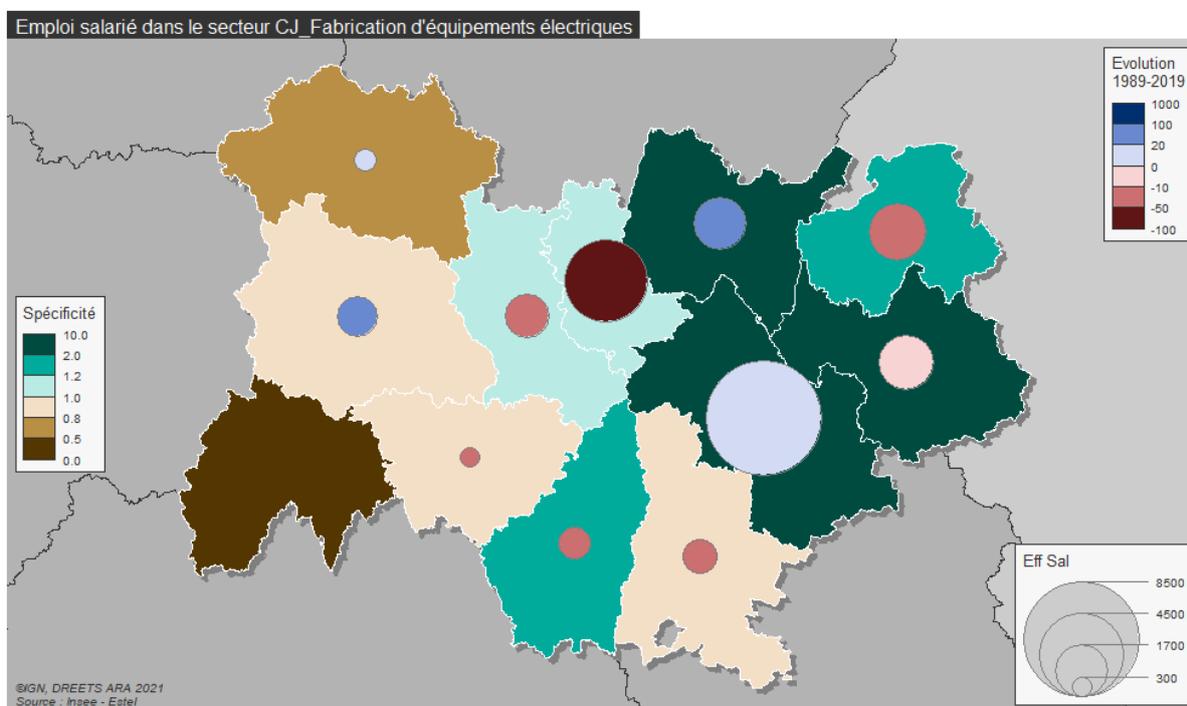


Champ : Emplois salariés publics et privés

Source : Estimations d'emplois localisées – INSEE

La plupart des départements sont concernés par cette évolution à la baisse des effectifs salariés, en particulier le Rhône (-54%) et la Haute-Loire (-50%). Les effectifs augmentent cependant dans l'Allier, l'Ain, le Puy-de-Dôme et l'Isère. C'est en Isère que l'on retrouve le plus grand nombre d'emplois salariés en 2019 (8 500).

Ce département présente une forte spécificité par rapport à ce secteur qui s'est renforcée en trente ans. L'emploi salarié y pèse quatre fois plus pour ce secteur dans le total national que dans l'ensemble des secteurs. Dans l'Ain et la Savoie, la spécificité est moindre mais en progression depuis trente ans. L'emploi salarié du secteur dans ces deux départements pèsent plus du double dans le total national que l'ensemble des secteurs. On note, à l'inverse, qu'avec le fort recul du nombre d'emplois salariés qu'a connu le Rhône dans ce secteur, le département n'a plus réellement de spécificité dans ce secteur. Son indice de spécificité est proche de 1.



Note de lecture : les cercles représentent les effectifs salariés du secteur dans le département ; la taille du cercle augmente avec ce volume d'effectif. La couleur des cercles représente l'évolution en pourcentage de l'emploi salarié entre 1989 et 2019. Le bleu correspond à une augmentation, plus forte quand le dégradé foncé. Le rose correspond à une baisse, plus forte quand le dégradé foncé. La couleur des aplats sur les départements correspond à l'indice de spécificité en 2019. Le vert signifie une surreprésentation du secteur dans le département par rapport au niveau national avec un indice supérieur à 1. Elle est plus forte quand le dégradé foncé. Le marron signifie une sous-représentation du secteur dans le département avec un indice inférieur à 1, plus forte quand le dégradé foncé.

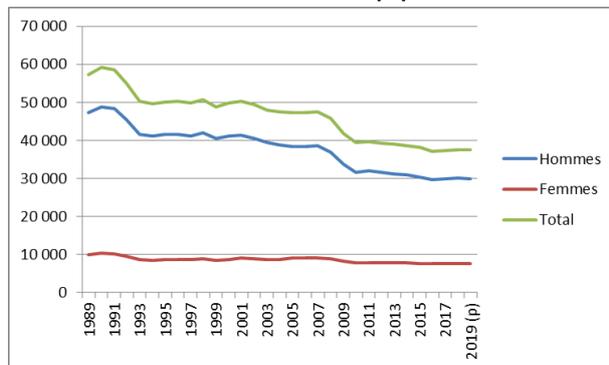
e) Fabrication de machines et équipements n.c.a

(9% des industries manufacturières)

On dénombre plus de 37 000 salariés dans le secteur en 2019, soit 1% de l'effectif salarié régional. Participant au déclin de l'emploi industriel, le secteur a perdu près de 20 000 salariés en trente ans, soit 34% de ses effectifs. Ce déclin se caractérise par un premier recul entre 1990 et 1993 (-15%), auquel succède une longue période de stagnation jusqu'en 2001. Depuis, les effectifs suivent une tendance à la baisse jusqu'en 2019 (-26%). A fin 2019, la région représente 21% des effectifs salariés du secteur en France (hors Mayotte).

Les femmes et les hommes ont été concernés par ce recul de l'emploi dans le secteur, mais il est plus prononcé pour ces derniers (-37% contre -24%). La part des hommes, déjà dominante dans le secteur trente ans auparavant, reste majoritaire (80%).

Figure 11 – Evolution de l'emploi salarié dans la fabrication de machines et équipements

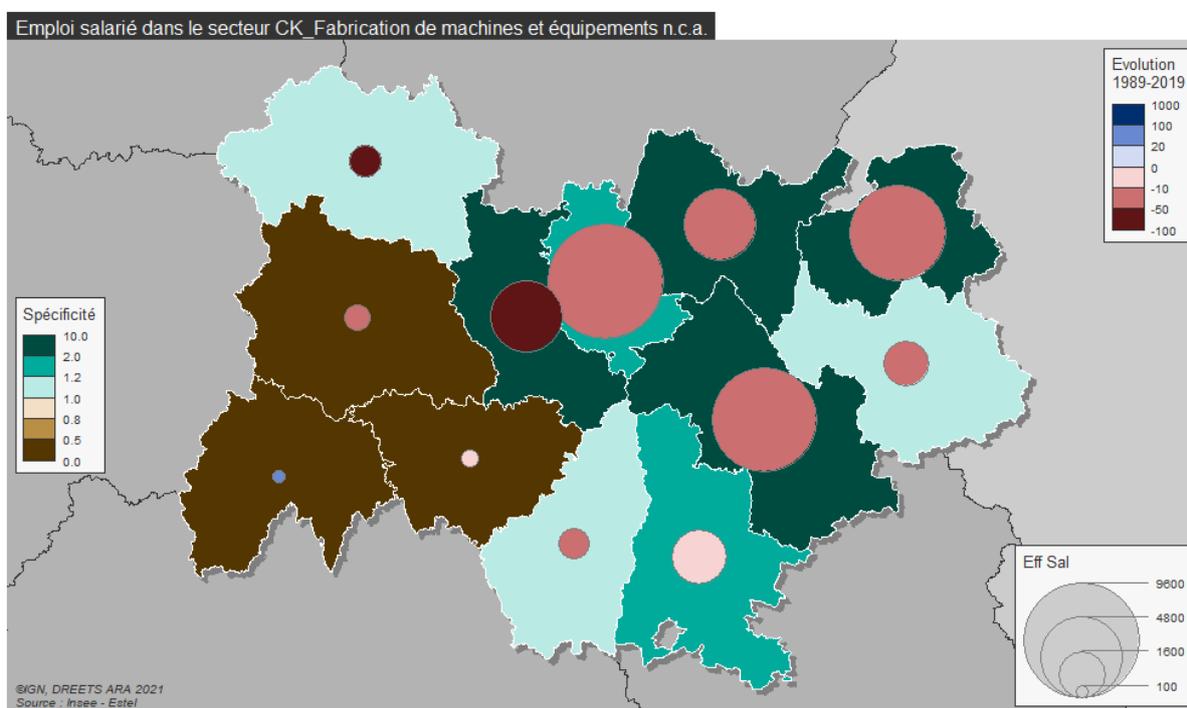


Champ : Emplois salariés publics et privés

Source : Estimations d'emplois localisées – INSEE

Ce fort déclin de l'emploi salarié dans le secteur de la fabrication de machines et équipements concerne tous les départements, mis à part le Cantal. Il est le plus marqué dans la Loire et l'Allier (-59%).

Les départements ayant le plus d'emplois dans ce secteur en 2019 sont aussi ceux avec l'indice de spécificité le plus élevé. Ainsi, le poids de l'emploi salarié du secteur en Haute-Savoie et en Isère dans le total national est, comme trente ans auparavant, respectivement le triple et le double du poids de l'ensemble des secteurs. La surreprésentation de l'Ain dans ce secteur s'est quant à elle renforcée en dépit du recul de l'emploi salarié. Le poids de l'emploi salarié dans le total national représente 2,6 fois celui de l'ensemble des secteurs. Malgré un recul de l'indice de spécificité, la Loire demeure aussi un département avec une spécificité notable pour ce secteur. Le poids de l'emploi salarié du secteur dans le total national est le double du poids de l'ensemble des secteurs.



Note de lecture : Les cercles représentent les effectifs salariés du secteur dans le département et la taille du cercle augmente avec ce volume d'effectif. La couleur des cercles représente l'évolution en pourcentage de l'emploi salarié entre 1989 et 2019. Le bleu correspond à une augmentation, plus forte avec une teinte foncée. Le marron correspond à une baisse, plus forte avec une teinte foncée. La couleur des aplats de la carte correspond à l'indice de spécificité en 2019. Le vert signifie une surreprésentation du secteur dans le département par rapport au niveau national avec un indice supérieur à 1. Elle est plus forte avec une teinte plus foncée. Le marron signifie une sousreprésentation du secteur dans le département avec un indice inférieur à 1, plus forte avec une teinte foncée.

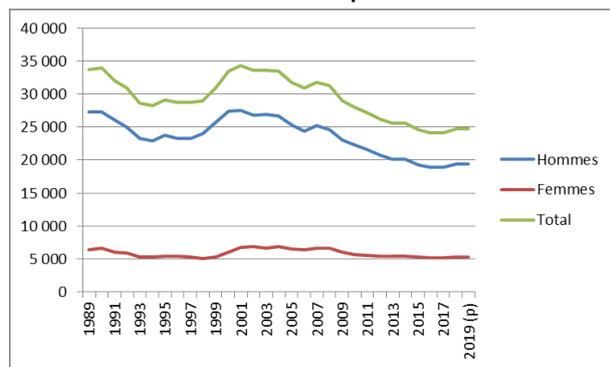
f) Fabrication de matériels de transports

(6% du secteur des industries manufacturières)

On dénombre plus de 24 500 salariés dans le secteur en 2019, soit 1% de l'effectif salarié régional. Participant au déclin de l'emploi industriel régional, le secteur a perdu près de 9 000 salariés en trente ans, soit 27% de ses effectifs. Ce déclin s'opère par un premier recul entre 1990 et 1993 (-16%), auquel succède une période de stagnation jusqu'en 1998. L'emploi salarié augmente un peu et le secteur retrouve au début des années 2000 le même niveau qu'en 1990. Depuis 2005, les effectifs suivent une tendance à la baisse jusqu'en 2019 (-22%). A fin 2019, la région représente 7% des effectifs salariés du secteur en France (hors Mayotte).

Les femmes et les hommes ont autant été concernés par ce recul de l'emploi dans le secteur, mais il est plus prononcé pour ces derniers (-29% contre -16%). La part des hommes, dominante dans le secteur trente en ans auparavant, reste majoritaire (78%).

Figure 12 – Evolution de l'emploi salarié dans la fabrication de matériel de transport

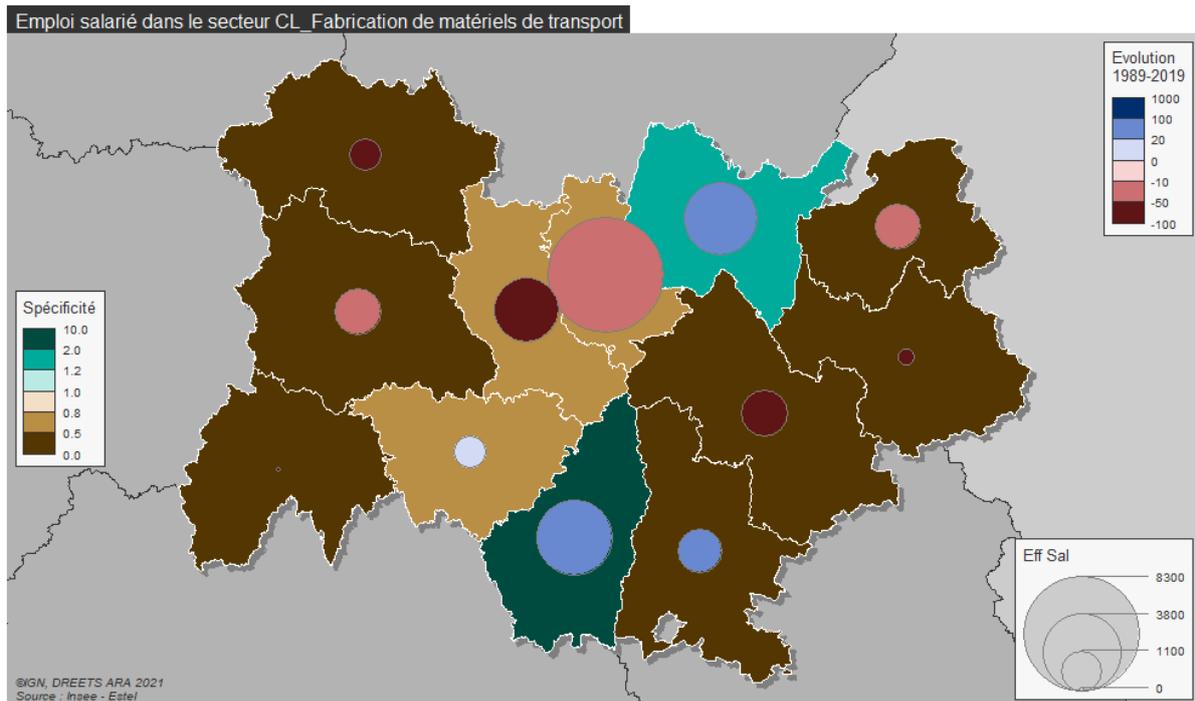


Champ : Emplois salariés publics et privés

Source : Estimations d'emplois localisées– INSEE

La majorité des départements participe au recul de l'emploi salarié dans le secteur au niveau régional. Quatre départements ont à l'inverse connu une hausse en trente ans : l'Ain (+41%), la Drôme (+23%), l'Ardèche (+25%) et la Haute-Loire (+9%).

Toutefois, seuls l'Ardèche et l'Ain ont une spécificité dans ce secteur. Le poids de l'emploi salarié du secteur en Ardèche dans le total national représente près de trois fois le poids de l'ensemble des secteurs, contre deux fois, trente ans auparavant. L'Ain n'avait alors pas de spécificité dans le secteur. Le poids de son emploi salarié dans le total national du secteur en 2019 est désormais 22% supérieur à celui de l'ensemble des secteurs.



Note de lecture : les cercles représentent les effectifs salariés du secteur dans le département ; la taille du cercle augmente avec ce volume d'effectif. La couleur des cercles représente l'évolution en pourcentage de l'emploi salarié entre 1989 et 2019. Le bleu correspond à une augmentation, plus forte quand le dégradé fonce. Le rose correspond à une baisse, plus forte quand le dégradé fonce. La couleur des aplats sur les départements correspond à l'indice de spécificité en 2019. Le vert signifie une surreprésentation du secteur dans le département par rapport au niveau national avec un indice supérieur à 1. Elle est plus forte quand le dégradé fonce. Le marron signifie une sous-représentation du secteur dans le département avec un indice inférieur à 1, plus forte quand le dégradé fonce.

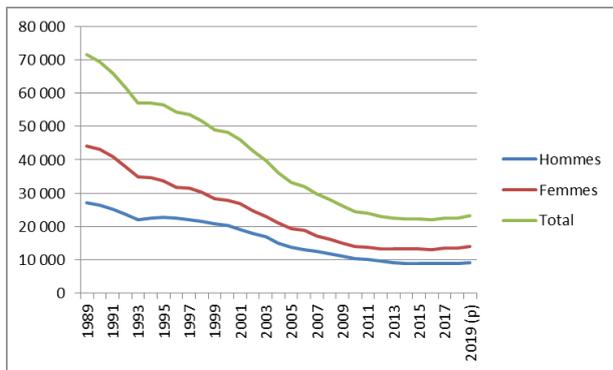
g) Fabrication de textiles, industries de l'habillement, du cuir et de la chaussure

(5% du secteur des industries manufacturières)

Le secteur est celui qui a connu le plus fort déclin de ses effectifs salariés en valeur relative et en volume, en trente ans, parmi l'ensemble des secteurs industriels (-67%). Il comptait alors plus de 71 000 salariés (soit 5% des effectifs régionaux) et n'en compte plus que 23 200 en 2019 (soit 1%). Le recul de l'emploi est quasi permanent entre 1989 et 2016, même s'il connaît un ralentissement dans les années 2010. On note par ailleurs, que les trois dernières années disponibles (2017 à 2019) correspondent à une légère hausse annuelle des effectifs salariés. Elle équivaut au total à un accroissement de 6% par rapport à 2016. A fin 2019, la région représente toutefois 22% des effectifs salariés du secteur en France (hors Mayotte).

Les femmes et les hommes sont concernés au même niveau par ce recul de l'emploi dans le secteur. La part dominante des femmes dans l'emploi a peu varié (60% en 2019).

**Figure 13 – Evolution de l'emploi dans
la fabrication de textiles, industries de l'habillement, du cuir et de la chaussure**

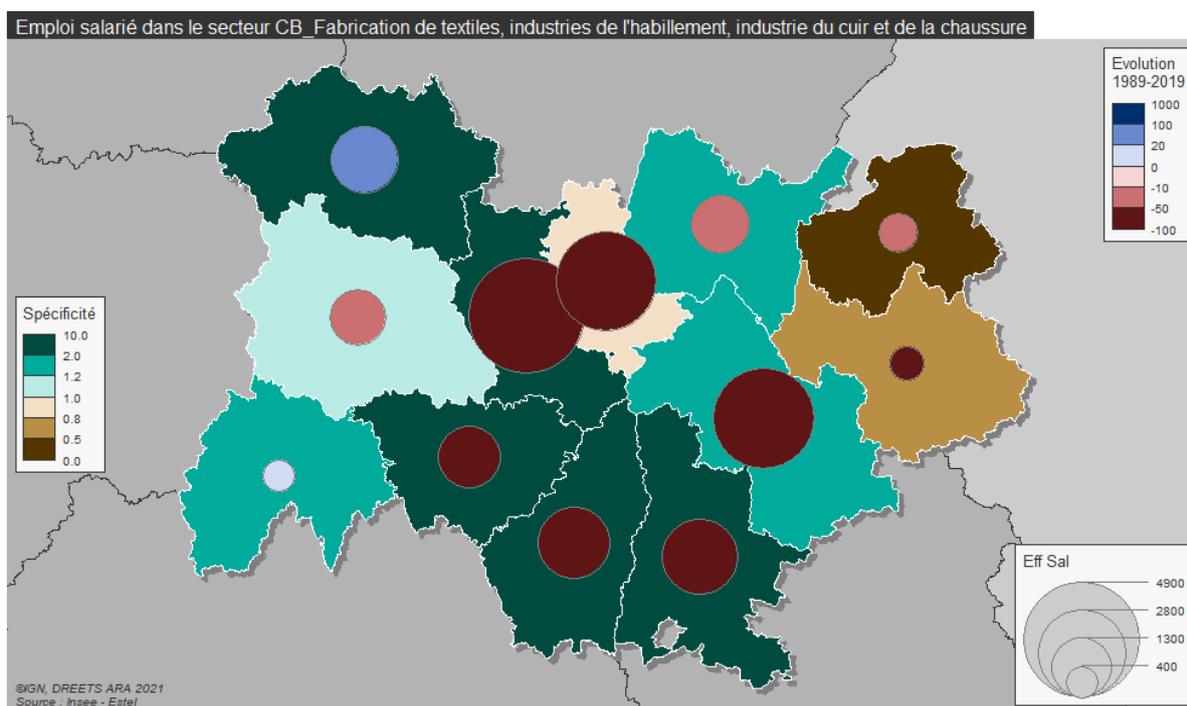


Champ : Emplois salariés publics et privés

Source : Estimations d'emplois localisées – INSEE

La très grande majorité des départements a contribué à ce fort recul de l'emploi salarié en région dans ce secteur. Seuls le Cantal (+4%) et surtout l'Allier (+40%) ont gagné en effectif durant cette période. La Loire est en 2019 le département qui compte cependant le plus d'emplois salariés (plus de 4 800).

Dans ce contexte, la spécificité de plusieurs départements dans le secteur a pourtant augmenté. Dans le Cantal et de l'Allier, le poids de l'emploi salarié du secteur dans le total national était inférieur à la moyenne des secteurs en 1989. Il est désormais près de quatre fois supérieur dans l'Allier et deux fois dans le Cantal en 2019. En Haute-Loire, Ardèche et Loire, il est désormais quatre à cinq fois supérieur. Il est 2,6 fois supérieur dans la Drôme et le double en Isère.



Note de lecture : les cercles représentent les effectifs salariés du secteur dans le département ; la taille du cercle augmente avec ce volume d'effectif. La couleur des cercles représente l'évolution en pourcentage de l'emploi salarié entre 1989 et 2019. Le bleu correspond à une augmentation, plus forte quand le dégradé foncé. Le rose correspond à une baisse, plus forte quand le dégradé foncé. La couleur des aplats sur les départements correspond à l'indice de spécificité en 2019. Le vert signifie une surreprésentation du secteur dans le département par rapport au niveau national avec un indice supérieur à 1. Elle est plus forte quand le dégradé foncé. Le marron signifie une sous-représentation du secteur dans le département avec un indice inférieur à 1, plus forte quand le dégradé foncé.

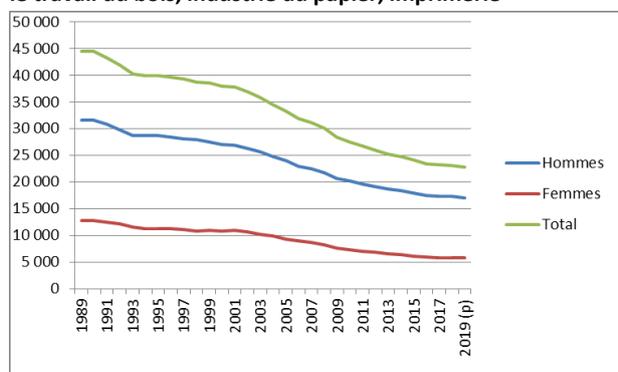
h) Travail du bois, industrie du papier, imprimerie

(5% du secteur des industries manufacturières)

On dénombre plus de 22 800 salariés dans le secteur en 2019, soit 1% de l'effectif salarié régional. Participant au déclin de l'emploi industriel, le secteur a perdu près de 22 000 salariés en trente ans, soit la moitié de ses effectifs (-49%). Cette baisse de l'emploi salarié se déroule de façon quasi continue sur la période. A fin 2019, la région représente 13% des effectifs salariés du secteur en France (hors Mayotte).

Les femmes et les hommes ont autant été concernés par le recul de l'emploi dans ce secteur, mais il est un peu plus prononcé pour les premières (-55% contre -46%). La part des hommes dominante dans le secteur trente en ans auparavant, s'est donc renforcée (75%).

Figure 14 – Evolution de l'emploi salarié dans le travail du bois, industrie du papier, imprimerie

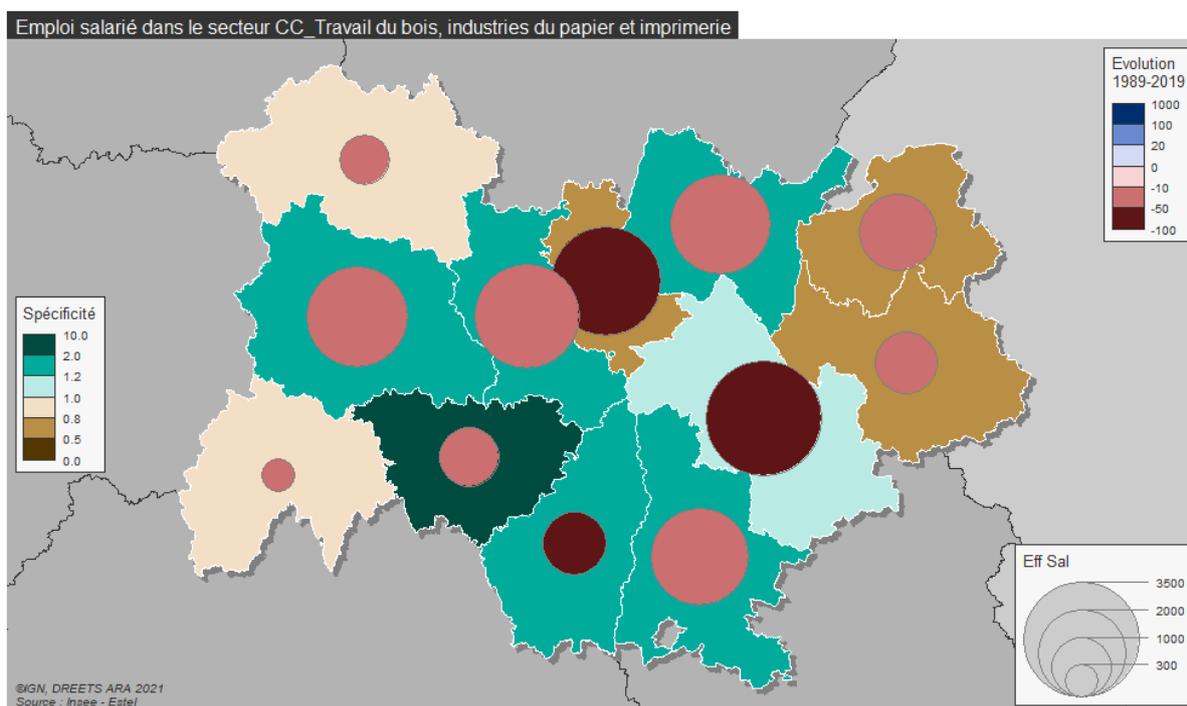


Champ : Emplois salariés publics et privés

Source : Estimations d'emplois localisées – INSEE

Tous les départements ont contribué au recul de l'emploi salarié dans le secteur au niveau régional durant les trente années.

En 2019, la Haute-Loire a la plus forte spécificité. Le poids de l'emploi salarié du secteur dans le total national est plus du double du poids de l'ensemble des secteurs. Dans l'Ain et la Drôme, la situation est quasiment similaire. La spécificité de ces départements a augmenté par rapport à 1989. C'est le cas également dans la Loire et le Puy-de-Dôme. En Ardèche, la spécificité dans le secteur a légèrement reculé mais le poids de l'emploi salarié du secteur dans le total national est de 72% supérieur à l'ensemble des secteurs.



Note de lecture : les cercles représentent les effectifs salariés du secteur dans le département ; la taille du cercle augmente avec ce volume d'effectif. La couleur des cercles représente l'évolution en pourcentage de l'emploi salarié entre 1989 et 2019. Le bleu correspond à une augmentation, plus forte quand le dégradé fonce. Le rose correspond à une baisse, plus forte quand le dégradé fonce. La couleur des aplats sur les départements correspond à l'indice de spécificité en 2019. Le vert signifie une surreprésentation du secteur dans le département par rapport au niveau national avec un indice supérieur à 1. Elle est plus forte quand le dégradé fonce. Le marron signifie une sous-représentation du secteur dans le département avec un indice inférieur à 1, plus forte quand le dégradé fonce.

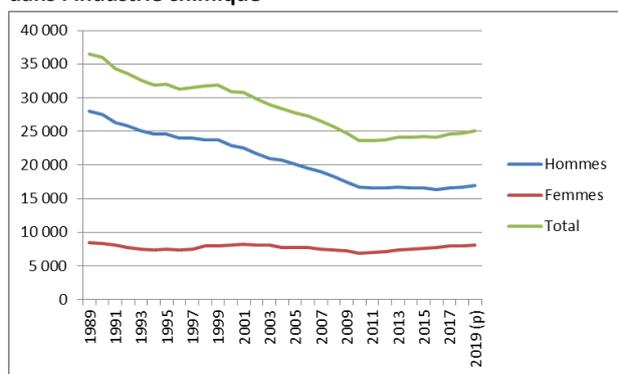
i) Industrie chimique

(6% du secteur des industries manufacturières)

Avec 25 000 salariés en région à fin 2019, le secteur représente 1% de l'emploi. En trente ans, il a connu une baisse de 31% de ses effectifs. Ceux-ci ont commencé à décroître de 12% entre 1989 et 1994 avant de se stabiliser durant 5 ans. Par la suite, la période 2000-2010 est traversée par un nouveau recul de l'emploi dans le secteur (-26%). A fin 2019, la région représente 17% des effectifs salariés du secteur en France (hors Mayotte).

Les hommes ont été davantage concernés par le recul de l'emploi salarié (-39% contre -4% pour les femmes). Leur part dans le secteur était de 77% en 1989. Elle demeure très dominante trente ans plus tard (68%).

Figure 15 – Evolution de l'emploi salarié dans l'industrie chimique



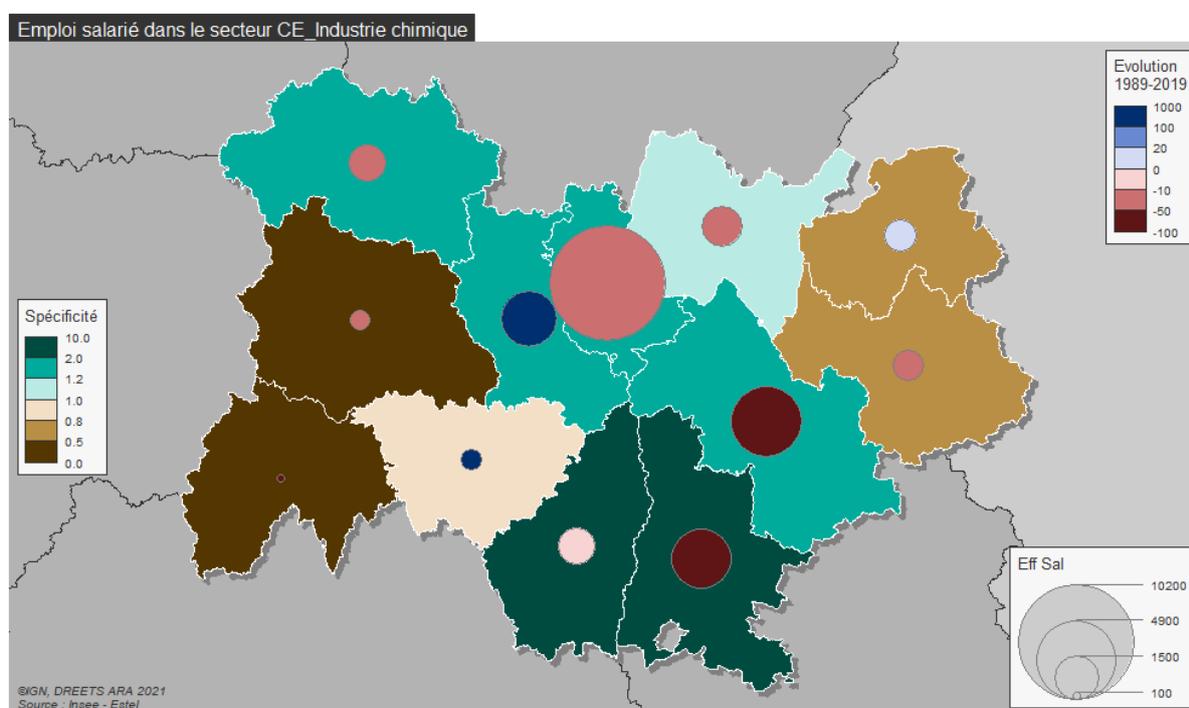
Champ : Emplois salariés publics et privés

Source : Estimations d'emplois localisées – INSEE

Les départements qui concentrent la plus grande majorité des emplois salariés dans le secteur, essentiellement le Rhône, ont perdu des effectifs en trente ans. Ce recul concerne surtout l'Isère et la Drôme. A l'inverse, la Loire a connu un triplement de ses effectifs dans le secteur et la Haute-Loire une multiplication par 2,4.

En 2019, les trois départements ayant la plus forte spécificité dans le secteur sont la Drôme, l'Ardèche et le Rhône. Dans le premier, le poids départemental de l'emploi salarié du secteur dans le total national est 2,4 fois supérieur au poids de l'ensemble des secteurs. Cette spécificité a cependant légèrement reculé en trente ans. Dans le deuxième, la spécificité a fortement augmenté et le poids de l'emploi salarié du secteur dans le total national représente désormais le double du poids de l'ensemble des secteurs. Dans le troisième, la spécificité a augmenté et le poids est pratiquement double.

Trois autres départements ont une certaine spécificité dans le secteur avec un poids supérieur de 50% à celui qu'ils ont dans l'ensemble des secteurs pour la Loire et l'Allier et de 40% pour l'Isère.



Note de lecture : les cercles représentent les effectifs salariés du secteur dans le département ; la taille du cercle augmente avec ce volume d'effectif. La couleur des cercles représente l'évolution en pourcentage de l'emploi salarié entre 1989 et 2019. Le bleu correspond à une augmentation, plus forte quand le dégradé foncé. Le rose correspond à une baisse, plus forte quand le dégradé foncé. La couleur des aplats sur les départements correspond à l'indice de spécificité en 2019. Le vert signifie une surreprésentation du secteur dans le département par rapport au niveau national avec un indice supérieur à 1. Elle est plus forte quand le dégradé foncé. Le marron signifie une sous-représentation du secteur dans le département avec un indice inférieur à 1, plus forte quand le dégradé foncé.

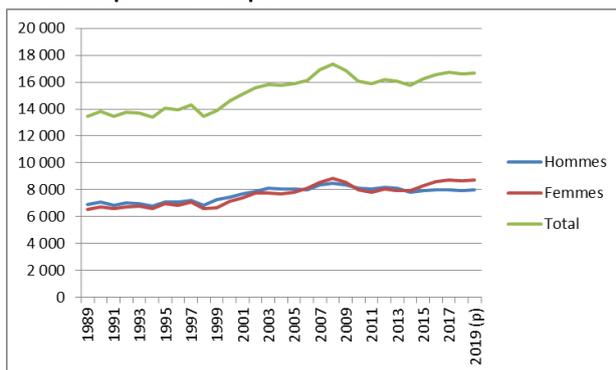
j) Industrie pharmaceutique

(4% du secteur des industries manufacturières)

Ce secteur est une des exceptions au déclin de l'emploi salarié industriel en région. Il a gagné 24% de salariés en plus depuis 1989 et compte près de 16 700 salariés en 2019, soit 0,5% de l'emploi salarié régional. On peut distinguer trois tendances sur la période. Une première période allant de 1989 à 1998 est une période de relative stabilité du niveau d'emploi salarié (0%). Une deuxième période d'accroissement du nombre d'emplois débute en 1999 et se poursuit jusqu'en 2008 (+29%). Le secteur connaît ensuite à nouveau une relative stabilité jusqu'en 2019 (-4%). A fin 2019, la région représente 20% des effectifs salariés du secteur en France (hors Mayotte).

La répartition de l'emploi salarié selon le sexe était très équilibrée en 1989 (51% d'hommes et 49% de femmes). Même si la hausse de l'emploi a davantage concerné les femmes durant trente ans (+33% contre +16%), elle reste assez équilibrée (48% d'hommes et 52% de femmes).

Figure 35 – Evolution de l'emploi salarié dans l'industrie pharmaceutique

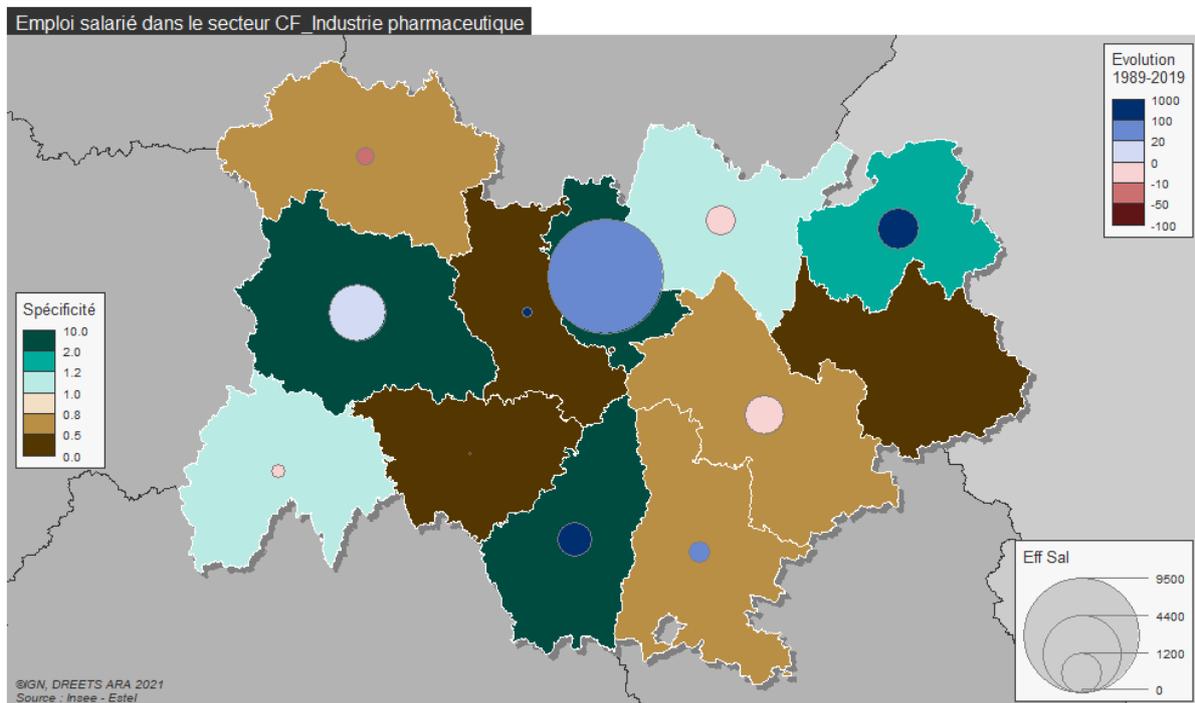


Champ : Emplois salariés publics et privés

Source : Estimations d'emplois localisées – INSEE

Le Rhône concentre en 2019 une grande majorité des emplois salariés du secteur (9 500 salariés), devant le Puy-de-Dôme (2 400 salariés) et la Haute-Savoie (1 200 salariés). Dans ces trois départements, les effectifs salariés ont augmenté en trente ans, en particulier en Haute-Savoie où ils ont été multipliés par 2,2. L'évolution à la hausse est également notable dans la Loire et en Ardèche.

Rhône, Puy-de-Dôme, Ardèche et Haute-Savoie ont la plus forte spécificité dans le secteur de l'industrie pharmaceutique. Dans le Rhône et le Puy-de-Dôme, le poids de l'emploi salarié du secteur dans le total national est le triple du poids de l'ensemble des secteurs. Il est proche de ce ratio également en Ardèche alors que, trente ans auparavant, le département n'avait aucune spécificité concernant ce secteur. Enfin, en Haute-Savoie, le poids est supérieur de 50% au poids de l'ensemble des secteurs dans le total national, alors qu'il était inférieur en 1989.



Note de lecture : les cercles représentent les effectifs salariés du secteur dans le département ; la taille du cercle augmente avec ce volume d'effectif. La couleur des cercles représente l'évolution en pourcentage de l'emploi salarié entre 1989 et 2019. Le bleu correspond à une augmentation, plus forte quand le dégradé foncé. Le rose correspond à une baisse, plus forte quand le dégradé foncé. La couleur des aplats sur les départements correspond à l'indice de spécificité en 2019. Le vert signifie une surreprésentation du secteur dans le département par rapport au niveau national avec un indice supérieur à 1. Elle est plus forte quand le dégradé foncé. Le marron signifie une sous-représentation du secteur dans le département avec un indice inférieur à 1, plus forte quand le dégradé foncé.

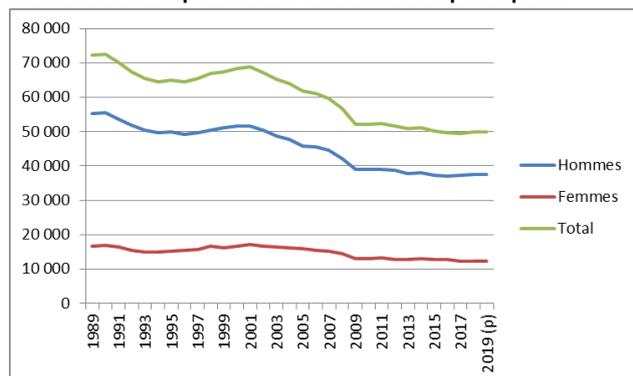
k) Fabrication de produits en caoutchouc et en plastiques ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques

(11% du secteur des industries manufacturières)

A fin 2019, le secteur compte près de 50 000 salariés en région, soit 2% de l'emploi salarié total. Sur les trente dernières années, il a connu un recul de 31% de ses emplois salariés. Cette évolution peut se partager en quatre périodes. Une première période de baisse débute en 1991 et se poursuit jusqu'en 1994 (-11%). L'emploi dans le secteur est ensuite relativement stable jusqu'en 1997 (+1%). Les quatre années suivantes marquent un regain de l'emploi (+5%). Enfin, depuis 2002, le secteur connaît une tendance à la baisse plus ou moins aigue selon les années qui se poursuit jusqu'en 2019 (-28%). A fin 2019, la région représente tout de même 19% des effectifs salariés du secteur en France (hors Mayotte).

Les femmes et les hommes subissent ce recul de l'emploi salarié dans le secteur et la part des hommes restent largement dominante (75%).

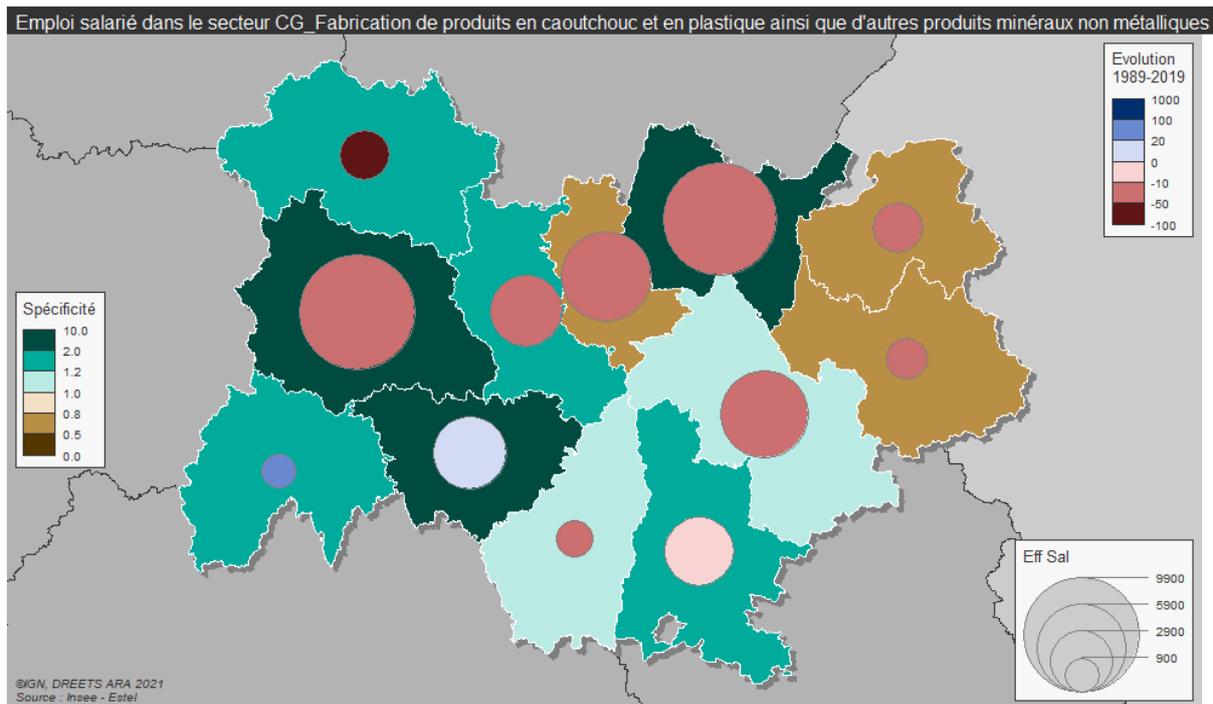
**Figure 36 – Evolution de l'emploi salarié dans
La fabrication de produits en caoutchouc et plastiques...**



Champ : Emplois salariés publics et privés

Source : Estimations d'emplois localisées – INSEE

La grande majorité des départements a contribué au recul de l'emploi salarié dans le secteur en région. Seuls le Cantal et la Haute-Loire ont connu une hausse sur la période. En 2019, le Puy-de-Dôme (9 900 salariés) et l'Ain (9 500 salariés) sont les deux départements comptant le plus d'emplois salariés dans le secteur. Avec la Haute-Loire, ils ont la plus forte spécificité dans le secteur. Le poids de l'emploi salarié du secteur dans le total national est quatre à cinq fois supérieur au poids de l'ensemble des secteurs. A un degré moindre, il est près de deux fois supérieur dans le Cantal, la Drôme et l'Allier.



Note de lecture : les cercles représentent les effectifs salariés du secteur dans le département ; la taille du cercle augmente avec ce volume d'effectif. La couleur des cercles représente l'évolution en pourcentage de l'emploi salarié entre 1989 et 2019. Le bleu correspond à une augmentation, plus forte quand le dégradé foncé. Le rose correspond à une baisse, plus forte quand le dégradé foncé. La couleur des aplats sur les départements correspond à l'indice de spécificité en 2019. Le vert signifie une surreprésentation du secteur dans le département par rapport au niveau national avec un indice supérieur à 1. Elle est plus forte quand le dégradé foncé. Le marron signifie une sous-représentation du secteur dans le département avec un indice inférieur à 1, plus forte quand le dégradé foncé.

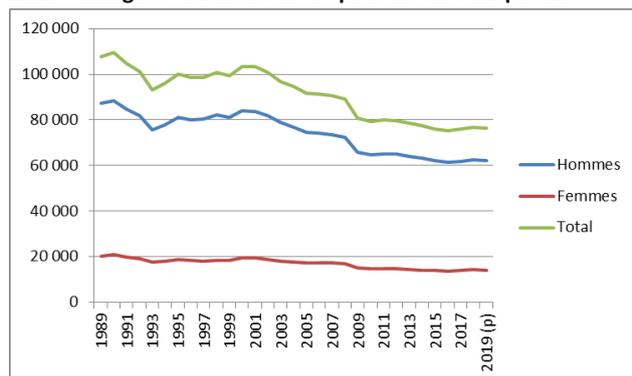
l) Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements

(17% du secteur des industries manufacturières)

Comme trente ans auparavant, le secteur est celui qui compte le plus de salariés dans l'industrie en région à fin 2019 (76 000 salariés, soit 2% de l'emploi régional). Pour autant, il a connu un recul de 29% de son effectif salarié sur la période. Ce retrait se décline en quatre phases. Une première phase correspond à une forte baisse entre 1990 et 1993 (-15%). Le secteur entame ensuite une période de hausse progressive de l'emploi jusqu'en 2000-2001, sans atteindre le niveau de 1990 (+11%). Il connaît ensuite une nouvelle tendance à la baisse qui dure jusqu'en 2015 (-26%). Celle-ci s'interrompt l'année suivante et l'emploi se stabilise jusqu'à fin 2019 (0%). A fin 2019, la région représente 20% des effectifs salariés du secteur en France (Hors Mayotte).

L'évolution de l'emploi des femmes et des hommes dans le secteur est identique sur les trente années. La part des hommes, largement majoritaire, reste également identique (81%).

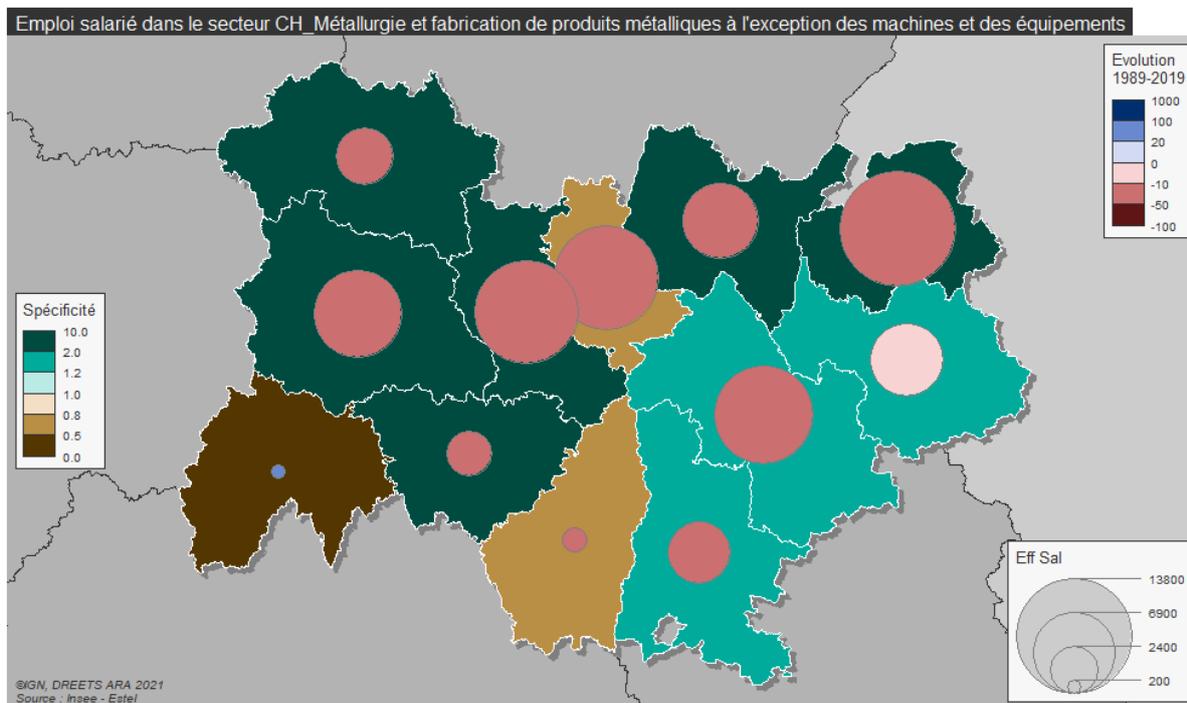
**Figure 37 – Evolution de l'emploi salarié dans
La métallurgie et fabrications de produits métalliques...**



Champ : Emplois salariés publics et privés

Source : Estimations d'emplois localisées 2019 – INSEE

La quasi-totalité des départements a contribué au recul de l'emploi salarié régional dans le secteur entre 1989 et 2019, mais la spécificité des départements a peu évolué en trente ans. La Haute-Savoie est le département qui compte en 2019 le plus d'emplois salariés dans le secteur (13 700 salariés). Avec la Loire, elle a la plus forte spécificité. Dans ces départements, le poids de l'emploi salarié du secteur dans le total national est le triple du poids de l'ensemble des secteurs. Dans d'autres départements, le poids est double : le Puy-de-Dôme, l'Allier, la Haute-Loire et l'Ain.



Note de lecture : les cercles représentent les effectifs salariés du secteur dans le département ; la taille du cercle augmente avec ce volume d'effectif. La couleur des cercles représente l'évolution en pourcentage de l'emploi salarié entre 1989 et 2019. Le bleu correspond à une augmentation, plus forte quand le dégradé foncé. Le rose correspond à une baisse, plus forte quand le dégradé foncé. La couleur des aplats sur les départements correspond à l'indice de spécificité en 2019. Le vert signifie une surreprésentation du secteur dans le département par rapport au niveau national avec un indice supérieur à 1. Elle est plus forte quand le dégradé foncé. Le marron signifie une sous-représentation du secteur dans le département avec un indice inférieur à 1, plus forte quand le dégradé foncé.

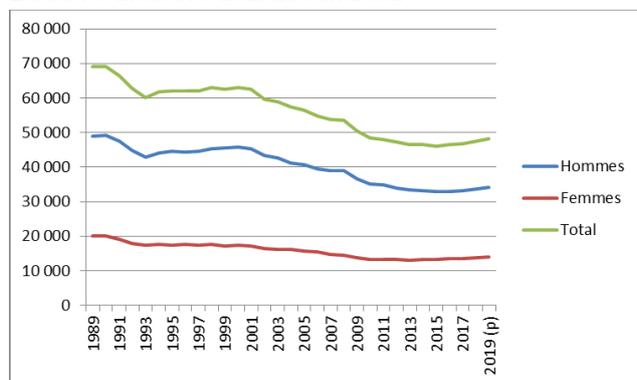
m) Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements

(11% du secteur des industries manufacturières)

Le secteur compte 48 000 salariés en région à fin 2019, soit 2% de l'emploi salarié total. En trente ans, il a perdu plus de 20 000 salariés, soit une baisse de 30% de ses effectifs. Cette évolution se décline en quatre phases. Une première phase de courte durée, entre 1990 et 1993, se traduit par un net recul (-13%). L'emploi salarié augmente ensuite légèrement durant deux ans (+3%) puis se stabilise dans le secteur jusqu'en 2001 (+1%). Suit alors une longue période de baisse de l'emploi salarié jusqu'en 2013 (-26%). Enfin, entre 2013 et 2019, l'emploi salarié progresse (+4%). A fin 2019, la région représente 17% des effectifs salariés du secteur en France (hors Mayotte).

L'évolution négative de l'emploi a touché autant les femmes que les hommes travaillant dans le secteur. La part des hommes, dominante, n'a pas varié en trente ans (71%).

**Figure 38 – Evolution de l'emploi dans
Les autres industries manufacturières...**

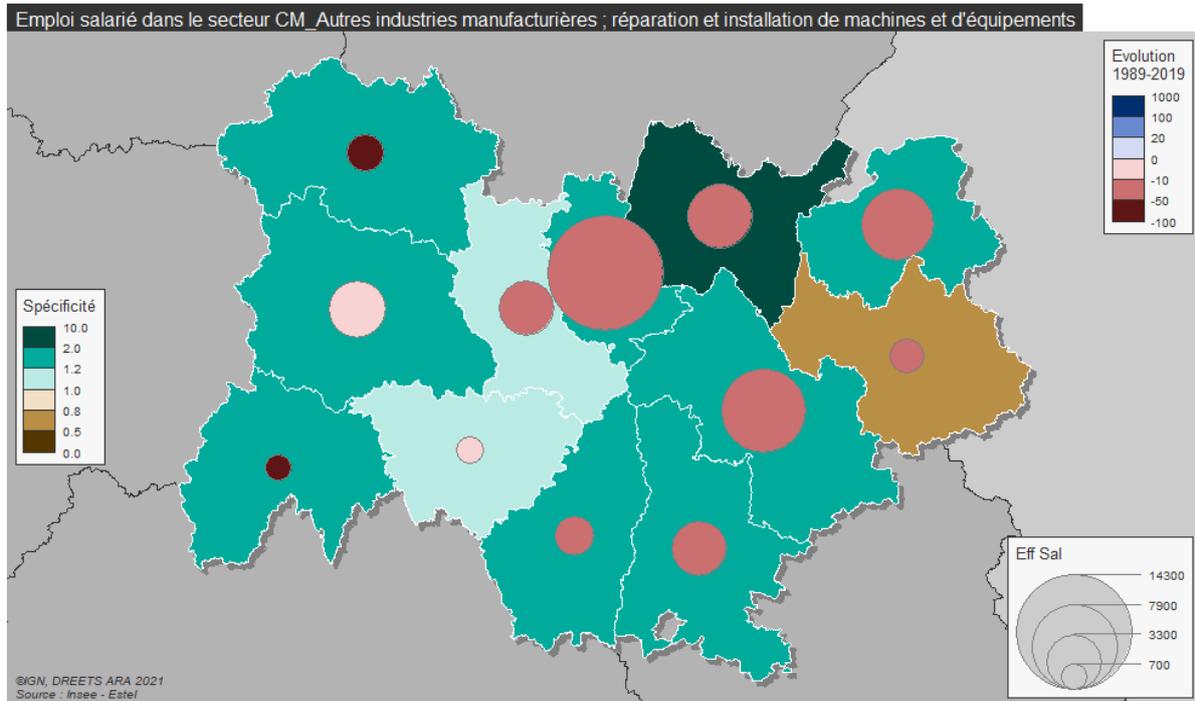


Champ : Emplois salariés publics et privés

Source : Estimations d'emplois localisées – INSEE

La totalité des départements a contribué au recul de l'emploi salarié régional dans le secteur depuis 1989. Ce recul est particulièrement marqué dans l'Allier et le Cantal avec un nombre de salariés divisé par 2.

L'Ain est le département qui a la plus forte spécificité dans le secteur. Comme il y a trente ans, le poids de l'emploi salarié du secteur dans le total national est le double en 2019 de celui de l'ensemble des secteurs. En Haute-Savoie, Ardèche et Drôme, ce poids est supérieur de 50%.



Note de lecture : les cercles représentent les effectifs salariés du secteur dans le département ; la taille du cercle augmente avec ce volume d'effectif. La couleur des cercles représente l'évolution en pourcentage de l'emploi salarié entre 1989 et 2019. Le bleu correspond à une augmentation, plus forte quand le dégradé fonce. Le rose correspond à une baisse, plus forte quand le dégradé fonce. La couleur des aplats sur les départements correspond à l'indice de spécificité en 2019. Le vert signifie une surreprésentation du secteur dans le département par rapport au niveau national avec un indice supérieur à 1. Elle est plus forte quand le dégradé fonce. Le marron signifie une sous-représentation du secteur dans le département avec un indice inférieur à 1, plus forte quand le dégradé fonce.

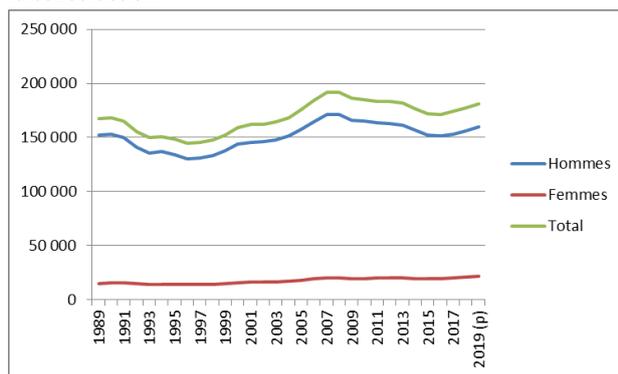
LA CONSTRUCTION

Avec 181 000 salariés à fin 2019, le secteur de la construction représente 6% des effectifs salariés régionaux. La région représente 13% des emplois salariés du secteur en France (hors Mayotte).

En trente ans, le secteur a gagné un peu plus de 13 000 emplois depuis 1989, soit 8% de plus au travers de mouvements irréguliers. A partir de 1990, l'emploi salarié recule dans le secteur et ce jusqu'en 1996 (-14%). Une période d'accroissement continu de l'emploi débute dès 1997 et se poursuit jusqu'en 2008 (+32%). Lui succède une nouvelle période de baisse continue mais plus modérée jusqu'en 2017 (-9%). Enfin, les deux dernières années correspondent à une légère reprise à la hausse de l'emploi salarié (+4%).

La part des hommes dans le secteur est très largement majoritaire en 1989 (91%). L'évolution de l'emploi durant les trente années est toutefois beaucoup plus favorable pour les femmes (+42% contre +5%). Cela produit un léger recul de la part des hommes en 2019 (88%).

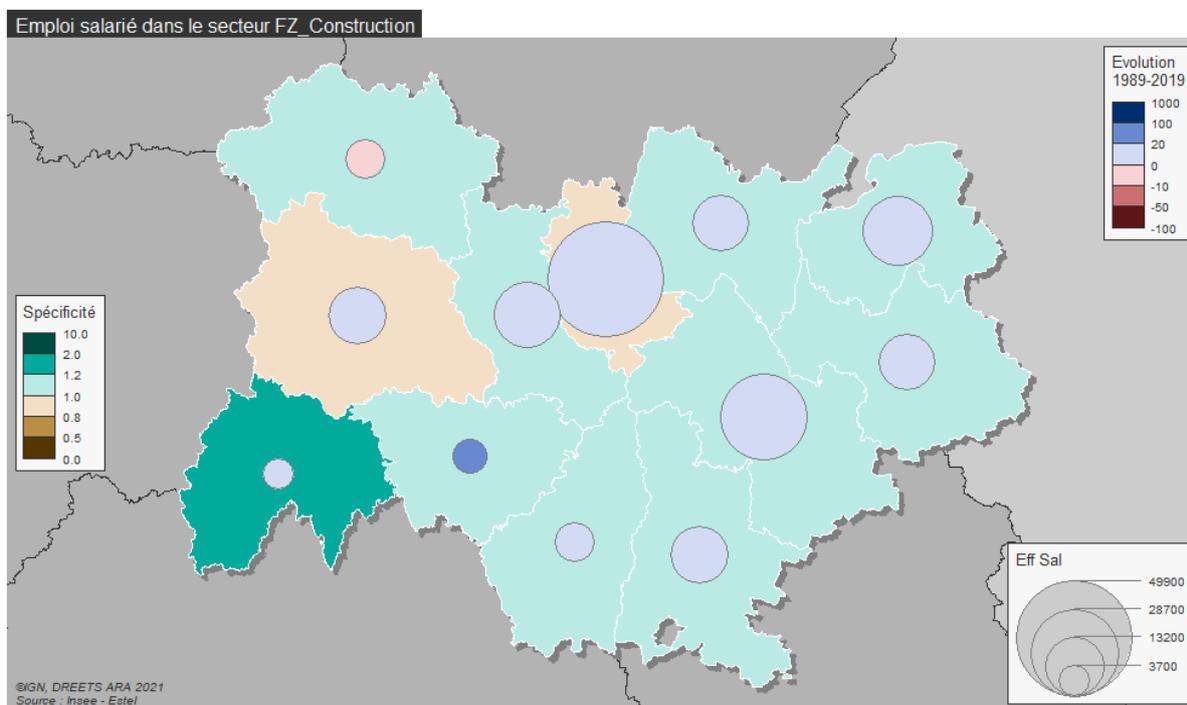
Figure 21 – Evolution de l'emploi salarié dans la construction



Champ : Emplois salariés publics et privés

Source : Estimations d'emplois localisées – INSEE

Hormis l'Allier, tous les départements ont contribué à la hausse de l'emploi salarié au niveau régional depuis 1989, en particulier la Haute-Loire (+25%). Le Rhône et l'Isère regroupent le plus d'emplois dans le secteur en 2019 (respectivement 50 000 et 28 000 emplois) mais c'est le Cantal qui a la plus forte spécificité. Le poids de l'emploi salarié du secteur dans le total national est près de 50% supérieur au poids de l'ensemble des secteurs.



Note de lecture : les cercles représentent les effectifs salariés du secteur dans le département ; la taille du cercle augmente avec ce volume d'effectif. La couleur des cercles représente l'évolution en pourcentage de l'emploi salarié entre 1989 et 2019. Le bleu correspond à une augmentation, plus forte quand le dégradé foncé. Le rose correspond à une baisse, plus forte quand le dégradé foncé. La couleur des aplats sur les départements correspond à l'indice de spécificité en 2019. Le vert signifie une surreprésentation du secteur dans le département par rapport au niveau national avec un indice supérieur à 1. Elle est plus forte quand le dégradé foncé. Le marron signifie une sous-représentation du secteur dans le département avec un indice inférieur à 1, plus forte quand le dégradé foncé.

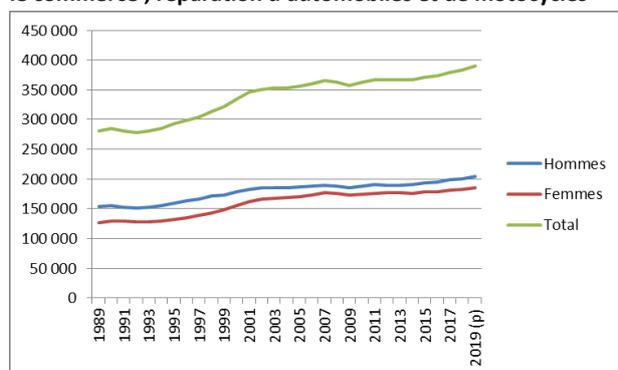
LE COMMERCE ; REPARATION D'AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES

(19% du tertiaire)

Le secteur du commerce connaît une nette croissance sur la période allant de 1989 à 2019, passant de 281 000 emplois salariés à 390 000, soit 39% d'augmentation. Le secteur a connu une progression nette entre 1995 et 2007 (+28%) puis une stabilité de 2007 à 2014 et une progression plus modérée de 2014 à 2019 (+6%). En poids dans l'emploi salarié total, le secteur du commerce augmente cependant faiblement passant de 12% à 13%. La région représente 12% des emplois salariés du secteur en France (hors Mayotte).

L'évolution à la hausse de l'emploi salarié est attribuable à la fois aux femmes et aux hommes. Elle est toutefois plus forte pour les premières (+46% contre +32%). Néanmoins, la part des hommes dans le secteur, légèrement dominante en 1989 (55%) a modérément reculé (52% en 2019).

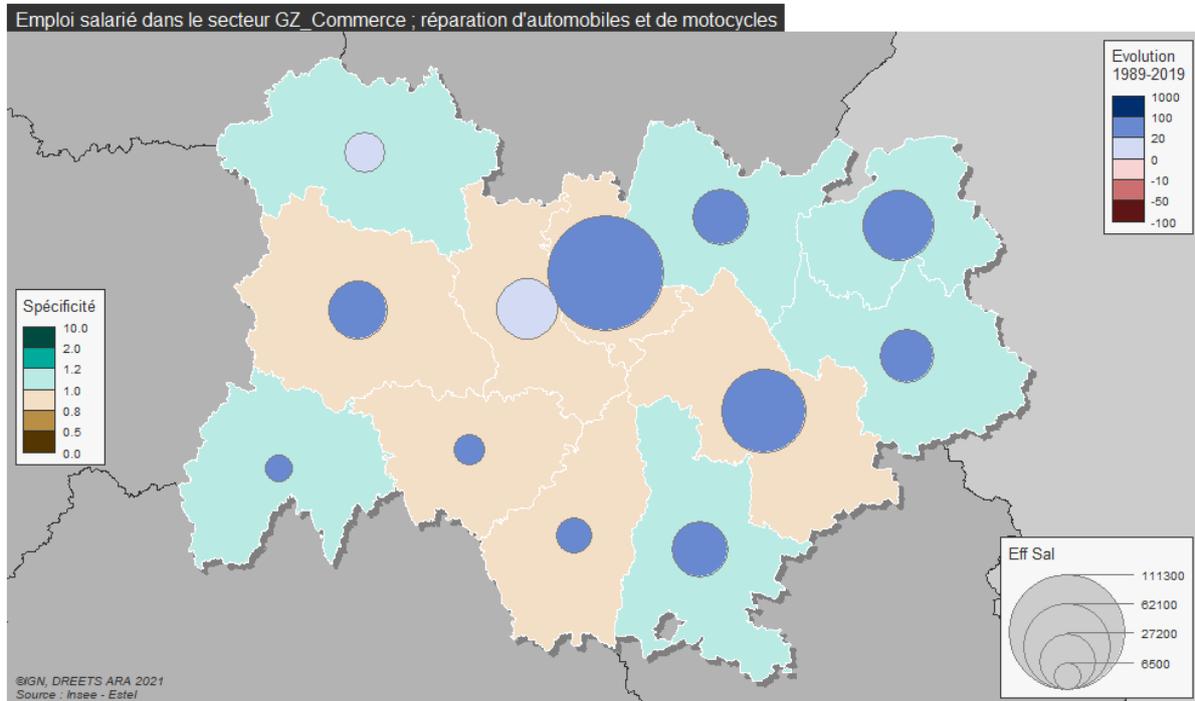
Figure 20 – Evolution de l'emploi salarié dans le commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles



Champ : Emplois salariés publics et privés

Source : Estimations d'emplois localisées – INSEE

L'ensemble des départements a contribué à la hausse régionale des effectifs salariés dans le secteur depuis 1989. Le Rhône conserve en 2019 la majorité des emplois du secteur (111 000 salariés) devant l'Isère (59 700 salariés) et la Haute-Savoie (41 800 salariés). Ce département est celui qui a la plus forte spécificité dans le secteur avec un poids de l'emploi salarié dans le total national supérieur de 20% à celui de l'ensemble des secteurs.



Note de lecture : les cercles représentent les effectifs salariés du secteur dans le département ; la taille du cercle augmente avec ce volume d'effectif. La couleur des cercles représente l'évolution en pourcentage de l'emploi salarié entre 1989 et 2019. Le bleu correspond à une augmentation, plus forte quand le dégradé foncé. Le rose correspond à une baisse, plus forte quand le dégradé foncé. La couleur des aplats sur les départements correspond à l'indice de spécificité en 2019. Le vert signifie une surreprésentation du secteur dans le département par rapport au niveau national avec un indice supérieur à 1. Elle est plus forte quand le dégradé foncé. Le marron signifie une sous-représentation du secteur dans le département avec un indice inférieur à 1, plus forte quand le dégradé foncé.

LES SERVICES

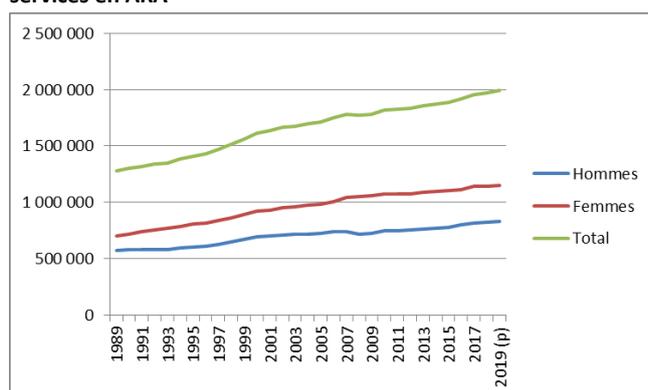
(81% du tertiaire)

En 2019, près de 2 millions d'emplois salariés appartiennent à la famille des services en région. Cela représente 11% des emplois de service de la France (hors Mayotte). En poids régional, la famille des services passent de 53% des emplois salariés à 65% entre 1989 et 2019.

Le nombre d'emplois salariés a augmenté de 56% par rapport à 1989, la plus forte augmentation sur l'ensemble des familles de secteurs. Hormis une stabilité entre 2007 et 2009, la progression de l'emploi salarié dans les services a été constante. Dès 1989, les femmes occupent davantage d'emplois salariés dans la famille des services (55%). Parallèlement à l'augmentation du nombre d'emplois sur trente ans, leur poids dans le secteur va se renforcer pour atteindre 58% à fin 2019.

La plupart des secteurs d'activité a participé à cette forte évolution. Seuls deux secteurs d'activité sur dix-neuf ont moins d'emplois salariés en 2019 qu'en 1989 : les activités immobilières (-25%) et les télécommunications (-30%).

Figure 3 – Evolution de l'emploi salarié dans les services en ARA



Champ : Emplois salariés publics et privés

Source : Estimations d'emplois localisées – INSEE

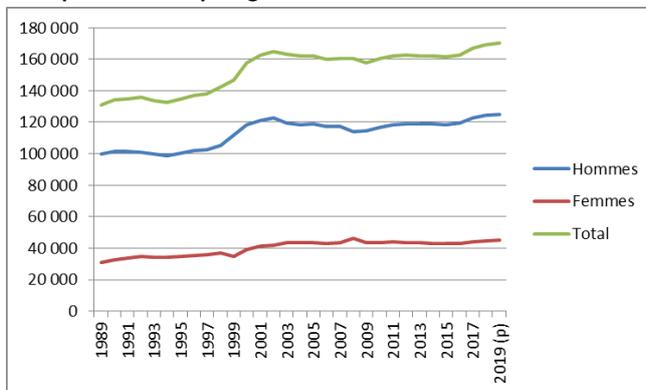
Voyons dans le détail le comportement de l'emploi salarié des secteurs composant les services.

Transports et entreposage

Avec 170 000 emplois salariés à fin 2019, le secteur des transports et entreposage en région pèse 6% dans l'emploi salarié régional, 5% en 1989 ; il représente en 2019 6,5% des services. Il a connu une hausse de 30% en trente ans. L'augmentation est d'abord modeste entre 1989 et 1994 (+2%) puis forte jusqu'en 2002 (+24%). Entre 2003 et 2017, le secteur connaît une évolution plus chahutée des emplois salariés. Il retrouve son niveau d'emplois de 2002 en 2017. Les deux années suivantes correspondent à une nouvelle hausse (+4%). La région représente 12% des emplois salariés du secteur en France (hors Mayotte).

La part des hommes dans ce secteur est prépondérante depuis 30 ans. Elle représentait 76% en 1989, 74% en 2019.

Figure 4 – Evolution de l'emploi salarié dans les Transports et entreposage

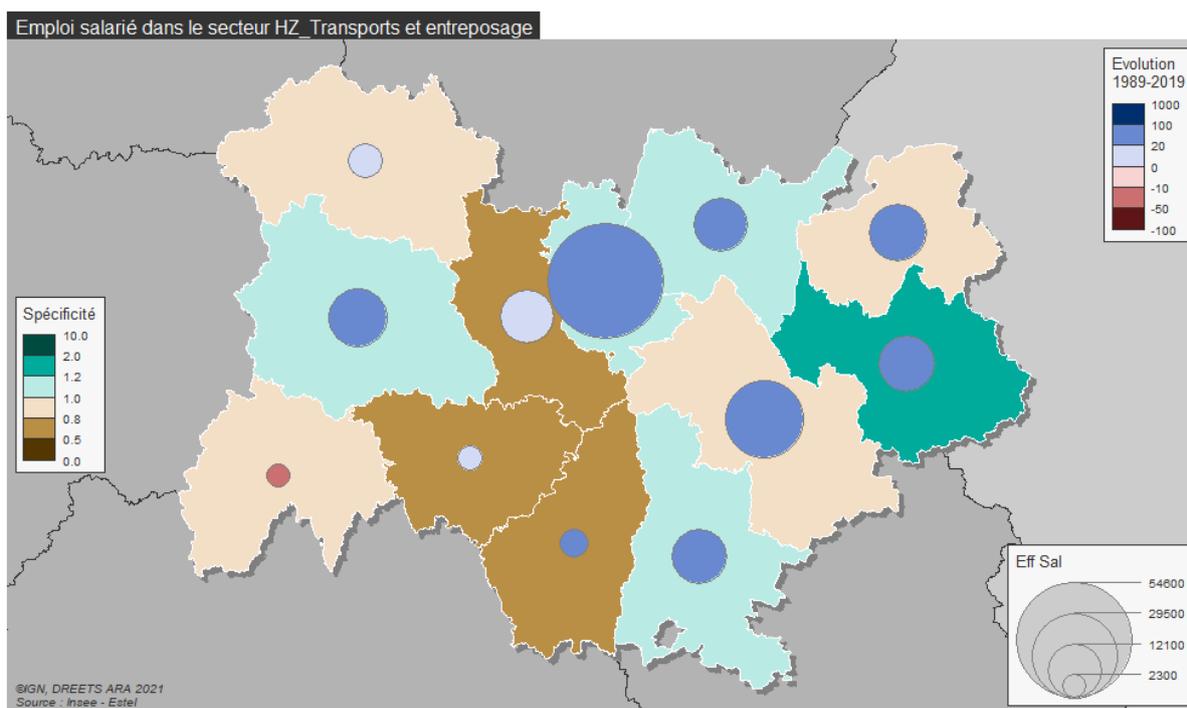


Champ : Emplois salariés publics et privés

Source : Estimations d'emplois localisées – INSEE

Hormis le Cantal, tous les départements ont contribué à la hausse régionale des effectifs salariés du secteur des transports et entreposage entre 1989 et 2019. A cette date, le Rhône concentre le plus d'emplois salariés de ce secteur devant l'Isère (respectivement 54 500 et 25 000 salariés).

Le département qui a la plus forte spécificité dans ce secteur en 2019 est la Savoie. Le poids de l'emploi salarié du secteur dans le total national est de 20% supérieur à celui de l'ensemble des secteurs. La Drôme est dans une situation quasi similaire (17%). Le Cantal, qui avait une spécificité dans le secteur trente ans auparavant, ne l'a plus aujourd'hui.



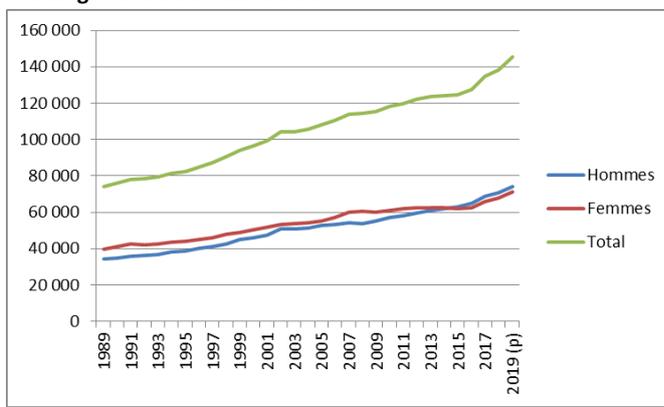
Note de lecture : les cercles représentent les effectifs salariés du secteur dans le département ; la taille du cercle augmente avec ce volume d'effectif. La couleur des cercles représente l'évolution en pourcentage de l'emploi salarié entre 1989 et 2019. Le bleu correspond à une augmentation, plus forte quand le dégradé fonce. Le rose correspond à une baisse, plus forte quand le dégradé fonce. La couleur des aplats sur les départements correspond à l'indice de spécificité en 2019. Le vert signifie une surreprésentation du secteur dans le département par rapport au niveau national avec un indice supérieur à 1. Elle est plus forte quand le dégradé fonce. Le marron signifie une sous-représentation du secteur dans le département avec un indice inférieur à 1, plus forte quand le dégradé fonce.

Hébergement et restauration

Avec 145 000 salariés, le secteur de l'hébergement et restauration a connu une progression continue de l'emploi salarié dans la région depuis 1989 correspondant à un quasi doublement de ses effectifs en 2019, en accélération en fin de période. En poids, le secteur qui représentait 3% de l'emploi salarié régional, en représente 5% à fin 2019 ; 5,5% des services. Par ailleurs, la région pèse 13% des emplois salariés du secteur en France (hors Mayotte).

Les femmes étaient majoritaires en 1989 (54%). Trente ans plus tard, elles sont un peu moins nombreuses que les hommes et représentent 49% des emplois salariés du secteur.

Figure 5 – Evolution de l'emploi salarié dans l'hébergement et la restauration

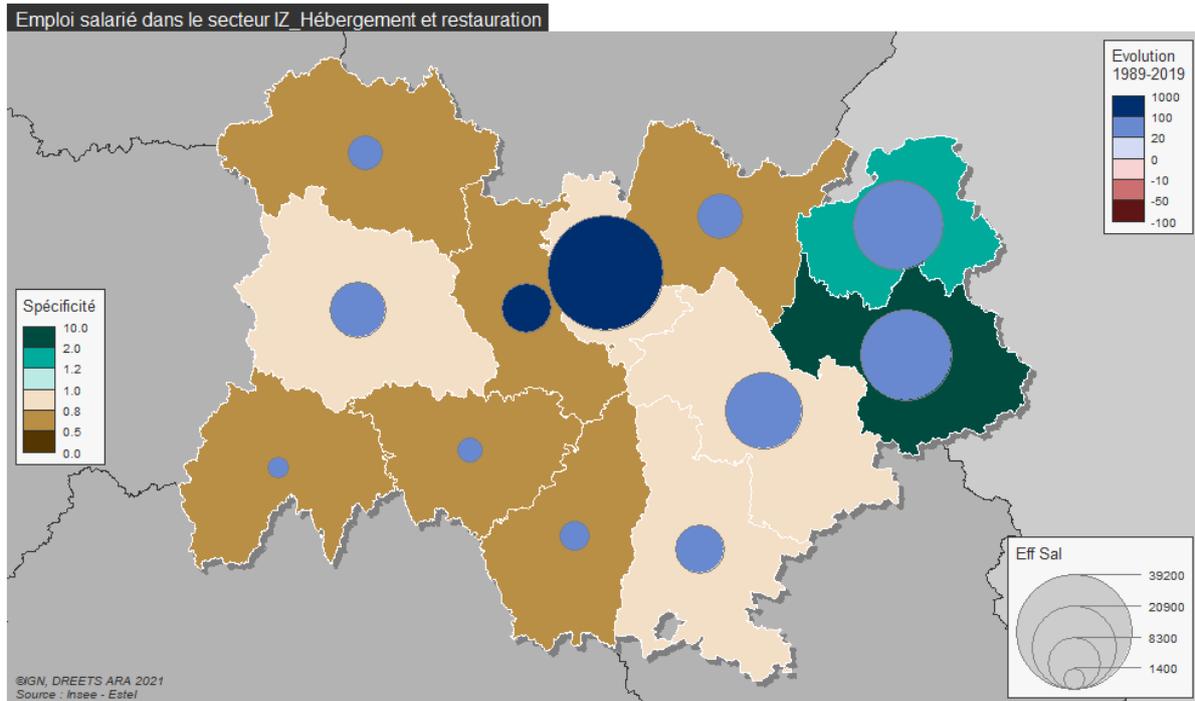


Champ : Emplois salariés publics et privés

Source : Estimations d'emplois localisées 2019 – INSEE

Tous les départements ont contribué à cette hausse régionale des effectifs salariés du secteur de l'hébergement et de la restauration entre 1989 et 2019. C'est particulièrement le cas du Rhône et de la Loire qui ont plus que doublé leur effectif salarié.

Toutefois, deux départements ont une réelle spécificité dans le secteur : la Savoie et la Haute-Savoie. Le premier a un poids de l'emploi salarié dans le total national qui est le triple du poids de l'ensemble des secteurs. Pour le second, c'est le double.



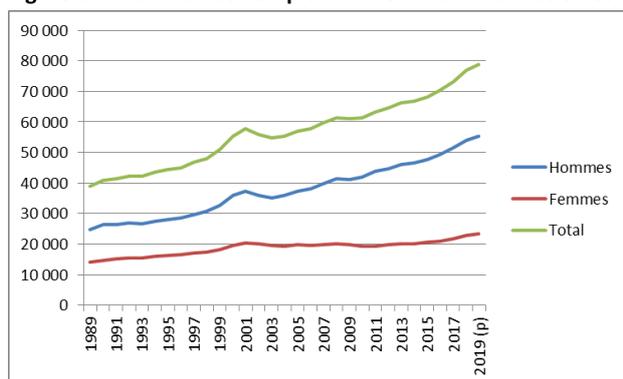
Note de lecture : les cercles représentent les effectifs salariés du secteur dans le département ; la taille du cercle augmente avec ce volume d'effectif. La couleur des cercles représente l'évolution en pourcentage de l'emploi salarié entre 1989 et 2019. Le bleu correspond à une augmentation, plus forte quand le dégradé foncé. Le rose correspond à une baisse, plus forte quand le dégradé foncé. La couleur des aplats sur les départements correspond à l'indice de spécificité en 2019. Le vert signifie une surreprésentation du secteur dans le département par rapport au niveau national avec un indice supérieur à 1. Elle est plus forte quand le dégradé foncé. Le marron signifie une sous-représentation du secteur dans le département avec un indice inférieur à 1, plus forte quand le dégradé foncé.

Information et communication

Le secteur de l'information et de la communication compte plus de 78 000 emplois salariés en 2019, soit 3% de l'emploi régional et 3% des services en 2019. La région représente par ailleurs 10% des emplois du secteur en France (hors Mayotte).

Le secteur a doublé son nombre d'emplois par rapport à 1989 en région. Il se compose de trois secteurs, l'édition, audiovisuel et diffusion, les télécommunications et les activités informatiques et les services d'information. Ces trois secteurs avaient un nombre d'emplois assez proches en 1989, variant entre 11 500 et 15 000. En 30 ans, ils ont connu des évolutions très diverses.

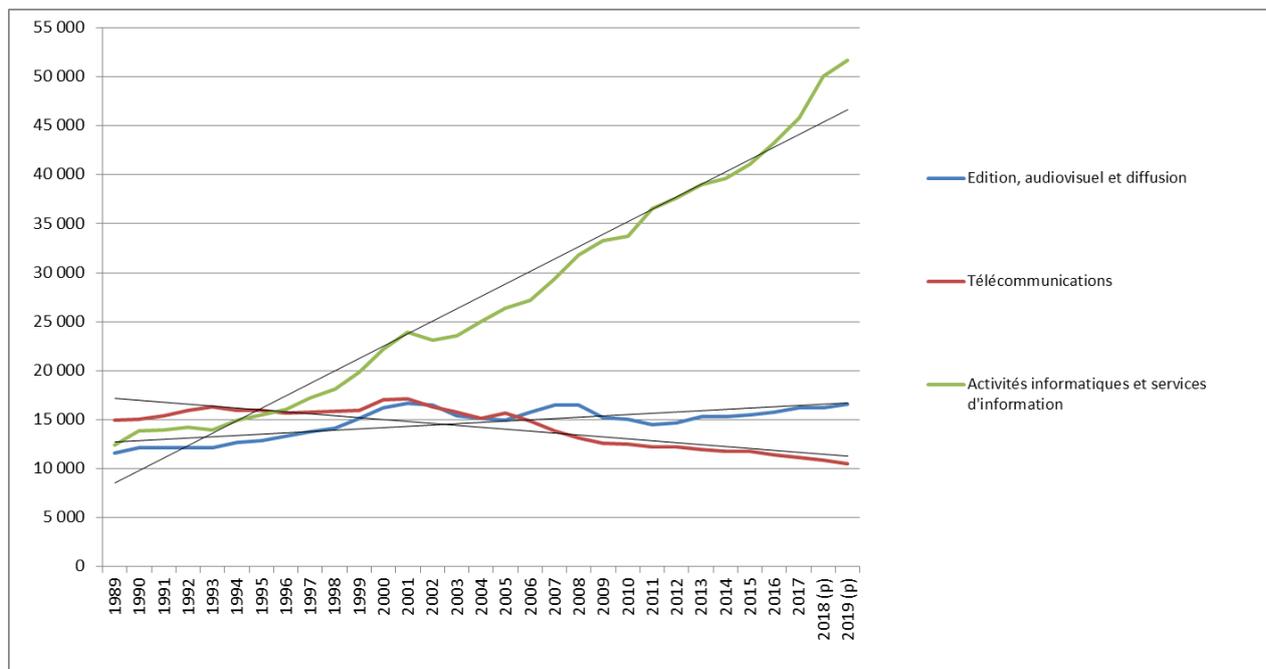
Figure 6 – Evolution de l'emploi salarié dans l'information et la communication



Champ : Emplois salariés publics et privés

Source : Estimations d'emplois localisées – INSEE

Figure 7 – Evolution de l'emploi salarié dans les sous-secteurs de l'information et la communication



Champ : Emplois salariés publics et privés

Source : Estimations d'emplois localisées – INSEE

En gris, il s'agit de droites de tendance.

a) Edition, audiovisuel et diffusion

(21% de l'information et communication en 2019)

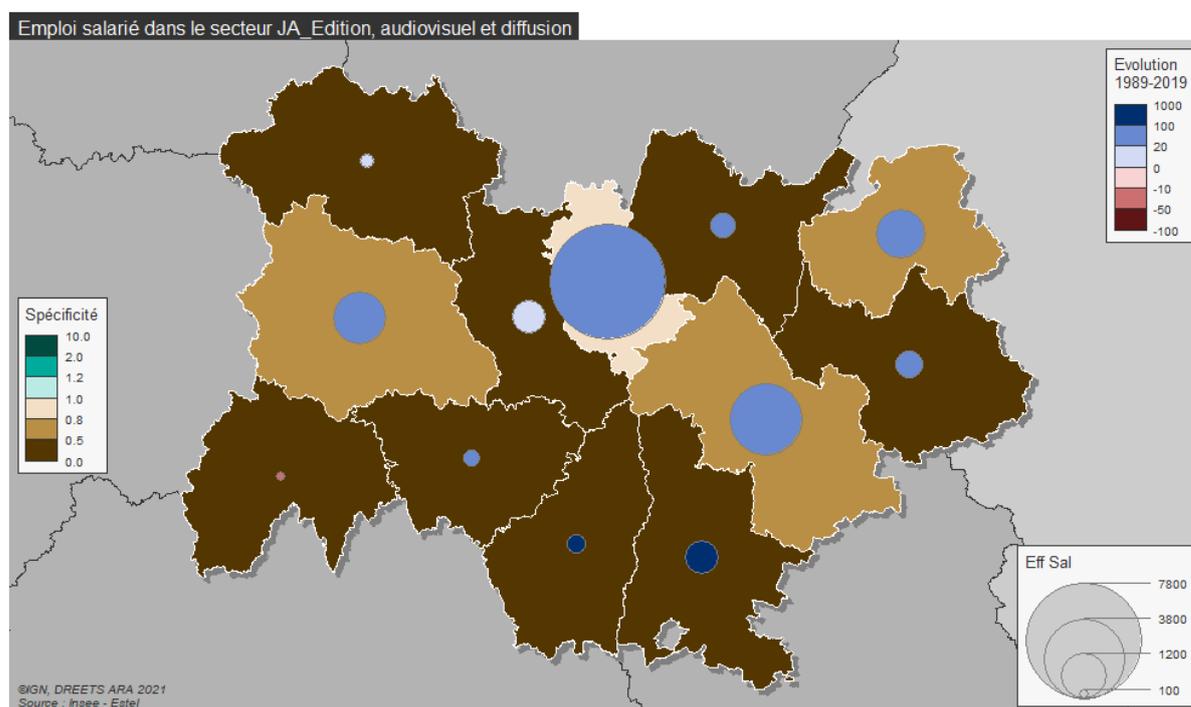
Avec 16 500 emplois salariés, le secteur ne représente qu'1% des emplois régionaux en 2019 et 8% des emplois salariés du secteur en France (hors Mayotte).

Le secteur a gagné des emplois en trente ans (+43%) en connaissant des mouvements cycliques. On distingue une forte période d'accroissement entre 1989 et 2001 (+44%) correspondant à une hausse de 5 000 emplois. Une période de baisse lui succède pendant 4 ans (-10%), suivi de 3 ans de hausse (+10%) et 3 ans de baisse (-14%). Depuis 2011, le secteur connaît une hausse constante de ces emplois (+14%).

Les femmes et les hommes ont contribué à cette hausse sur trente ans. Le secteur demeure cependant à forte dominante masculine avec 74% des emplois en 2019.

Tous les départements ont contribué à la hausse régionale des effectifs salariés dans le secteur de l'édition, audiovisuel et diffusion entre 1989 et 2019. La Drôme et l'Ardèche ont connu la plus forte hausse durant cette période avec plus du doublement de leur effectif.

Aucun département ne présente de spécificité par rapport à ce secteur.



Note de lecture : les cercles représentent les effectifs salariés du secteur dans le département ; la taille du cercle augmente avec ce volume d'effectif. La couleur des cercles représente l'évolution en pourcentage de l'emploi salarié entre 1989 et 2019. Le bleu correspond à une augmentation, plus forte quand le dégradé foncé. Le rose correspond à une baisse, plus forte quand le dégradé foncé. La couleur des aplats sur les départements correspond à l'indice de spécificité en 2019. Le vert signifie une surreprésentation du secteur dans le département par rapport au niveau national avec un indice supérieur à 1. Elle est plus forte quand le dégradé foncé. Le marron signifie une sous-représentation du secteur dans le département avec un indice inférieur à 1, plus forte quand le dégradé foncé.

b) Télécommunications

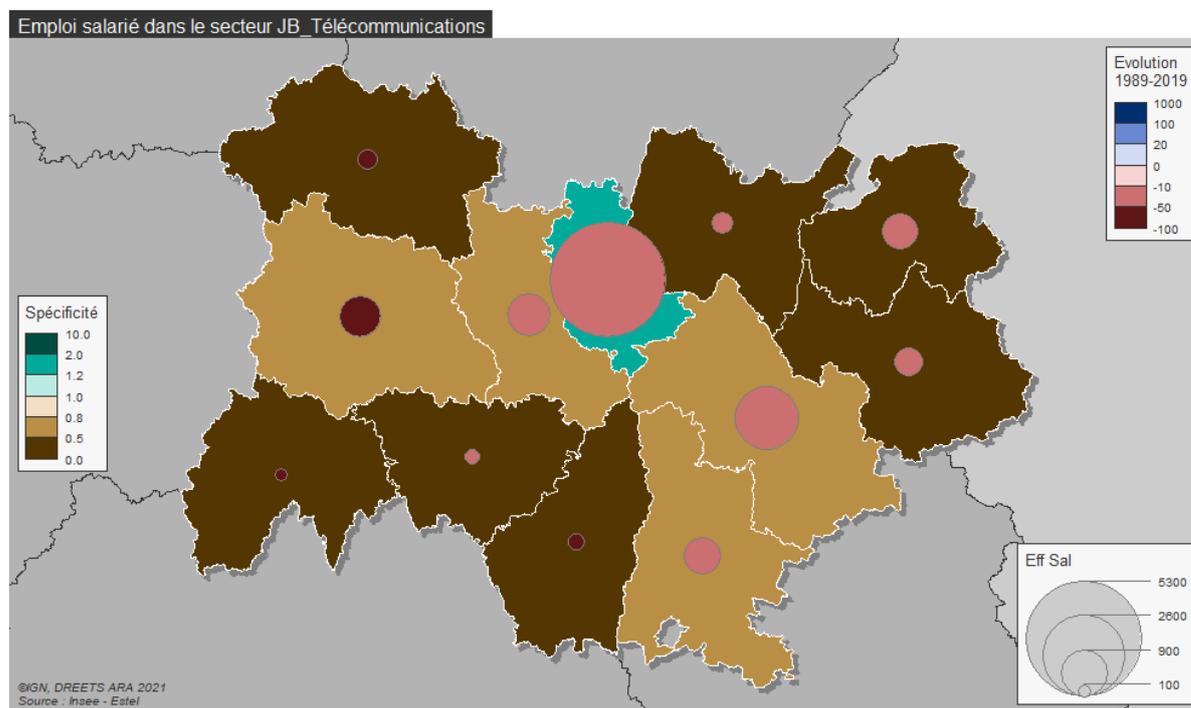
(13% de l'information et communication en 2019)

Le nombre d'emplois salariés dans le secteur est l'un des plus faibles de la région. Il dépasse légèrement le seuil de 10 000 salariés en 2019, soit 0,3% des emplois régionaux. La région représente 9% des emplois salariés du secteur.

Son évolution sur trente ans est marquée par une perte d'emplois de 30%. Elle se scinde globalement en deux périodes. Entre 1989 et 2001, la tendance est à la hausse (+14%). Depuis, la tendance est à la baisse (-39%).

Cette baisse sur trente ans concerne autant les femmes que les hommes. Le secteur reste structurellement à forte dominante masculine avec 70% des emplois occupés en 2019.

Le recul régional des effectifs salariés dans le secteur entre 1989 et 2019 concerne tous les départements. Dans ce contexte, le Rhône et l'Isère ont le plus d'emplois salariés en 2019 (respectivement 5 300 et 1 600 salariés). Le Rhône est par ailleurs le seul département ayant une spécificité dans le secteur. Le poids de l'emploi salarié du secteur dans le total national est de 25% supérieur à celui de l'ensemble des secteurs.



Note de lecture : les cercles représentent les effectifs salariés du secteur dans le département ; la taille du cercle augmente avec ce volume d'effectif. La couleur des cercles représente l'évolution en pourcentage de l'emploi salarié entre 1989 et 2019. Le bleu correspond à une augmentation, plus forte quand le dégradé foncé. Le rose correspond à une baisse, plus forte quand le dégradé foncé. La couleur des aplats sur les départements correspond à l'indice de spécificité en 2019. Le vert signifie une surreprésentation du secteur dans le département par rapport au niveau national avec un indice supérieur à 1. Elle est plus forte quand le dégradé foncé. Le marron signifie une sous-représentation du secteur dans le département avec un indice inférieur à 1, plus forte quand le dégradé foncé.

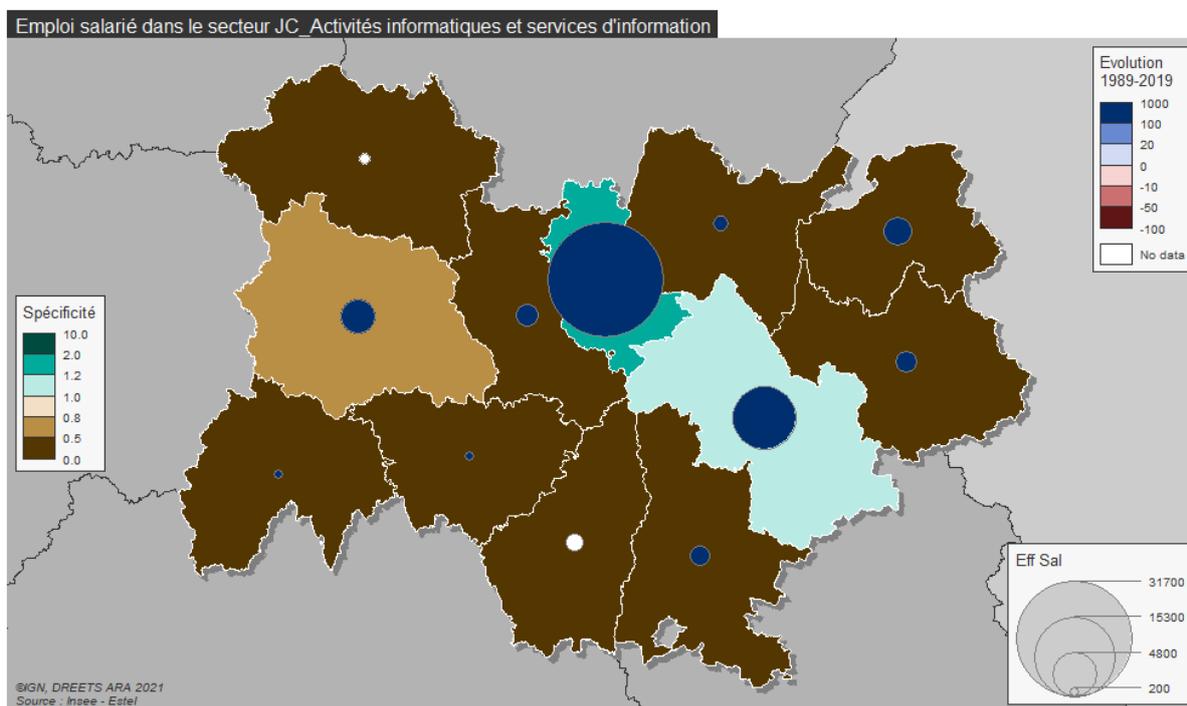
Activités informatiques et services d'information

(66% de l'information et communication en 2019)

Le secteur a connu un boom entre 1989 et 2019 avec une multiplication par 4 de ses emplois salariés, augmentation la plus forte tous secteurs confondus. Alors qu'il représentait 1% des emplois régionaux, avec 51 700 emplois en 2019, il pèse désormais 2%. L'évolution du nombre d'emplois a pratiquement toujours été en hausse annuelle depuis 1989. La région représente 11% des emplois salariés du secteur en France (hors Mayotte).

Cette forte hausse du nombre d'emplois concerne tout autant les femmes que les hommes. Toutefois, le secteur reste marqué par une forte part d'emplois occupés par des hommes (72% en 2019).

Tous les départements ont contribué de façon prononcée à la hausse régionale des effectifs salariés entre 1989 et 2019. Toutefois, seul le Rhône possède une spécificité dans le secteur. Le poids de l'emploi salarié dans le total national est de 60% supérieur à celui de l'ensemble des secteurs, contre 25% trente ans auparavant. L'Isère avait en 1989 une spécificité dans le secteur avec un poids du secteur supérieur de 60%. Cette spécificité a largement baissé trente ans plus tard avec un poids supérieur à 10% dorénavant.



Note de lecture : les cercles représentent les effectifs salariés du secteur dans le département ; la taille du cercle augmente avec ce volume d'effectif. La couleur des cercles représente l'évolution en pourcentage de l'emploi salarié entre 1989 et 2019. Le bleu correspond à une augmentation, plus forte quand le dégradé foncé. Le rose correspond à une baisse, plus forte quand le dégradé foncé. La couleur des aplats sur les départements correspond à l'indice de spécificité en 2019. Le vert signifie une surreprésentation du secteur dans le département par rapport au niveau national avec un indice supérieur à 1. Elle est plus forte quand le dégradé foncé. Le marron signifie une sous-représentation du secteur dans le département avec un indice inférieur à 1, plus forte quand le dégradé foncé.

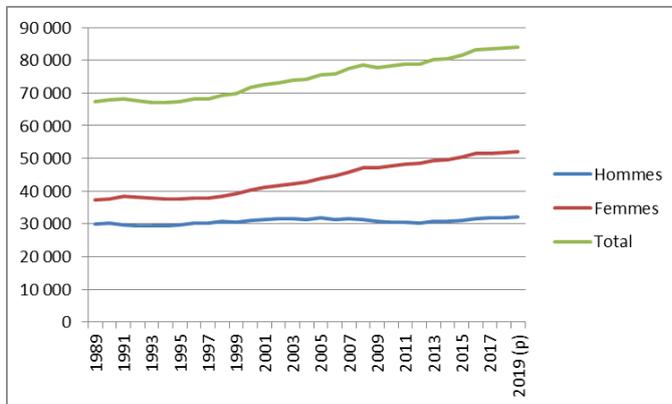
Activités financières et d'assurance

Avec 84 000 emplois à fin 2019, le secteur représente 3% de l'emploi régional, le même poids que trente ans auparavant, et 3% des services en 2019. La région représente 10% des emplois salariés du secteur en France (hors Mayotte).

En trente ans, le secteur a toutefois gagné 25% d'emplois supplémentaires. La période allant de 1989 à 1997 est relativement stable (+1%). S'enclenche ensuite une période de hausse du nombre d'emplois salariés quasi continue (+25%).

La part des femmes dans les emplois salariés du secteur s'est accrue depuis 1989. Elles représentaient alors 55% des emplois, 62% en 2019.

Figure 8 – Evolution de l'emploi salarié dans les activités financières et d'assurances

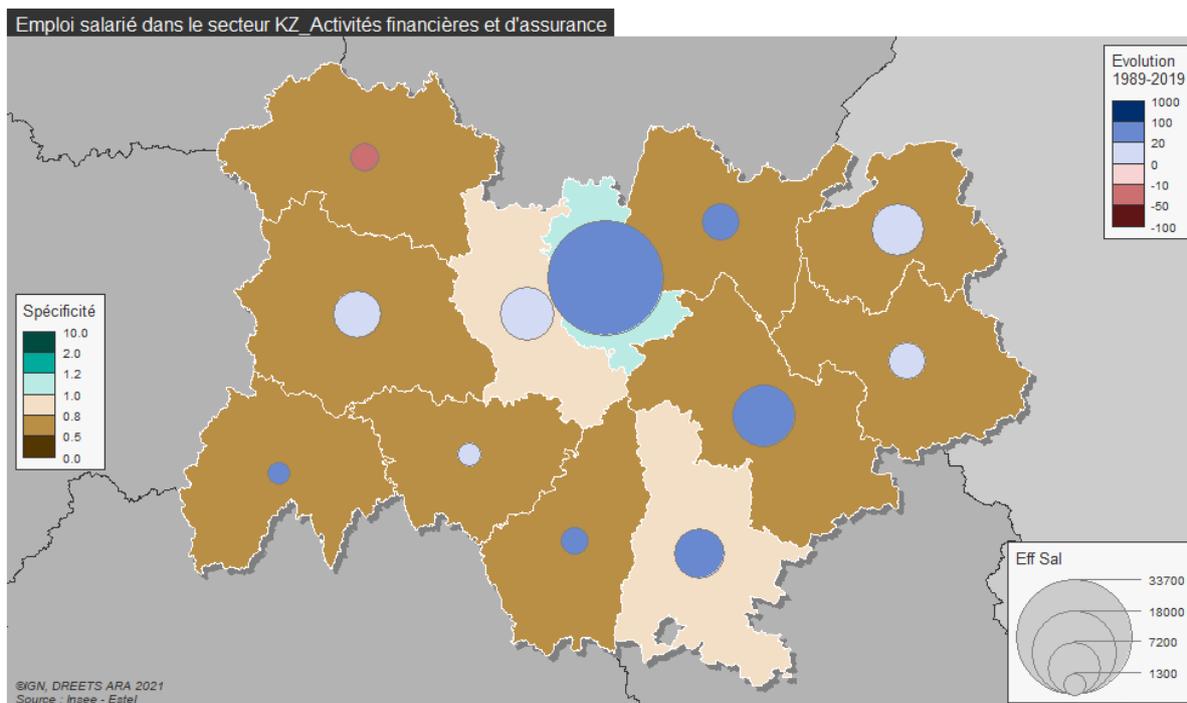


Champ : Emplois salariés publics et privés

Source : Estimations d'emplois localisées – INSEE

Hormis l'Allier, tous les départements ont contribué à la hausse régionale des effectifs salariés dans le secteur des activités financières et d'assurance. Le Rhône (33 600 salariés) et l'Isère (10 000) ont le plus d'emplois salariés en 2019.

Aucun département n'avait de spécificité dans le secteur en 1989. Trente ans plus tard, le Rhône est le seul département présentant une légère spécificité. Le poids de l'emploi salarié du secteur dans le total national est de 10% supérieur à celui de l'ensemble des secteurs.



Note de lecture : les cercles représentent les effectifs salariés du secteur dans le département ; la taille du cercle augmente avec ce volume d'effectif. La couleur des cercles représente l'évolution en pourcentage de l'emploi salarié entre 1989 et 2019. Le bleu correspond à une augmentation, plus forte quand le dégradé fonce. Le rose correspond à une baisse, plus forte quand le dégradé fonce. La couleur des aplats sur les départements correspond à l'indice de spécificité en 2019. Le vert signifie une surreprésentation du secteur dans le département par rapport au niveau national avec un indice supérieur à 1. Elle est plus forte quand le dégradé fonce. Le marron signifie une sous-représentation du secteur dans le département avec un indice inférieur à 1, plus forte quand le dégradé fonce.

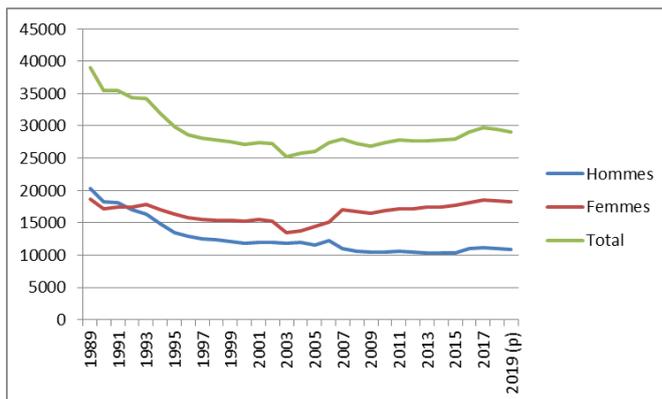
Activités immobilières

Le secteur compte un peu plus de 29 000 salariés à fin 2019, soit 1% de l'emploi régional et 1% des services en 2019. La région représente 12% des emplois salariés du secteur en France (hors Mayotte).

Le secteur est un des rares appartenant à la famille des services à avoir perdu de l'emploi salarié par rapport à 1989 (-25%). Le plus fort de la baisse se situe entre 1989 et 2000 (-30%). Le secteur connaît ensuite une longue période de stabilité de ses emplois jusqu'en 2014 (+2%), avant que les effectifs salariés repartent légèrement à la hausse jusqu'en 2019 (+5%).

En dépit d'une baisse globale des emplois sur trente ans, une différence existe entre femmes et hommes. Ces derniers, majoritaires dans le secteur en 1989 (52%) ont connu un très net recul (-46%) tandis que l'emploi des femmes dans le secteur est resté stable. Au final, le secteur s'est féminisé et les femmes occupent désormais 63% des emplois.

Figure 9 – Evolution de l'emploi salarié dans le secteur des activités immobilières

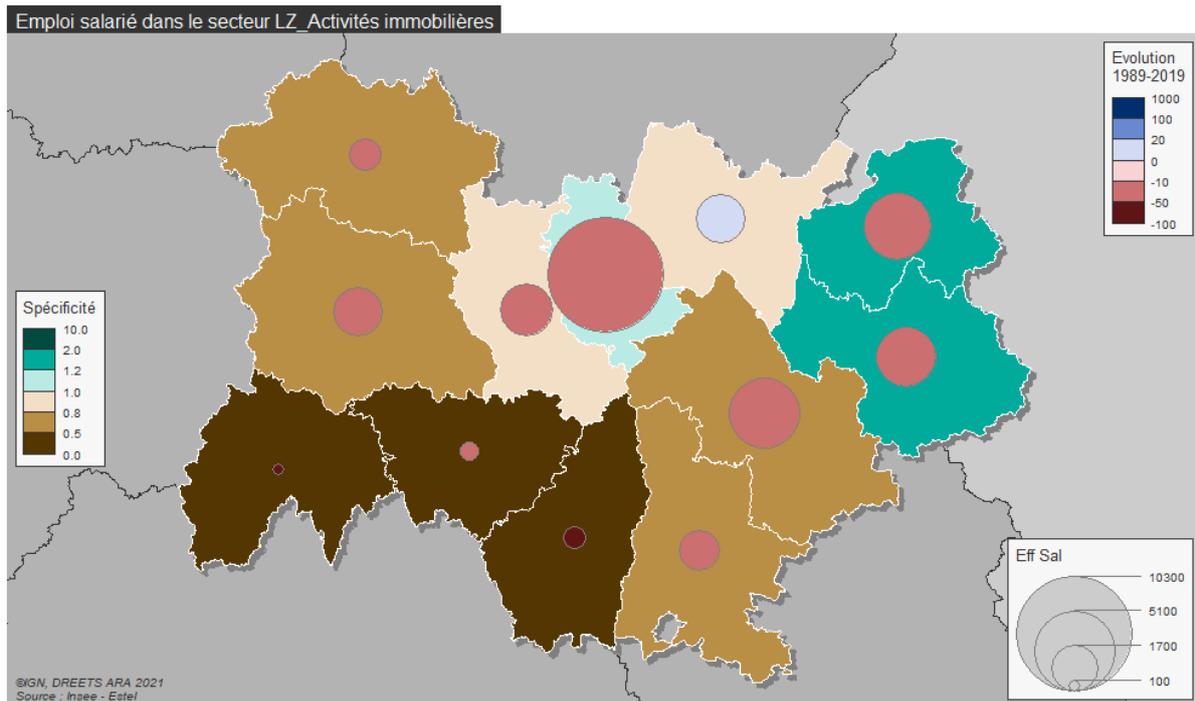


Champ : Emplois salariés publics et privés

Source : Estimations d'emplois localisées – INSEE

Le recul régional des effectifs salariés du secteur des activités immobilières entre 1989 et 2019 concerne tous les départements en dehors de l'Ain. Le Cantal et l'Ardèche ont perdu plus de la moitié de leurs emplois salariés. A fin 2019, le Rhône est celui qui concentre le plus d'emplois salariés (10 200).

La plupart des départements avait une spécificité dans le secteur trente ans auparavant. En 2019, seuls trois départements en ont encore une. La plus forte concerne la Savoie et la Haute-Savoie. Dans le premier, le poids de l'emploi salarié du secteur dans le total national est de 50% supérieur à celui de l'ensemble des secteurs. Dans le second, il est de 25% supérieur.



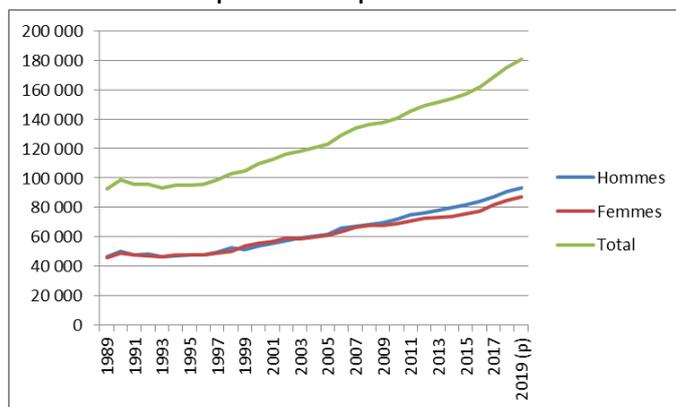
Note de lecture : les cercles représentent les effectifs salariés du secteur dans le département ; la taille du cercle augmente avec ce volume d'effectif. La couleur des cercles représente l'évolution en pourcentage de l'emploi salarié entre 1989 et 2019. Le bleu correspond à une augmentation, plus forte quand le dégradé foncé. Le rose correspond à une baisse, plus forte quand le dégradé foncé. La couleur des aplats sur les départements correspond à l'indice de spécificité en 2019. Le vert signifie une surreprésentation du secteur dans le département par rapport au niveau national avec un indice supérieur à 1. Elle est plus forte quand le dégradé foncé. Le marron signifie une sous-représentation du secteur dans le département avec un indice inférieur à 1, plus forte quand le dégradé foncé.

Activités scientifiques et techniques

Le secteur des activités scientifiques et techniques compte 180 000 emplois à fin 2019, soit 6% de l'emploi salarié régional et 7% des services en 2019. La région représente 12% des emplois salariés du secteur en France (hors Mayotte).

Le nombre d'emplois dans le secteur a presque doublé par rapport à 1989, où il représentait alors 7% de l'emploi total. Le secteur est composé de trois secteurs : les activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques, la recherche-développement scientifique, les autres activités spécialisées scientifiques et techniques.

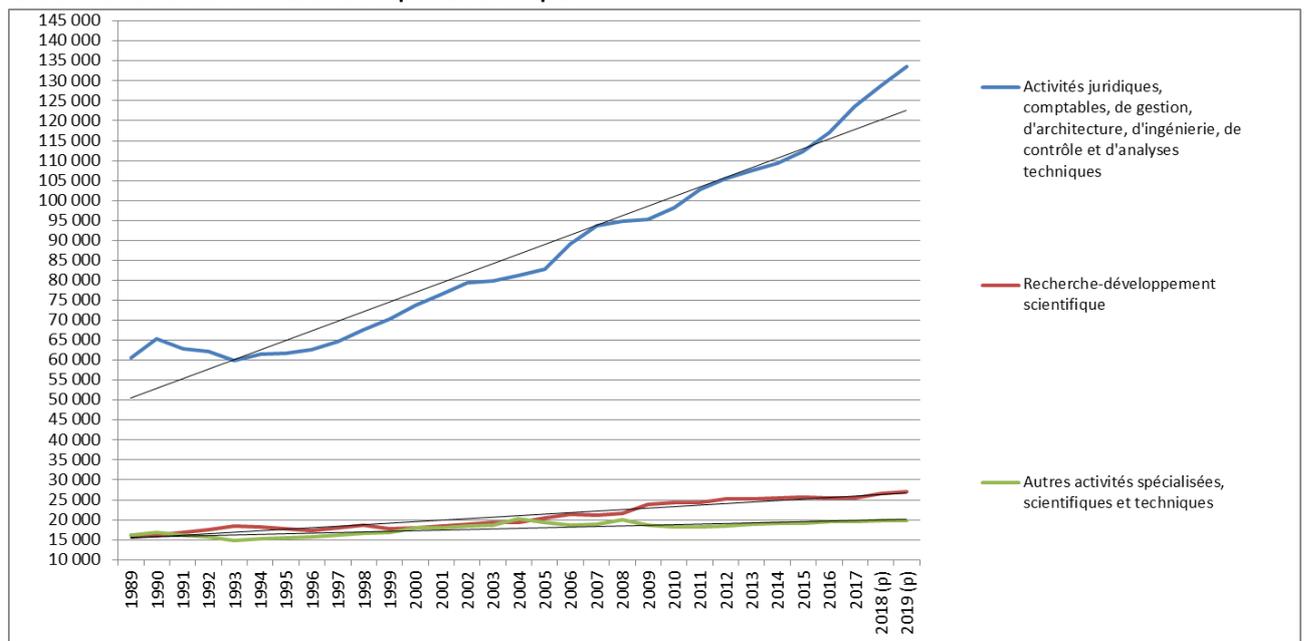
Figure 10 – Evolution des emplois salariés dans les activités scientifiques et techniques



Champ : Emplois salariés publics et privés

Source : Estimations d'emplois localisées – INSEE

Figure 11 - Evolution des emplois salariés dans les sous-secteurs des activités scientifiques et techniques



Champ : Emplois salariés publics et privés

Source : Estimations d'emplois localisées – INSEE

En gris, il s'agit des droites de tendance.

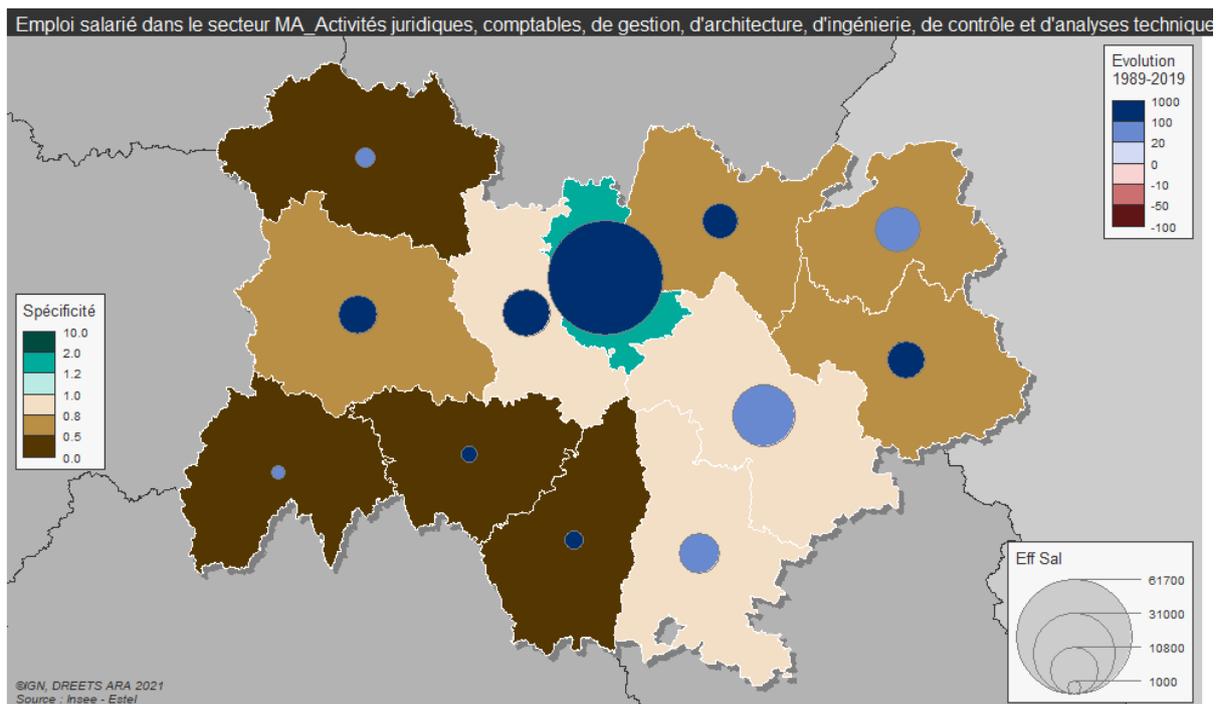
a) Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques

(32% des activités scientifiques et techniques en 2019)

Le secteur a connu une énorme croissance de ses emplois salariés en trente ans. Ils ont plus que doublé, passant de 60 500 à 133 000 à fin 2019. De fait, le secteur qui représentait 2,5% des emplois régionaux en représente 4,5% à fin 2019. L'ampleur de la hausse du nombre d'emplois se manifeste surtout à partir de 1997 pour ne plus s'arrêter jusqu'en 2019. La région représente 12% des emplois salariés du secteur en France (hors Mayotte).

Dans ce secteur où la part des femmes et des hommes est proche de 50%, l'évolution a concerné les deux catégories.

Tous les départements ont fortement contribué à la hausse régionale des effectifs salariés dans le secteur entre 1989 et 2019. A cette date, le Rhône dispose largement du plus grand volume d'emplois salariés (61 700). Il est d'ailleurs le seul département à avoir une spécificité dans le secteur. Le poids de l'emploi salarié du secteur dans le total national est de 50% supérieur à celui de l'ensemble des secteurs.



Note de lecture : les cercles représentent les effectifs salariés du secteur dans le département ; la taille du cercle augmente avec ce volume d'effectif. La couleur des cercles représente l'évolution en pourcentage de l'emploi salarié entre 1989 et 2019. Le bleu correspond à une augmentation, plus forte quand le dégradé foncé. Le rose correspond à une baisse, plus forte quand le dégradé foncé. La couleur des aplats sur les départements correspond à l'indice de spécificité en 2019. Le vert signifie une surreprésentation du secteur dans le département par rapport au niveau national avec un indice supérieur à 1. Elle est plus forte quand le dégradé foncé. Le marron signifie une sous-représentation du secteur dans le département avec un indice inférieur à 1, plus forte quand le dégradé foncé.

b) Recherche-développement scientifique

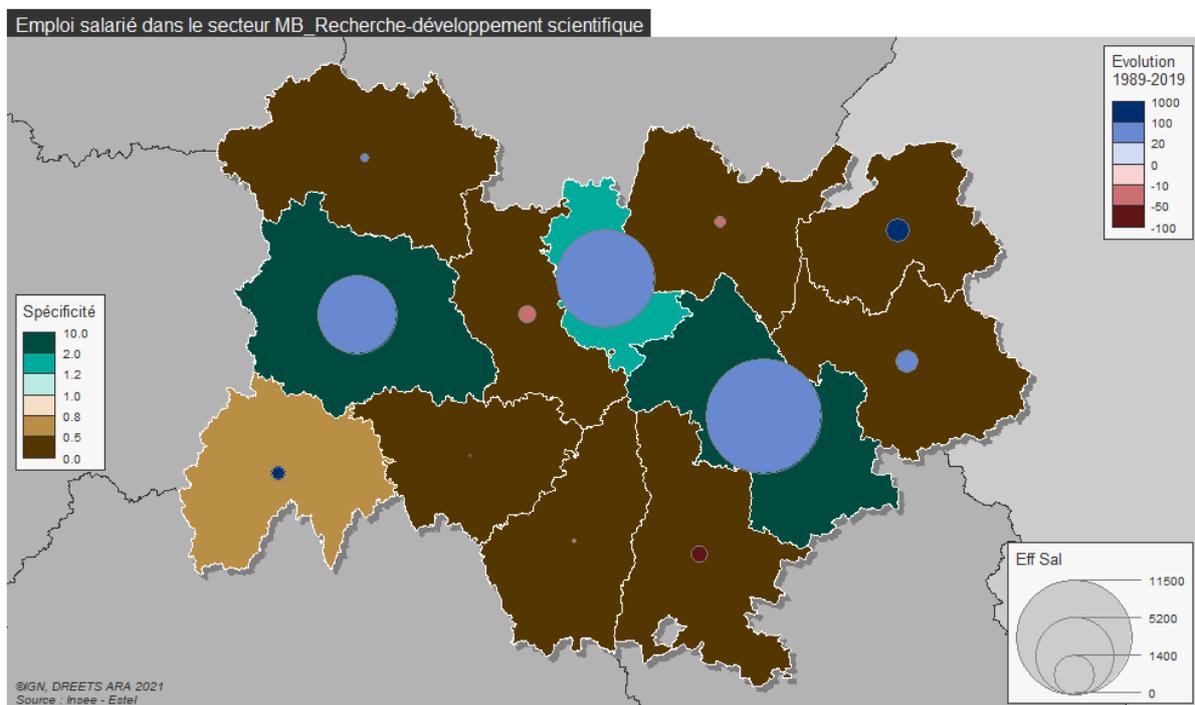
(7% des activités scientifiques et techniques en 2019)

Avec 27 000 emplois à fin 2019, le secteur représente 1% des emplois salariés régionaux. La région représente 16% des emplois salariés du secteur en France (hors Mayotte). Sur les trente dernières années, le secteur a connu une progression discontinue aboutissant à une augmentation de 67% de ses emplois.

Le nombre de femmes et d'hommes travaillant dans le secteur a augmenté depuis 1989. Le secteur demeure légèrement à dominante masculine avec 58% des emplois occupés par des hommes à fin 2019.

La majorité des départements a contribué à la hausse régionale des effectifs salariés dans le secteur entre 1989 et 2019, notamment l'Isère, le Rhône et le Puy-de-Dôme qui concentrent très largement la plupart des emplois salariés (respectivement 5 900, 4 400 et 4 200).

L'Isère et le Puy-de-Dôme ont une forte spécificité dans le secteur. Le poids de l'emploi salarié du secteur dans le total national est respectivement 3,5 fois et 3 fois supérieur à celui de l'ensemble des secteurs. En Isère, cette spécificité s'est nettement renforcée par rapport à 1989. Le Rhône a une spécificité moins forte. Le poids de l'emploi salarié du secteur dans le total national est plus élevé de 30% que celui de l'ensemble des secteurs.



Note de lecture : les cercles représentent les effectifs salariés du secteur dans le département ; la taille du cercle augmente avec ce volume d'effectif. La couleur des cercles représente l'évolution en pourcentage de l'emploi salarié entre 1989 et 2019. Le bleu correspond à une augmentation, plus forte quand le dégradé foncé. Le rose correspond à une baisse, plus forte quand le dégradé foncé. La couleur des aplats sur les départements correspond à l'indice de spécificité en 2019. Le vert signifie une surreprésentation du secteur dans le département par rapport au niveau national avec un indice supérieur à 1. Elle est plus forte quand le dégradé foncé. Le marron signifie une sous-représentation du secteur dans le département avec un indice inférieur à 1, plus forte quand le dégradé foncé.

c) Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques

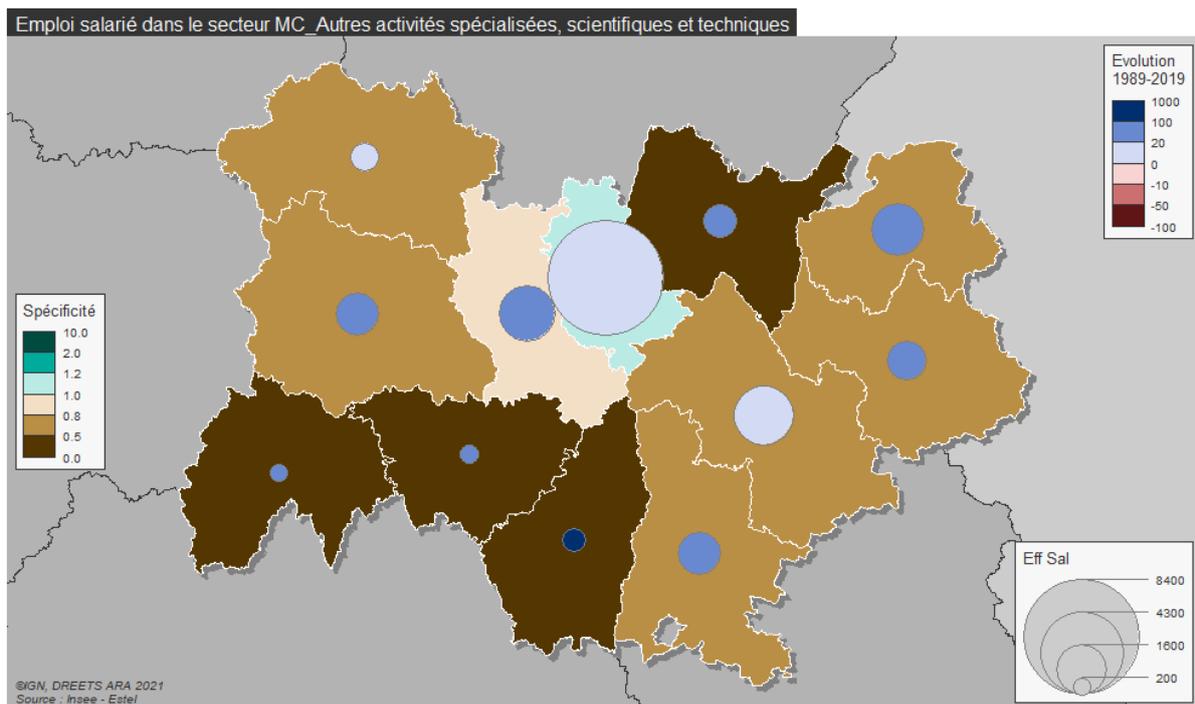
(5% des activités scientifiques et techniques en 2019)

Le secteur compte 20 000 emplois salariés à fin 2019, soit 0,6% des emplois régionaux. La région représente 9% des emplois salariés du secteur en France (hors Mayotte).

Le nombre d'emplois salariés a progressé de 23% par rapport à 1989. Une première période entre 1989 et 2004 correspond à une hausse (+26%) à laquelle succède une seconde période de relative stabilité (-2%) jusqu'en 2019.

Le nombre de femmes et d'hommes travaillant dans le secteur a augmenté depuis 1989. Sur la période analysée, la part des femmes demeure légèrement supérieure (53% en 2019).

En trente ans, tous les départements ont connu une évolution positive de leur effectif salarié dans ce secteur. La plus forte évolution se situe en Ardèche avec une multiplication par 2,7. Le Rhône a connu l'évolution la plus faible (+7%) mais il concentre plus de 8 400 salariés dans le secteur, soit le plus grand nombre de salariés à fin 2019. Il est par ailleurs le seul département ayant une très légère spécificité dans le secteur. Le poids de l'emploi salarié du secteur dans le total national est supérieur de 5% à celui de l'ensemble des secteurs.



Note de lecture : les cercles représentent les effectifs salariés du secteur dans le département ; la taille du cercle augmente avec ce volume d'effectif. La couleur des cercles représente l'évolution en pourcentage de l'emploi salarié entre 1989 et 2019. Le bleu correspond à une augmentation, plus forte quand le dégradé foncé. Le rose correspond à une baisse, plus forte quand le dégradé foncé. La couleur des aplats sur les départements correspond à l'indice de spécificité en 2019. Le vert signifie une surreprésentation du secteur dans le département par rapport au niveau national avec un indice supérieur à 1. Elle est plus forte quand le dégradé foncé. Le marron signifie une sous-représentation du secteur dans le département avec un indice inférieur à 1, plus forte quand le dégradé foncé.

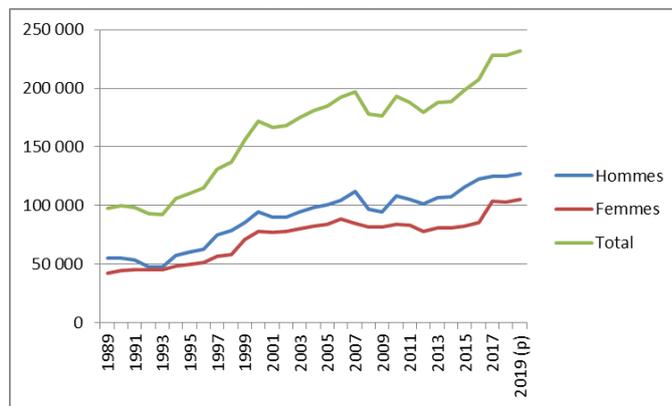
Activités de services administratifs et de soutien

Dans un secteur soumis à de fortes variations d'évolution annuelle de l'emploi salarié, la tendance entre 1989 et 2019 est marquée par une très forte hausse, avec une multiplication par 2,4 des effectifs salariés. Le secteur compte en effet plus de 230 000 salariés à fin 2019 contre 97 000 en 1989. Sous l'effet de ces évolutions, le secteur pesant 4% des emplois salariés régionaux en 1989 en représente désormais 7,5% à fin 2019 ; il pèse 9% des services en 2019. La région représente 12% des emplois salariés du secteur en France (hors Mayotte).

Après une première période de légère baisse entre 1989 et 1993 (-5%), le secteur connaît une évolution annuelle de ses emplois salariés continuellement à la hausse jusqu'en 2007, amenant à un doublement de ses effectifs (+112% par rapport à 1993). Le secteur est ensuite marqué par des évolutions contrastées : une baisse en 2008-2009, une hausse en 2010, suivie d'une nouvelle baisse en 2011-2012, puis d'une nouvelle hausse dès 2013 quasi continue jusqu'en 2019, correspondant au final à un accroissement de 18% de l'emploi salarié sur la période 2007-2019.

Cette forte évolution concerne autant les femmes que les hommes. Comme en 1989, la part des hommes dans le secteur est légèrement majoritaire (55% en 2019).

Figure 12 - Evolution de l'emploi salarié dans les activités de services administratifs et de soutien

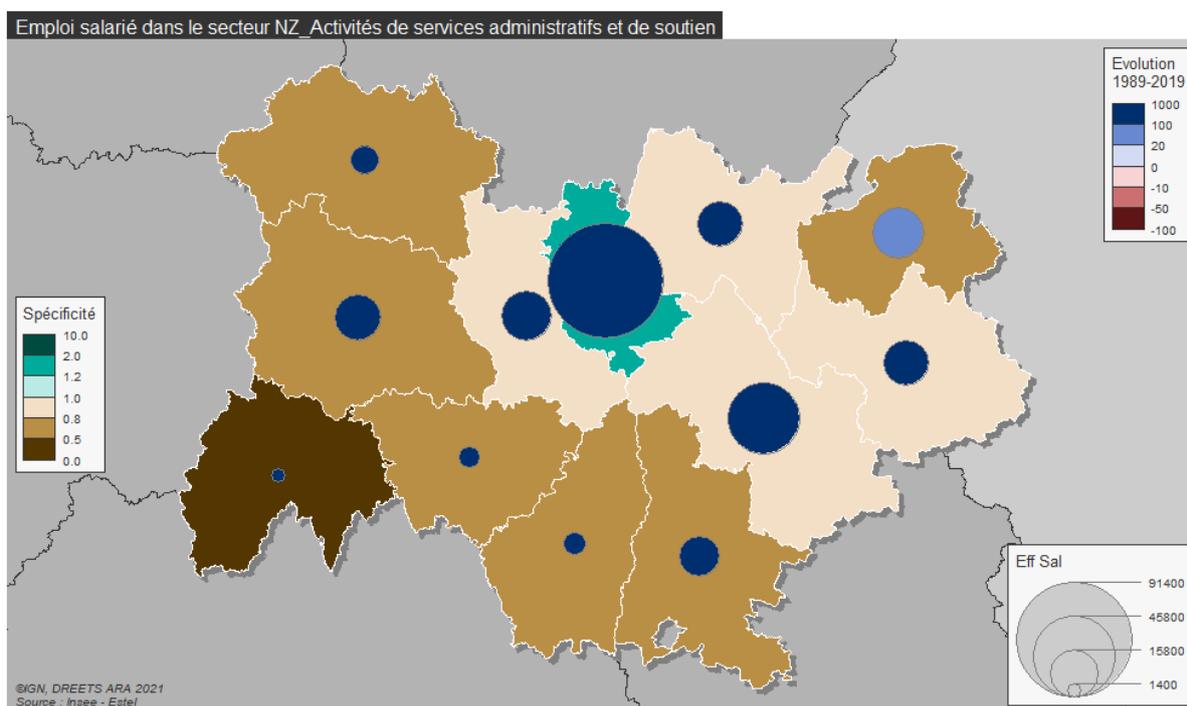


Champ : Emplois salariés publics et privés

Source : Estimations d'emplois localisées – INSEE

L'ensemble des départements a contribué à la très forte augmentation des effectifs salariés du secteur sur la période. En Haute-Loire, les effectifs ont plus que quadruplé. Dans l'Ain, ils ont triplé. La Haute-Savoie connaît la progression la moins forte (+87%). Fort de cet accroissement, le Rhône et l'Isère sont les départements qui concentrent le plus de salariés à fin 2019 (respectivement 91 000 et 36 000).

Le Rhône est le seul département qui a une spécificité dans le secteur. Le poids de l'emploi salarié du secteur dans le total national est supérieur de 26% à celui de l'ensemble des secteurs. Les deux Savoie qui avaient une légère spécificité en 1989, ne l'ont plus trente ans plus tard en dépit de la hausse de leur effectif.



Note de lecture : les cercles représentent les effectifs salariés du secteur dans le département ; la taille du cercle augmente avec ce volume d'effectif. La couleur des cercles représente l'évolution en pourcentage de l'emploi salarié entre 1989 et 2019. Le bleu correspond à une augmentation, plus forte quand le dégradé foncé. Le rose correspond à une baisse, plus forte quand le dégradé foncé. La couleur des aplats sur les départements correspond à l'indice de spécificité en 2019. Le vert signifie une surreprésentation du secteur dans le département par rapport au niveau national avec un indice supérieur à 1. Elle est plus forte quand le dégradé foncé. Le marron signifie une sous-représentation du secteur dans le département avec un indice inférieur à 1, plus forte quand le dégradé foncé.

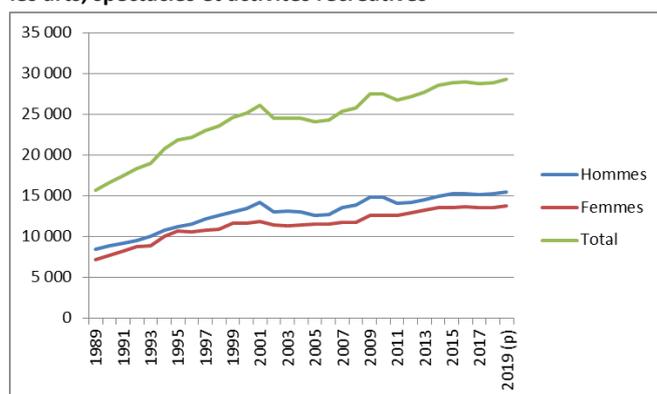
Arts, spectacles et activités récréatives

Le secteur compte plus de 29 000 emplois salariés fin 2019, soit 1% des emplois régionaux et 1% des services. La région représente 10% des emplois salariés du secteur en France (hors Mayotte).

Le nombre d'emplois a augmenté de 86% en trente ans. Dans les années 90, le secteur a connu une nette progression de ses emplois salariés (+66%), atteignant le seuil de 26 000 salariés. Après une légère baisse entre 2001 et 2005 (-7,5%), le secteur retrouve une progression plus mesurée jusqu'en 2019 (+21%).

Dans le secteur, l'évolution de l'emploi salarié sur trente ans a été sensiblement la même pour les femmes et les hommes. Leur part dans l'emploi a peu évolué et les hommes restent un peu majoritaires (53%).

Figure 13 – Evolution de l'emploi salarié dans les arts, spectacles et activités récréatives

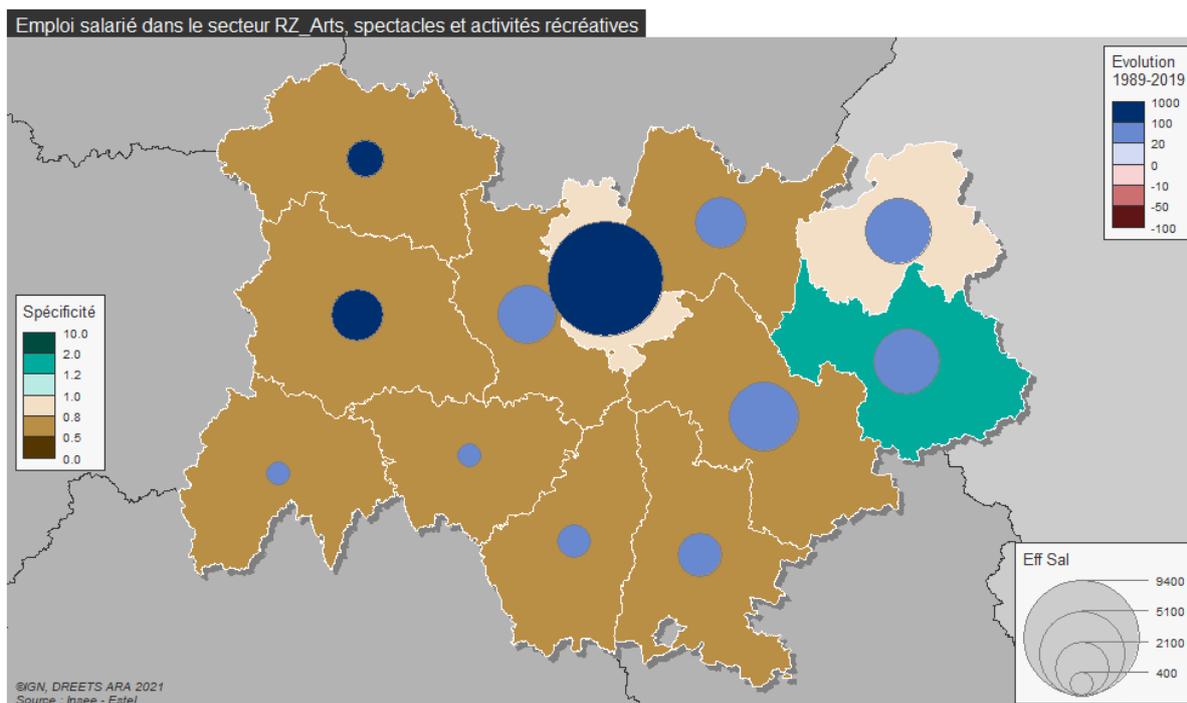


Champ : Emplois salariés publics et privés

Source : Estimations d'emplois localisées – INSEE

Tous les départements ont contribué à la hausse régionale de l'emploi salarié dans le secteur sur la période. Cette évolution est particulièrement prononcée dans le Puy-de-Dôme dont les effectifs ont triplé et doublé dans le Rhône et l'Allier. En 2019, le Rhône compte plus de 9 000 salariés dans le secteur. Il est suivi par l'Isère et les deux Savoie qui en ont plus de 3 000.

La Savoie est toutefois le seul département ayant une spécificité dans le secteur. Le poids de l'emploi salarié du secteur dans le total national s'est renforcé en trente ans. Il est supérieur de 41% à celui de l'ensemble des secteurs. A l'inverse, la Haute-Savoie qui avait une spécificité en 1989 avec un poids de l'emploi salarié du secteur supérieur à 42% l'a perdu trente ans plus tard.



Note de lecture : les cercles représentent les effectifs salariés du secteur dans le département ; la taille du cercle augmente avec ce volume d'effectif. La couleur des cercles représente l'évolution en pourcentage de l'emploi salarié entre 1989 et 2019. Le bleu correspond à une augmentation, plus forte quand le dégradé foncé. Le rose correspond à une baisse, plus forte quand le dégradé foncé. La couleur des aplats sur les départements correspond à l'indice de spécificité en 2019. Le vert signifie une surreprésentation du secteur dans le département par rapport au niveau national avec un indice supérieur à 1. Elle est plus forte quand le dégradé foncé. Le marron signifie une sous-représentation du secteur dans le département avec un indice inférieur à 1, plus forte quand le dégradé foncé.

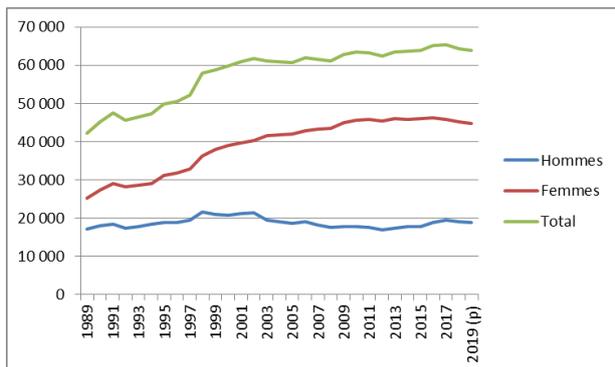
Autres activités de service : organisations associatives, réparation d'ordinateurs et biens personnels et domestiques

Le secteur des autres activités de service compte près de 64 000 salariés fin 2019, soit 2% de l'emploi régional, 2,5% des services. La région représente 11% des emplois salariés du secteur en France (hors Mayotte).

Par rapport à 1989, le volume d'emplois salariés s'est accru de 51%. On peut distinguer deux moments d'évolution sur la période. Une première de net accroissement s'étend de 1989 à 2002 (+46%). Une seconde période d'accroissement nettement plus modérée lui succède jusqu'en 2019 (+3%).

Cette évolution de l'emploi est caractérisée par une forte différence entre femmes et hommes. En effet, alors que pour les premières, l'augmentation du nombre d'emplois salariés est de 78%, elle n'est que de 11% pour leurs homologues masculins. Ainsi, la part des femmes dans ces emplois s'est accrue, passant de 60% à 70% en trente ans.

Figure 14 – Evolution de l'emploi salarié dans les autres activités de service

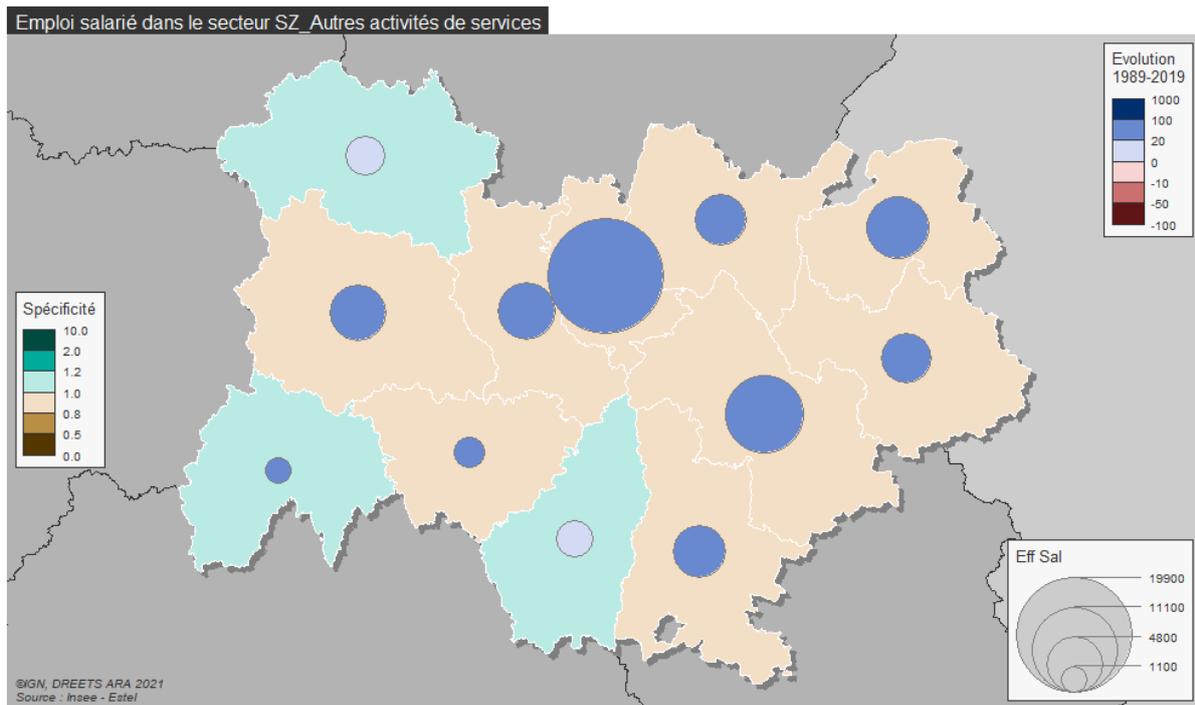


Champ : Emplois salariés publics et privés

Source : Estimations d'emplois localisées – INSEE

Tous les départements ont contribué à la hausse régionale des effectifs salariés du secteur sur la période. Les hausses les plus fortes concernent la Drôme, avec un doublement des effectifs, et l'Isère (+86%). Le Rhône demeure toutefois celui qui compte largement le plus de salariés dans le secteur (20 000 salariés environ), devant l'Isère (9 000) et la Loire (5 000).

Aucun département n'a une spécificité notable dans le secteur. Les deux Savoie en avaient une légère trente ans auparavant avec un poids de l'emploi salarié dans le total national supérieur de 10 à 20% au poids tous secteurs confondus, mais elle n'est plus d'actualité.



Note de lecture : les cercles représentent les effectifs salariés du secteur dans le département ; la taille du cercle augmente avec ce volume d'effectif. La couleur des cercles représente l'évolution en pourcentage de l'emploi salarié entre 1989 et 2019. Le bleu correspond à une augmentation, plus forte quand le dégradé fonce. Le rose correspond à une baisse, plus forte quand le dégradé fonce. La couleur des aplats sur les départements correspond à l'indice de spécificité en 2019. Le vert signifie une surreprésentation du secteur dans le département par rapport au niveau national avec un indice supérieur à 1. Elle est plus forte quand le dégradé fonce. Le marron signifie une sous-représentation du secteur dans le département avec un indice inférieur à 1, plus forte quand le dégradé fonce.

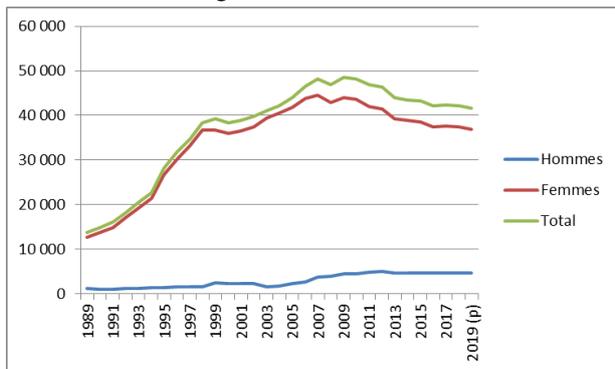
Activités des ménages

Avec près de 41 000 emplois salariés en 2019, le secteur représente 1% des emplois salariés régionaux, 1,5% des services. La région représente 10% des emplois salariés du secteur en France (hors Mayotte).

En trente ans, le nombre d'emplois salariés a triplé dans le secteur. Deux périodes doivent cependant être distinguées. Une première, allant de 1989 à 2009, correspond à une hausse soutenue et continue de ces emplois, multipliés par 2,5. Une seconde, allant de 2009 à 2019, correspond plutôt à un recul de ce type d'emplois salariés (-14%).

La part des femmes parmi ces emplois salariés est prépondérante et a peu évolué en trente ans (de 92% à 89%) en dépit d'une progression de l'emploi concernant les deux sexes.

Figure 15 – Evolution de l'emploi salarié dans les activités de ménage

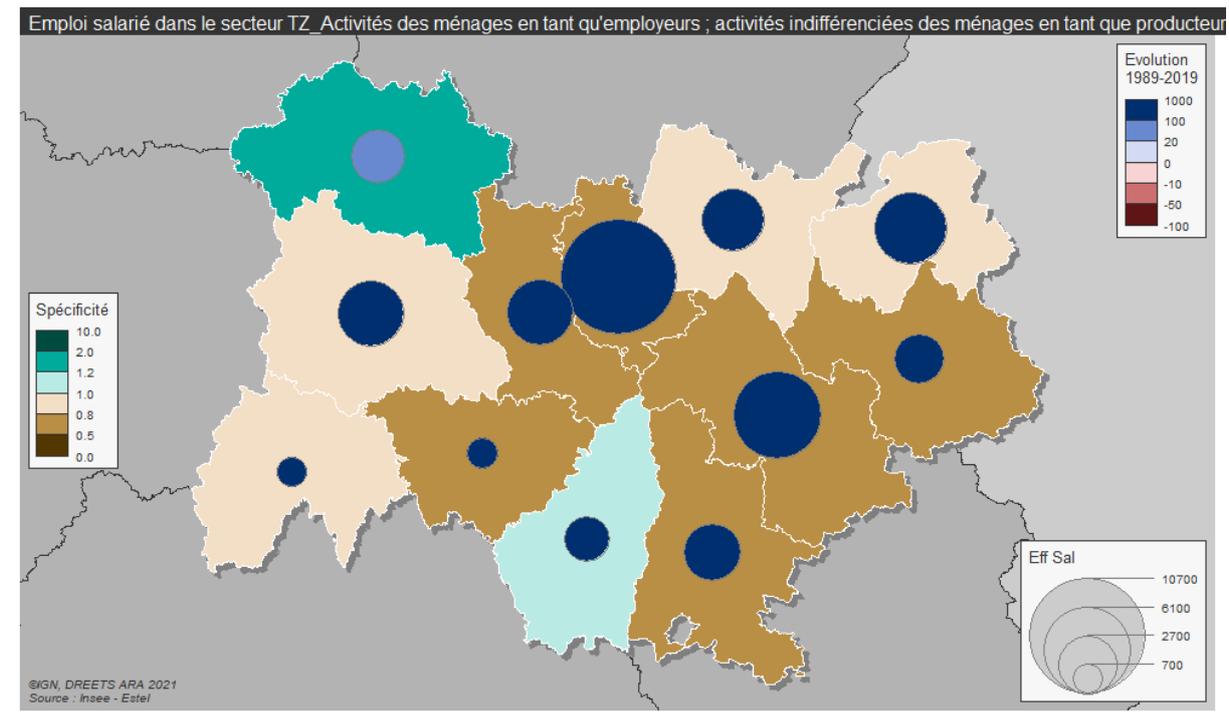


Champ : Emplois salariés publics et privés

Source : Estimations d'emplois localisées – INSEE

Tous les départements ont très fortement contribué à la hausse des effectifs salariés du secteur. L'emploi salarié a quadruplé en Haute-Savoie et dans l'Ain. Il a triplé ou doublé dans la plupart des autres départements. A fin 2019, le Rhône compte le plus de salariés (près de 10 000), devant l'Isère (près de 6 000).

Comme trente ans auparavant, le département de l'Allier est le seul à avoir une spécificité notable dans le secteur en 2019. Le poids de l'emploi salarié du secteur dans le total national est supérieur de 35% à celui de l'ensemble des secteurs.



Note de lecture : les cercles représentent les effectifs salariés du secteur dans le département ; la taille du cercle augmente avec ce volume d'effectif. La couleur des cercles représente l'évolution en pourcentage de l'emploi salarié entre 1989 et 2019. Le bleu correspond à une augmentation, plus forte quand le dégradé fonce. Le rose correspond à une baisse, plus forte quand le dégradé fonce. La couleur des aplats sur les départements correspond à l'indice de spécificité en 2019. Le vert signifie une surreprésentation du secteur dans le département par rapport au niveau national avec un indice supérieur à 1. Elle est plus forte quand le dégradé fonce. Le marron signifie une sous-représentation du secteur dans le département avec un indice inférieur à 1, plus forte quand le dégradé fonce.

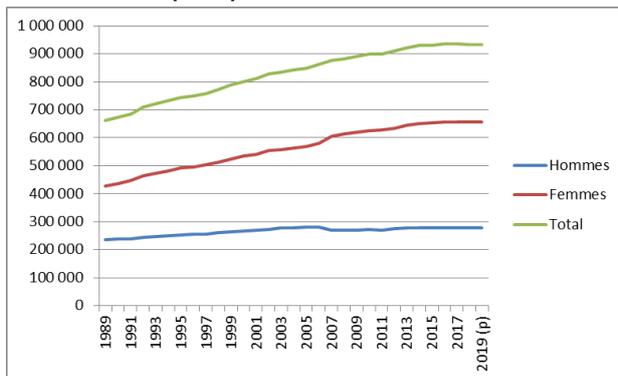
Administration publique

Plus de 308 000 salariés sont issus du secteur de l'administration publique au niveau régional en 2019, soit 10% de l'effectif régional et 11,5% des services. La région représente 11% des emplois salariés du secteur en France (hors Mayotte).

Cela correspond à une augmentation de 41% des effectifs par rapport à 1989. L'augmentation annuelle de l'effectif salarié dans ce secteur est permanente jusqu'en 2009. Elle se traduit par une hausse de 42% sur vingt ans. Depuis 2009, l'effectif salarié est relativement stable (-0,5%).

La part des femmes dans le secteur est déjà supérieure à celle des hommes en 1989 (65%). Du fait d'une hausse des effectifs pour les femmes (+53%) plus rapide que celle des hommes (+18%), leur part s'est accrue à fin 2019 (70%).

Figure 16 – Evolution de l'emploi salarié dans l'administration publique

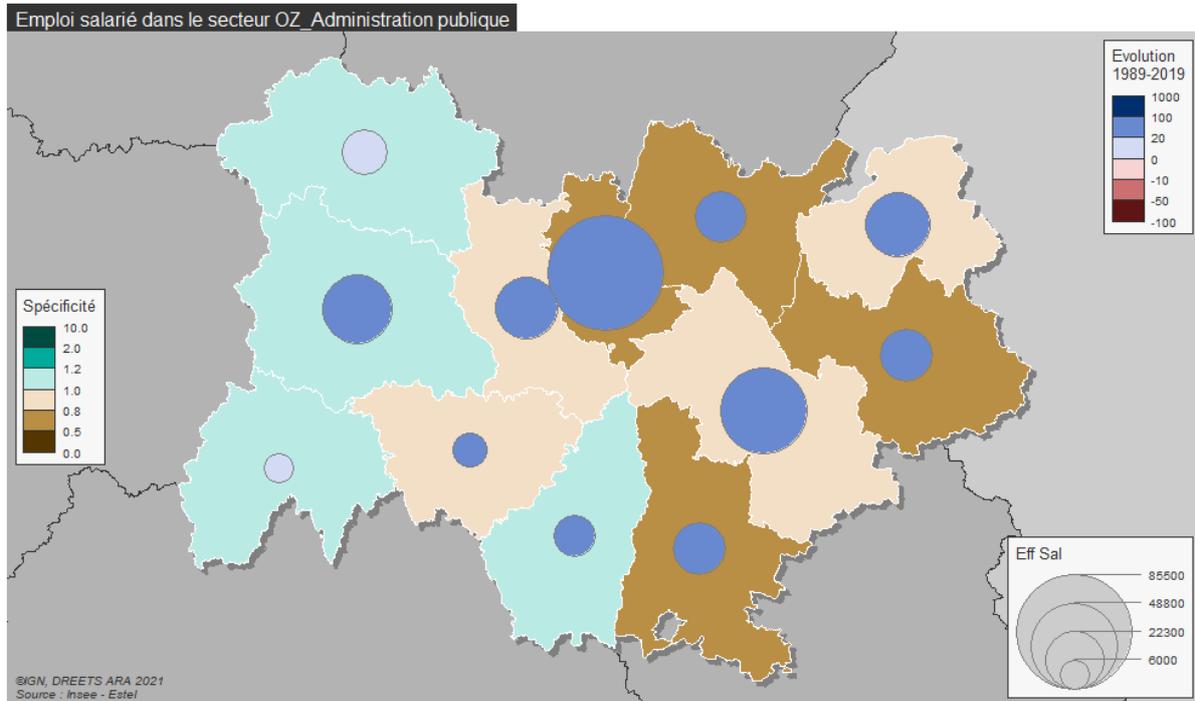


Champ : Emplois salariés publics et privés

Source : Estimations d'emplois localisées – INSEE

Tous les départements ont contribué à la hausse régionale des effectifs salariés dans le secteur. Les plus fortes hausses concernent l'Ardèche (+75%) et la Haute-Savoie (+72%). Avec près de 85 000 salariés dans le secteur, le Rhône demeure le département qui en a le plus devant l'Isère (48 000).

Quatre départements ont une très légère spécificité dans le secteur avec un poids de l'emploi salarié du secteur dans le total national supérieur de 10 à 15% au poids de l'ensemble des secteurs : l'Allier, le Puy-de-Dôme, le Cantal et l'Ardèche.



Note de lecture : les cercles représentent les effectifs salariés du secteur dans le département ; la taille du cercle augmente avec ce volume d'effectif. La couleur des cercles représente l'évolution en pourcentage de l'emploi salarié entre 1989 et 2019. Le bleu correspond à une augmentation, plus forte quand le dégradé foncé. Le rose correspond à une baisse, plus forte quand le dégradé foncé. La couleur des aplats sur les départements correspond à l'indice de spécificité en 2019. Le vert signifie une surreprésentation du secteur dans le département par rapport au niveau national avec un indice supérieur à 1. Elle est plus forte quand le dégradé foncé. Le marron signifie une sous-représentation du secteur dans le département avec un indice inférieur à 1, plus forte quand le dégradé foncé.

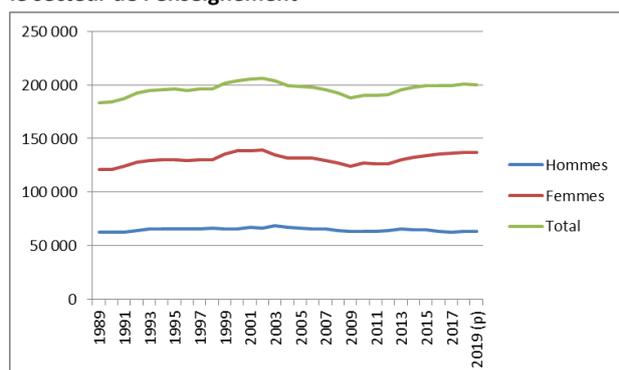
Enseignement

Le secteur compte 200 000 salariés en région en 2019, soit 6,5% de l'ensemble des emplois salariés et 7% des services. La région représente 12% des emplois salariés du secteur en France (hors Mayotte).

Entre 1989 et 2019, il a connu une progression de 9% de ses effectifs. Cette évolution se divise en plusieurs périodes. Une première, allant de 1989 à 2002, correspond à une hausse annuelle régulière des effectifs qui aboutit à une augmentation de 12% des effectifs. Une deuxième période allant de 2002 à 2009 se traduit par un recul de l'effectif salarié de 9%. Les dix années suivantes correspondent à une nouvelle hausse de 6%.

La part des femmes dans le secteur était déjà supérieure à celle des hommes en 1989 (66%). Depuis, l'évolution à la hausse des effectifs s'est avérée beaucoup plus forte pour les femmes (+13%) que pour les hommes (+1%) sur les trente années. De ce fait, la part des femmes dans le secteur s'est accrue (68%).

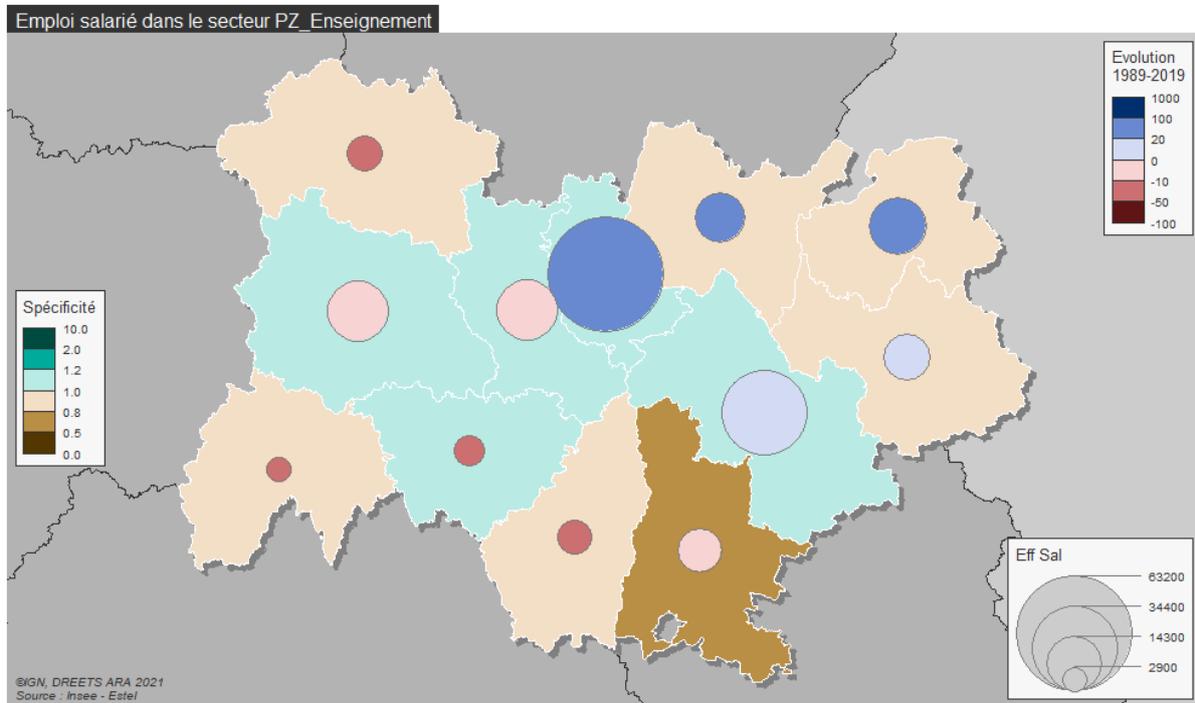
Figure 17 – Evolution de l'emploi salarié dans le secteur de l'enseignement



Champ : Emplois salariés publics et privés

Source : Estimations d'emplois localisées – INSEE

Cinq départements de la partie orientale de la région ont contribué à cette hausse régionale des effectifs salariés sur la période : le Rhône, l'Isère, les deux Savoie et l'Ain. Avec plus de 63 000 salariés dans le secteur, le Rhône est le premier employeur en 2019 devant l'Isère (34 500 salariés). Il n'y a pas de département avec une spécificité notable dans le secteur.



Note de lecture : les cercles représentent les effectifs salariés du secteur dans le département ; la taille du cercle augmente avec ce volume d'effectif. La couleur des cercles représente l'évolution en pourcentage de l'emploi salarié entre 1989 et 2019. Le bleu correspond à une augmentation, plus forte quand le dégradé foncé. Le rose correspond à une baisse, plus forte quand le dégradé foncé. La couleur des aplats sur les départements correspond à l'indice de spécificité en 2019. Le vert signifie une surreprésentation du secteur dans le département par rapport au niveau national avec un indice supérieur à 1. Elle est plus forte quand le dégradé foncé. Le marron signifie une sous-représentation du secteur dans le département avec un indice inférieur à 1, plus forte quand le dégradé foncé.

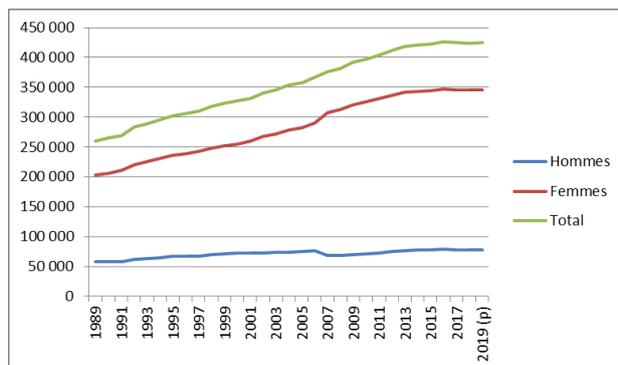
Santé humaine et action sociale

A fin 2019, le secteur compte près de 425 000 salariés, soit 14% de l'effectif régional, et représente 16% des services. La région représente 11% des emplois salariés du secteur en France (hors Mayotte).

Le secteur a connu une forte poussée de ces effectifs en trente ans (+63%). La progression sur cette période est constante jusqu'en 2016. Depuis, on observe une stabilité.

La part des femmes dans le secteur est très nettement supérieure à celle des hommes dès 1989 (78%). La hausse globale de l'emploi salarié concerne autant les femmes que les hommes sur les trente années suivantes. Toutefois, elle est beaucoup plus importante pour les femmes (+71%) que pour les hommes (+36%). La conséquence est un renforcement de la part des femmes dans les emplois salariés du secteur (82%). Les évolutions tous sexes confondus sont différenciées selon les sous-secteurs.

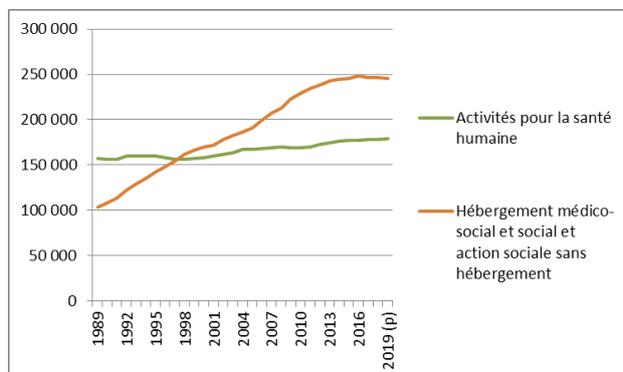
Figure 18 – Evolution de l'emploi salarié dans le secteur de la santé humaine et action sociale



Champ : Emplois salariés publics et privés

Source : Estimations d'emplois localisées – INSEE

Figure 19 – Evolution de l'emploi salarié dans les sous-secteurs de la santé humaine et action sociale



Champ : Emplois publics et privés

Source : Estimations d'emplois localisées – INSEE

a) Activités pour la santé humaine

(42% de la santé humaine et action sociale)

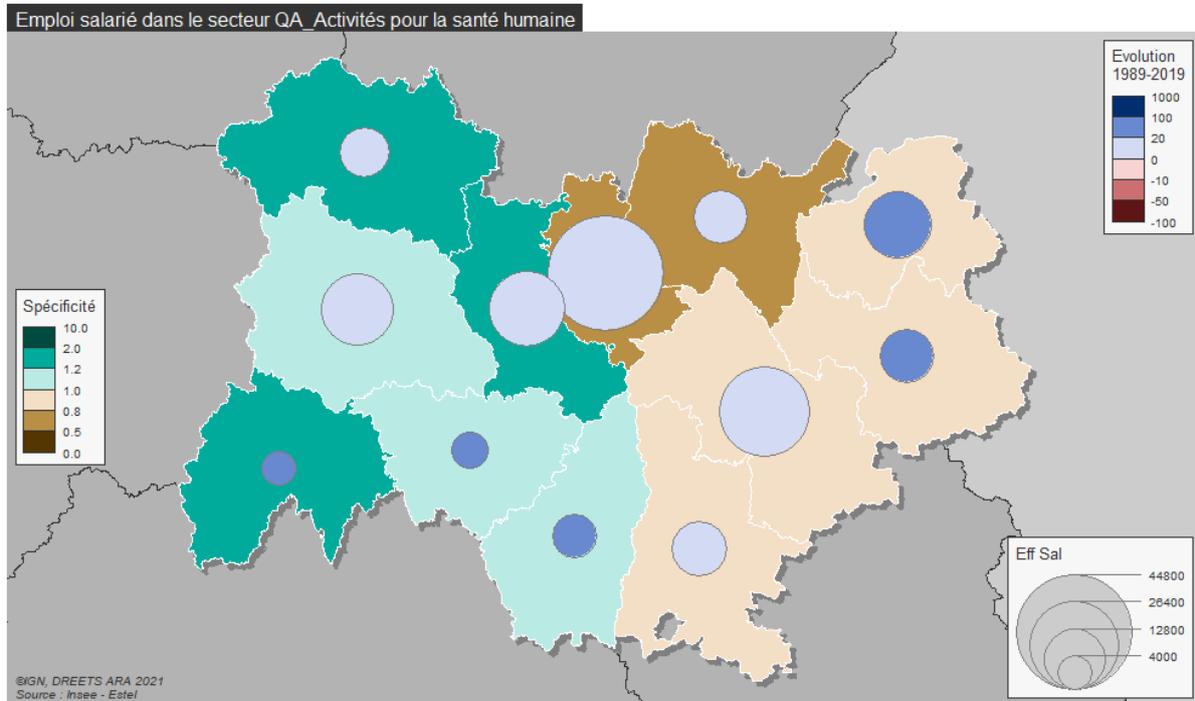
Le secteur compte 178 800 salariés en région à fin 2019, soit 6% de l'emploi salarié régional. Le nombre d'emplois salariés a progressé en trente ans (+14%). En dépit de cette augmentation, le poids du secteur a été divisé par deux. La région représente 11% des emplois salariés du secteur en France (hors Mayotte) en 2019.

L'emploi salarié dans le secteur connaît de faibles évolutions, positives ou négatives, entre 1989 et 2001 qui conduisent à une situation quasi stable (+1%). Par la suite, le nombre d'emplois salariés augmente progressivement et de façon discontinue jusqu'en 2019 (+12%).

L'augmentation de l'emploi salarié concerne davantage les femmes que les hommes sur la période (+16% contre +4%). La part des femmes, assez nettement supérieure dans le secteur en 1989 (67%), augmente légèrement trente ans plus tard (69%).

Tous les départements ont contribué à la hausse régionale de l'emploi salarié du secteur sur la période, en particulier la Haute-Savoie (+62%) et la Savoie (+35%). Le Rhône reste le premier département employeur du secteur avec près de 45 000 salariés, devant l'Isère (27 000) et la Loire (19 500).

Toutefois, ce sont les départements de la partie occidentale de la région qui ont une spécificité dans le secteur. Hormis le Puy-de-Dôme, elle s'est renforcée depuis trente ans. Dans le Cantal, le poids de l'emploi salarié du secteur dans le total national est supérieur de 41% à celui de l'ensemble des secteurs. Il l'est de 36% dans l'Allier et de 22% dans la Loire. La surreprésentation est de l'ordre de 20% dans la Haute-Loire, l'Ardèche et le Puy-de-Dôme.



Note de lecture : les cercles représentent les effectifs salariés du secteur dans le département ; la taille du cercle augmente avec ce volume d'effectif. La couleur des cercles représente l'évolution en pourcentage de l'emploi salarié entre 1989 et 2019. Le bleu correspond à une augmentation, plus forte quand le dégradé foncé. Le rose correspond à une baisse, plus forte quand le dégradé foncé. La couleur des aplats sur les départements correspond à l'indice de spécificité en 2019. Le vert signifie une surreprésentation du secteur dans le département par rapport au niveau national avec un indice supérieur à 1. Elle est plus forte quand le dégradé foncé. Le marron signifie une sous-représentation du secteur dans le département avec un indice inférieur à 1, plus forte quand le dégradé foncé.

b) Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement

(58% de la santé humaine et action sociale)

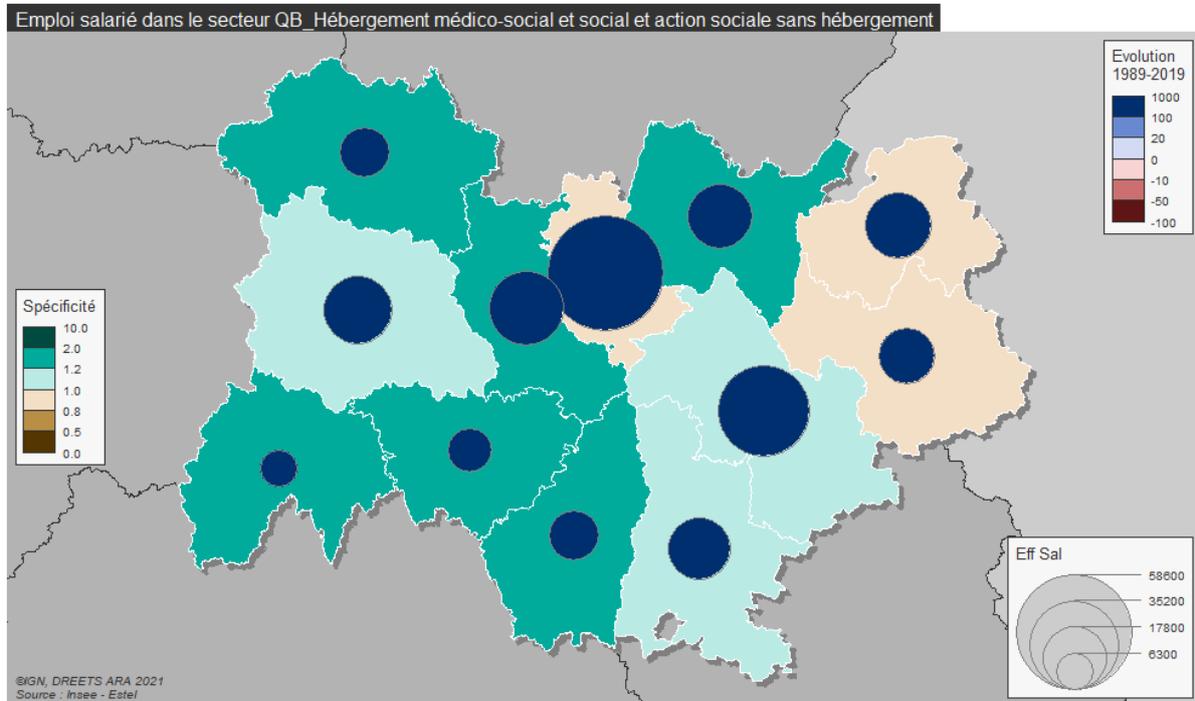
Le secteur compte 245 700 salariés en région à fin 2019, soit 8% de l'emploi salarié régional. Avec un nombre d'emplois salariés multiplié par 2,4 en trente ans, le secteur a connu une des plus fortes progressions de l'emploi. En dépit de cette augmentation, le poids du secteur a été divisé par deux. La région représente 11% des emplois salariés du secteur en France (hors Mayotte) en 2019.

L'emploi salarié dans le secteur connaît une évolution positive continue de 1989 à 2016, correspondant à une multiplication par 2,4 de ses effectifs. Par la suite, le nombre d'emplois salariés se stabilise jusqu'en 2019.

L'élévation du niveau d'emplois salariés concerne davantage les femmes que les hommes sur la période considérée (+152% contre +88%). La part des femmes, supérieure dans le secteur en 1989 (79%), augmente légèrement trente ans plus tard (83%).

Tous les départements ont contribué fortement à la progression de l'emploi salarié dans le secteur sur la période, avec au minimum un doublement du nombre d'emplois salariés. A fin 2019, le Rhône concentre plus de 58 500 emplois salariés, devant l'Isère qui en a plus de 36 000. Viennent ensuite la Loire (près de 25 000 emplois) et le Puy-de-Dôme (20 500).

Plusieurs départements ont une spécificité dans le secteur qui s'est accrue en trente ans. Dans le Cantal, le poids de l'emploi salarié du secteur dans le total national est supérieur de 80% à celui de l'ensemble des secteurs. En Haute-Loire et en Ardèche, il est supérieur de plus de 60%. Dans l'Allier, il est de plus de 40%. Bien qu'il ait le plus grand nombre de salariés, le Rhône a un indice de spécificité inférieur à 1.



Note de lecture : les cercles représentent les effectifs salariés du secteur dans le département ; la taille du cercle augmente avec ce volume d'effectif. La couleur des cercles représente l'évolution en pourcentage de l'emploi salarié entre 1989 et 2019. Le bleu correspond à une augmentation, plus forte quand le dégradé foncé. Le rose correspond à une baisse, plus forte quand le dégradé foncé. La couleur des aplats sur les départements correspond à l'indice de spécificité en 2019. Le vert signifie une surreprésentation du secteur dans le département par rapport au niveau national avec un indice supérieur à 1. Elle est plus forte quand le dégradé foncé. Le marron signifie une sous-représentation du secteur dans le département avec un indice inférieur à 1, plus forte quand le dégradé foncé.

Evolution de l'emploi salarié entre 1989 et 2019 en Auvergne-Rhône-Alpes

Secteur d'activité	1989 - 2019	1989 - 2019	1989 - 2019		Poids régional du secteur	Poids sectoriel de la région en France
	Hommes	Femmes	Ensemble		Ensemble	Ensemble
Agriculture, sylviculture et pêche	29%	77%	41%	↗	1%	7%
Industrie	-26%	-25%	-26%	↘	16%	15%
Industrie manufacturière	-30%	-28%	-29%	↘	14%	16%
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	3%	39%	16%	↗	2%	11%
Cokéfaction et raffinage	-39%	-44%	-40%	↘	0%	11%
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	1%	-17%	-6%	↘	1%	16%
Fabrication d'équipements électriques	-13%	-32%	-20%	↘	1%	22%
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	-37%	-24%	-34%	↘	1%	21%
Fabrication de matériels de transport	-29%	-16%	-27%	↘	1%	7%
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	-66%	-68%	-67%	↘	1%	22%
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	-46%	-55%	-49%	↘	1%	13%
Industrie chimique	-39%	-4%	-31%	↘	1%	17%
Industrie pharmaceutique	16%	33%	24%	↗	1%	20%
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	-32%	-26%	-31%	↘	2%	19%
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	-29%	-30%	-29%	↘	2%	20%
Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	-30%	-30%	-30%	↘	2%	17%
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	17%	67%	26%	↗	2%	13%
Industries extractives	-44%	-34%	-43%	↘	0%	12%
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	-13%	36%	-5%	↘	1%	16%
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	161%	192%	167%	↗	1%	12%
Construction	5%	42%	8%	↗	6%	13%
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	32%	46%	39%	↗	13%	12%
Services	46%	64%	56%	↗	65%	11%
Transports et entreposage	26%	45%	30%	↗	6%	12%
Hébergement et restauration	117%	79%	96%	↗	5%	13%
Information et communication	123%	66%	102%	↗	3%	10%
Edition, audiovisuel et diffusion	49%	34%	43%	↗	1%	8%
Télécommunications	-20%	-45%	-30%	↘	0%	9%
Activités informatiques et services d'information	339%	267%	316%	↗	2%	11%
Activités financières et d'assurance	7%	40%	25%	↗	3%	10%
Activités immobilières	-46%	-2%	-25%	↘	1%	12%
Activités scientifiques et techniques	99%	89%	94%	↗	6%	12%
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	132%	109%	121%	↗	4%	12%
Recherche-développement scientifique	54%	89%	67%	↗	1%	16%
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	29%	19%	23%	↗	1%	9%
Activités de services administratifs et de soutien	130%	147%	137%	↗	8%	9%
Arts, spectacles et activités récréatives	83%	90%	86%	↗	1%	10%
Autres activités de services	11%	78%	51%	↗	2%	11%
Activités des ménages en tant qu'employeurs ; producteurs de biens et services pour usage propre	307%	193%	203%	↗	1%	10%
Administration publique	19%	65%	41%	↗	10%	11%
Enseignement	1%	13%	9%	↗	7%	12%
Santé humaine et action sociale	36%	71%	63%	↗	14%	11%
Activités pour la santé humaine	4%	16%	14%	↗	6%	11%
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	88%	152%	138%	↗	8%	11%
Total	15%	45%	28%	↗	100%	12%

Champ : Emplois salariés publics et privés

Source : Estimations d'emplois localisées – INSEE

Secteurs d'activité (NAF 38) dont l'indice de spécificité est ≥ 2 par département

Ain	Fabrication de produits en caoutchouc et plastique et autres produits minéraux non métalliques ; Fabrication de machines et équipements n.c.a ; Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné ; Fabrication d'équipements électriques ; Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et équipements ; Métallurgie et fabrication de produits métalliques (hors machines et équipements)
Allier	Fabrication de textiles, industrie de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure ; Industries extractives ; Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques ; Métallurgie et fabrication de produits métalliques (hors machines et équipements)
Ardèche	Fabrication de textiles, industrie de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure ; Industrie pharmaceutique ; Fabrication de matériels de transports ; Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné ; Industrie chimique
Cantal	Pas de spécificité ≥ 2
Drôme	Fabrication de textiles, industrie de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure ; Industrie chimique ; Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
Isère	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques ; Fabrication d'équipements électriques ; Recherche-développement scientifique ; Fabrication de machines et équipements n.c.a
Loire	Fabrication de textiles, industrie de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure ; Métallurgie et fabrication de produits métalliques (hors machines et équipements) ; Fabrication de machines et équipements n.c.a ;
Haute-Loire	Fabrication de produits en caoutchouc et plastique et autres produits minéraux non métalliques ; Fabrication de textiles, industrie de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure ; Métallurgie et fabrication de produits métalliques (hors machines et équipements) ; Travail du bois, industries du papier et de l'imprimerie
Puy-de-Dôme	Fabrication de produits en caoutchouc et plastique et autres produits minéraux non métalliques ; Recherche et développement scientifique ; Industrie pharmaceutique ; Métallurgie et fabrication de produits métalliques (hors machines et équipements)
Rhône	Cockéfaction et raffinage ; Industrie pharmaceutique
Savoie	Hébergement et restauration ; Fabrication d'équipements électriques ;
Haute-Savoie	Fabrication de machines et équipements n.c.a ; Métallurgie et fabrication de produits métalliques (hors machines et équipements)

Directrice de la publication : Isabelle NOTTER

Tour Swisslife - 1, Boulevard Vivier Merle - 69443 LYON CEDEX 03

Téléphone : 04 72 68 29 00

Site internet : <http://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/>

© DREETS Auvergne-Rhône-Alpes 2022


PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

DREETS

Direction régionale
de l'Économie, de l'Emploi,
du Travail et des solidarités

L'interlocuteur régional
privilegié des entreprises, des
salariés, des consommateurs
et des personnes vulnérables

